

Une revue générale de l'année agricole 1945

Repassse des rendements de la production et des revenus par le Service de l'Information du Ministère provincial de l'Agriculture.

Les résultats de l'année agricole, qui se termine au début de la transition de la production de guerre à la production de paix, peuvent être considérés sous deux angles.

Du point de vue volume de production, ils sont moins intéressants que l'an dernier dans le secteur des productions végétales; en particulier, les céréales, les pommes de terre, les plantes-racines, les légumes et les fruits. Tous en connaissent la cause principale: une température inclemente au temps des semailles et à la rentrée des récoltes.

Au département des productions animales, on enregistre certains déficits par rapport à l'an dernier, bien que la production laitière, favorisée par de bons pâturages presque toute la saison et par des récoltes abondantes de fourrages — ait atteint un nouveau sommet. En aviculture, l'augmentation de la production des oeufs dépasse les prévisions.

Au chapitre des animaux de boucherie, bien que la quantité de sujets mis sur le marché soit inférieure à celle de 1944, elle dépasse, dans tous les cas, la moyenne des cinq années de 1940 à 1944.

Compensation par les prix

Considérée du point de vue financier, la situation est plus satisfaisante. Les produits de la terre facilement écoulés à bons prix sur des marchés, où l'offre maintenue bien en deça de la demande, ont apporté compensation pour les récoltes déficitaires. Elle s'illustre en quelque sorte par l'accumulation de l'épargne dans les banques et les Caisse populaires, les sommes souscrites par la classe agricole au dernier emprunt de la victoire, la rentrée de crédits chez les marchands et les coopératives agricoles. Pourrions-nous également mentionner comme indice favorable, les paiements par anticipation durant la guerre par les emprunteurs du Crédit Agricole provincial qui s'élevaient à \$6,456,716 selon un rapport publié en octobre dernier.

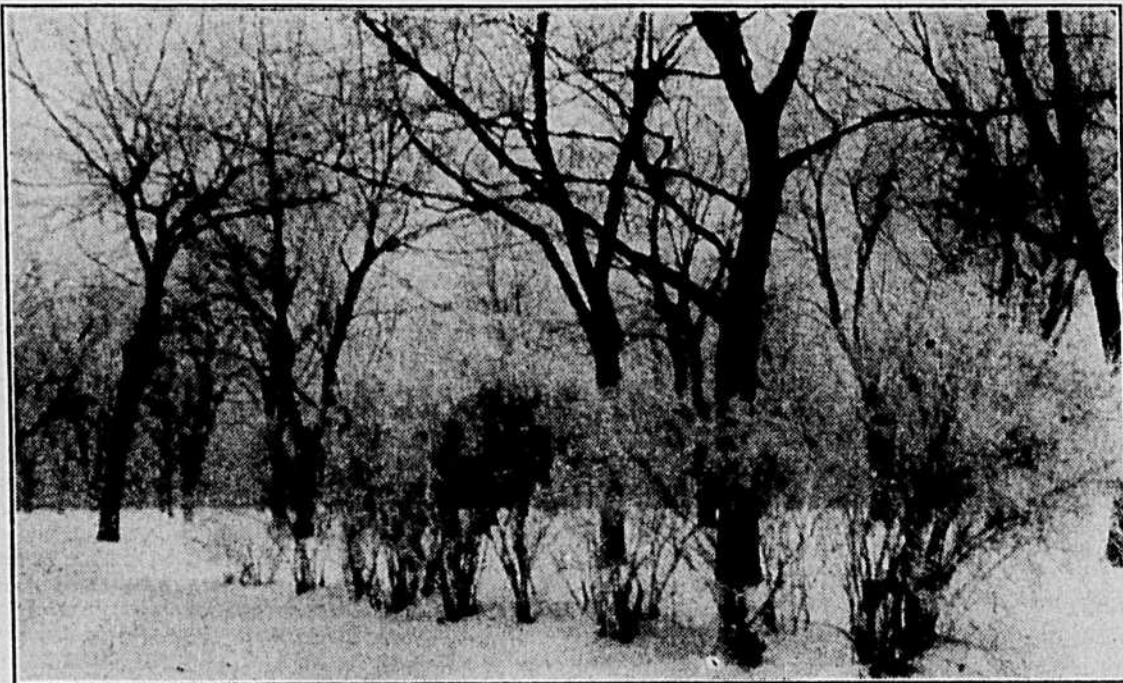
Récolte de grande culture

Selon les prévisions de la conférence agricole fédérale-provinciale de 1944, il aurait fallu affecter aux cultures de céréales et fourragères y compris, le maïs, les pois, les fèves, racines, pommes de terre et betteraves à sucre, 6,910,350 acres. Les étendues ensemencées et plantées sont de l'ordre de 6,791,400 acres, soit 118,950 acres de moins.

Cette diminution des emblavures vaut pour les céréales, les grains mélangés, les racines et les pommes de terre tandis qu'il y a augmentation de 28,000 acres pour le foin et trèfle, la luzerne et le maïs fourrager.

Au Canada la valeur des récoltes de grande culture est estimée à \$1,098,859,000, à rapprocher de \$1,321,308,000 en 1944. La valeur des récoltes canadiennes subit donc une baisse de 17%.

Dans la province de Québec, le déficit provenant du même revenu s'établit à \$3,207,000, ou 2% de moins que le revenu de 1944.



Scène d'hiver en terre laurentienne

(Photo de Chez Nous)

Les objectifs de la production agricole de 1946

Exception faite du commerce de foin et de la production des grains de semence, dans certaines régions du Québec, les récoltes des champs sont absorbées par les troupeaux.

Industrie laitière

L'excellent état des pacages et une récolte de foin au delà de la moyenne ont favorisé une production laitière encore supérieure à celle de l'an dernier; production qui avait éclipse tout les records précédents. Durant les onze mois de janvier à décembre, la production beurrière à 85,874,156 livres, accuse un excédent de 8.4% sur la quantité fabriquée durant la même période de 1944.

Au chapitre du fromage, la production s'élève à 58,636,238 livres et montre une diminution de 2%. Par ailleurs, la fabrication de crème glacée à 3,283,016 gallons représente 20% de la production canadienne et dépasse de 1.9% le volume fabriqué en 1944 pour la même période.

Depuis la guerre, il est indiscutable que la production laitière du Québec a progressé dans tous les secteurs. Elle a satisfait à des besoins toujours croissants, tout en accentuant l'élan qui lui avait été imprimé, dès avant la guerre, vers l'amélioration de la qualité des produits transformés. Sous ce rapport Québec tient la première place au Canada, encore cette année, avec 53% de sa production classée No 1, tandis que 91.7% de sa production fromagère passe également à la première catégorie. Toutefois, en octobre, 96.06% du fromage québécois a été classé No 1 en regard de 96.70% de la production d'Ontario qui tient toujours le premier rang.

Notre industrie laitière contribue 30.2% du beurre canadien 32.9% du fromage, 20% de la crème glacée et, dans le secteur des concentrés du lait 27% de la production canadienne.

Les objectifs du Québec, tels que déterminés à la conférence agricole des provinces, prévoyaient 6% d'augmentation en production

La demande en dépit des circonstances changeantes, demeurera élevée. — Les moyens dont dispose le cultivateur pour atteindre les fins proposées

Texte du Service de l'Information du ministère provincial de l'Agriculture

En face de 90 millions de victimes de la guerre qui manquent de l'indispensable: nourriture, chauffage et gîte et au surplus sujettes aux maladies épidémiques résultant d'une alimentation insuffisante et défectueuse, il ne peut être question de surproduction agricole dans le monde en juin 1946. Même si la fermeté des marchés domestiques devait fléchir par suite du chômage temporaire qui marquera la transition de l'industrie de guerre à l'industrie de paix, le niveau élevé de l'activité des usines de guerre n'ayant pas encore été contrebalancé, situation dont il faut tenir compte puisqu'elle a déjà influencé le volume des affaires en général dans une proportion de 9% à la baisse, nos surplus trouveront facilement cours sur les marchés extérieurs. D'ailleurs des contrats existent actuellement qui garantissent l'écoulement de certaines productions animales à des prix déterminés. Il est donc désirable que la production agricole, dans tous les domaines, soit maintenue au niveau de cette année.

Une brève revue des moyens dont disposent les cultivateurs pour réaliser ce programme de production s'impose.

Semences et engrais chimiques

Les approvisionnements d'engrais chimiques restent à peine suffisants pour répondre à la demande normale des cultivateurs: ceux de sulfate de potasse sont particulièrement restreints, ce qui a forcé le Conseil provincial des Engrais chimiques à modifier les formules d'engrais composés pour la fertilisation du tabac.

Si les livraisons sont telles que prévues, les cultivateurs pourront se procurer les formules d'utilité générale 0-14-7, 3-18-0, 2-13-6,

2-12-10, 4-12-6 et 4-8-10. Les principaux engrais à tabac seront les 5-8-7 et le 2-10-8, mais la vente du 3-10-8 (qui n'est pas recommandé en général pour le tabac jaune) est aussi autorisée. L'on trouvera probablement sur le marché la formule 2-8-16, recommandée pour la fertilisation des terres noires.

Les cultivateurs qui emploient le nitrate de soude devront lui substituer le nitrate d'ammoniaque qui est aussi soluble et qui revient meilleur marché.

Comme les conditions de transport sont des plus difficiles, l'on a vite instamment les cultivateurs à placer leurs commandes d'engrais chimiques le plus tôt possible.

Semences

Il y a rareté de trèfle rouge moyen (type à deux coupes). La production au pays est estimée à 4,442,000 livres en 1945 comparativement à 8,960,000 livres en 1944.

A la demande du Conseil provincial des Semences, l'administration (fédérale) des semences s'est engagée à n'exporter que les semences de trèfle rouge moyen qui peuvent être classées selon les exigences de la loi fédérale des semences et de réserver pour les provinces de l'Est la plus grande quantité possible de graine de trèfle rouge moyen, l'Ouest pouvant utiliser plus avantageusement les semences de grands trèfles rouges, Mammoth et Alloswede, dont la production canadienne a été beaucoup plus forte que l'année précédente.

La production québécoise de semence d'avoine a été plutôt faible, à cause des conditions climatiques qui ont nui à l'ensemencement.

(Suite à la page 16)

Repassse en horticulture

Ce que fut l'année 1945 d'après un résumé du Service provincial de l'Information et des Recherches.

Au cours de 1945, les récoltes horticoles ont manifesté des oscillations dues à la température. Quelques-unes ont été bonnes, mais la plupart furent nettement inférieures à celles d'une année normale. D'aucunes même ont été nulles. Un printemps hâtif, froid et pluvieux, un été peu ensoleillé et un automne également pluvieux furent causes des écarts subis dans maintes productions. A l'inclemence des conditions atmosphériques, il faut ajouter la rareté de la main-d'œuvre qui, en bien des cas, a paralysé les efforts des horticulteurs. Par contre, les denrées se vendaient gros prix et bien des producteurs oublièrent leur déveine.

Les cultures maraîchères:

Les récoltes natives furent presque nulles. Les gelées et les pluies ruinèrent les plantations. Les récoltes tardives furent excellentes en volume, mais médiocres en qualité. On craint qu'elles se conservent mal au cours de l'hiver. Des centaines d'arpents n'ont pu être récoltés à cause des pluies fréquentes de septembre et d'octobre. Ceux qui furent assez heureux pour sauver leur production l'écoulèrent à des prix d'abaissés sur un marché où l'offre avait peine à satisfaire la demande.

Les conserves alimentaires:

Par suite d'une mauvaise récolte de légumes nâifs, l'industrie des conserves a marché au ralenti. La production des usines sera nettement déficitaire. Les conserves de pois, de ble d'Inde et de tomates sont évaluées à 45% d'une production normale et celles des fèves à 75%.

Pommes de terre:

La qualité est généralement bonne bien qu'en certaines localités le mildiou ait fait quelques ravages. Le rendement est moindre que l'an dernier. Les 164,000 acres ensemencées au printemps n'ont produit que 16,250,000 boisseaux. Compare à celui de l'an passé, ce chiffre signifie une diminution de 35%. La récolte de 1944 s'élevait à 25,053,000 boisseaux pour 169,000 acres plantées. On prévoit en outre une rareté de pommes de terre de semence le printemps prochain.

Le tabac:

Le tabac est une des rares récoltes bien réussies en 1945. Son volume estime à 10,300,000 livres assure une augmentation de 200,000 sur 1944. Le tabac à pipe s'est vendu au même prix que l'an passé, mais le tabac à cigarette a obtenu quelques sous de plus la livre en moyenne. La valeur de la récolte totale s'établit à \$2,700,000 comparativement à \$2,500,000 en 1944. Les gelées du début de juin ont ruiné plusieurs plantations mais elles ont été reprises par la suite.

(Suite à la page 19)

(Suite de la page 19)

La Terre

Hebdomadaire
Agricole

Fondé en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopération Fédérée.
GERARD FILION, L.S.C., administrateur.
DOMINIQUE BEAUDIN, directeur.
BERNARD BÉRUBÉ, rédacteur.

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave. Viger, Montréal — Tél. Lancaster 6273
imprimé au "Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée", Ottawa

Les semences de janvier

Aux littérateurs la vie des champs a toujours paru si charmante qu'ils lui ont emprunté leurs plus vives images. En leur langage, tout ce qui promet croissance et rendement est une menace. En ce sens, on peut semer en tous les mois à commencer par janvier puisque c'est le premier de l'année. Pour préciser davantage, les semences de janvier, ce peuvent être les réflexions inspirées par le temps, une revue des tâches à venir, l'établissement d'un plan de culture pour l'année qui commence, la préparation lointaine aux travaux qui reprendront au gré des soleils propices. Que ce ne soit pas là perte de temps, un dicton répandu en maintes paroisses l'affirme sans réplique: "Le calcul vaut mieux que le travail". En parlant de calcul, on tombe en pleine comptabilité. Que dit, à sa manière, l'inventaire de fin d'année? Rapporte-t-il progrès ou recul? La ferme a-t-elle donné des profits? Le compte d'épargne est-il à la hausse ou à la baisse? Est-ce le capital ou la dette qui grossit. La situation est-elle stationnaire? Si on n'avance pas, si on piétine sur place, c'est le temps de dire sur le ton décisif et final: "Il faut que ça change!" — Mais, au fait, est-ce que les recettes et les dépenses sont oubliées au jour le jour ou sont-elles inscrites au cahier réglementaire? Si on est riche, il faut tenir ses comptes afin de payer l'impôt sur le revenu.

... Si on est pauvre, il faut les tenir afin de s'enrichir. Commencée dès janvier, la comptabilité est une semence qui rapporte en décembre. Elle est aussi le secret de l'aisance à laquelle bien des cultivateurs sont patiemment parvenus. Comment savoir où on va si on ne sait par quelle route on chemine?

C'est l'habitude de quelques régisseurs de fermes expérimentales de dire dès maintenant à ceux qui cultivent: "Dressez sans retard vos plans de culture". C'est déjà fait partiellement par les labours là où la température s'est montrée complaisante. Ce détail même indique bien que sur une terre il faut, comme l'on dit, penser longtemps d'avance. Un plan de culture ne s'improvise pas. Il n'est pas prématuré de le dresser dès janvier. Pendant deux mois, trois mois, le sol dormira profondément sous sa couverture de neige et de glace, mais si longue que paraisse cette période, il s'éveillera encore trop vite pour le semeur négligent. C'est pourquoi fixer avec précision et pour des raisons sérieuses le programme agricole de la ferme est l'une des profitables semences de janvier.

Bien que la paix soit revenue, chacun sait que la situation n'est pas encore normale. Beaucoup soutiennent que le Canada s'est enrichi pendant la guerre; néanmoins les acheteurs constatent avec surprise que, dans la plupart des magasins, manquent des produits essentiels à la production agricole. Un conseil répété depuis plusieurs années reste de mise: il faut acheter de bonne heure les engrais chimiques, les semences, les machines dont on aura besoin en avril ou en mai. Il n'y a pas d'inconvénient à le dire maintenant, car il s'en trouvera toujours qui l'auront appris trop tard quand les attelages partiront pour les champs. Il aurait fallu y penser en janvier...

En l'un de ses derniers numéros, une importante publication agricole des Etats-Unis, — le "Farm Journal" de Philadelphie, — parlait en ces termes aux fermiers américains: "Produisez à plein rendement en 1946. Les prix de la plupart des produits de la ferme resteront élevés. Mais arrangez-vous pour diminuer vos prix de revient dès l'année prochaine". Ces lignes auraient pu aussi bien être écrites pour le Canada. On ne lit pas loin dans l'avenir. Cependant, l'année qui commence nous offrira encore des marchés faciles. On pourra, sans grand risque, viser, en toute pièce, aux récoltes abondantes. La conférence fédérale provinciale, tenue à Ottawa au début de décembre dernier, en est arrivée à des recommandations semblables. Sauf pour quelques rares produits agricoles, elle préconise des augmentations ou une réduction égale à celle de 1945. Dans la mesure où valent les probabilités, nous avons encore une année favorable devant nous. Ce qui viendra après, à l'exception des optimistes, nul ne le sait. Il faudra donc tout mettre en œuvre en 1946 pour consolider l'exploitation agricole et pour être prêt, par la suite, à faire face au rajustement qui s'annonce. Autre pensée, autre semence de janvier!

L'année commence, chargée de souhaits et pleine de promesses. Que la ferme réponde au labeur de l'homme! Que, la température s'y prêtant, elle donne les hauts rendements désirés! Que les marchés amoncellent les revenus généreux! Voilà que, sous d'autres mots, reparait la formule: "Heureuse année et prospérité." C'est que les souhaits sont aussi une semence de janvier, la plus abondante et la plus répandue.

Dominique Beaudin

CRIBLURES

Collaboration plus étroite

C'est un fait admis un peu partout que l'U.C.C. a été pour beaucoup dans l'étonnante expansion du mouvement coopératif dans les milieux ruraux au cours des dix premières années. L'Union Catholique des Cultivateurs n'a pas la prétention de s'en attribuer tout le mérite. Mais après avoir rendu à César ce qui lui appartient, il est tout de même permis de se demander si les succès considérables du mouvement coopératif eussent aussi rapides et aussi concluants si l'U.C.C. n'avait jamais existé.

Le rôle important joué par l'U.C.C. dans l'éducation et la propagande coopératives paraît dont ne plus faire de doute. Mais il n'est pas mauvais qu'à une certitude acquise vienne s'ajouter un témoignage concret qui la confirme d'éclatante façon. En voici un qui ne manquera pas de donner plus de force à cette assertion. Deux coopératives agricoles de la région de Chicoutimi — celles de St-Bruno et Bagotville — reconnaissent sans hésiter que l'U.C.C. constitue leur meilleur organisme d'éducation et de propagande. Et elles tiennent à exprimer de façon tangible leur reconnaissance à l'U.C.C. Ces deux coopératives viennent en effet de décider de verser chaque année un montant de 3 pour cent pris à même leurs revenus nets à l'Union diocésaine de Chicoutimi et à leurs cercles respectifs, dans la proportion suivante: 2 pour cent à l'Union diocésaine et 1 pour cent au cercle local.

Les coopératives agricoles de St-Bruno et Bagotville se rendent aussi au vœu exprimé il y a moins de 5 mois au congrès de Chicoutimi tenu à St-Bruno. Elles sont les premières coopératives de la province à s'engager dans cette voie de la collaboration de plus en plus étroite entre l'U.C.C. et les coopératives.

Cela vaut certes d'être noté, car si les intérêts capitalistes trouvent facilement des fonds pour mousser leurs affaires et défendre au besoin leur point de vue, les coopératives ne trouveraient pas elles aussi les moyens de s'assurer des défenseurs et des propagandistes pour protéger et intensifier le mouvement. St-Bruno et Bagotville viennent de tracer le chemin. Il faut souhaiter que cette heureuse initiative trouve des imitateurs ailleurs dans la province.

B. Bérubé.

Un loyal essai

Il ne saurait y avoir de temps plus mal choisi que celui des fêtes pour annoncer de mauvaises nouvelles au sujet du sucre. Sans sucre, impossible de faire des bonbons, et sans bonbons, il manquerait quelque chose aux réjouissances traditionnelles de ces quelques jours de bombance.

On aurait pu espérer, lorsque la guerre a pris fin en août dernier, voir lever le rationnement du sucre à tout le moins dès 1946, sinon vers la fin de 1945. La Commission des prix vient de dissiper toute illusion à ce sujet et de sonner une note plutôt pessimiste. Il paraît que c'est peu probable, s'il faut en croire cet organisme de contrôle institué pour sauver la démocratie de la dictature, que la ration actuelle de six onces de sucre par personne par semaine soit augmentée cette année. On aurait paraît-il, consommé les réserves et le monde mange actuellement son "capital de sucre". C'est une perspective peu ré-

jouissante, sauf pour les gens qui souffrent de diabète. Mais il y aurait moyen d'y remédier dans une certaine mesure pour qu'on ne soit, cette fois, pas pris au dépourvu vers la fin de l'année qui commence. Ce serait que les cultivateurs des régions propices à la culture de la betterave à sucre tentent un nouvel effort le printemps prochain. Les deux dernières années ont été, il est vrai, fort décevantes. Mais il en est ainsi de toutes les nouvelles cultures. Les débuts sont toujours marqués d'échecs retentissants.

La culture de la pomme de terre introduite par Parmentier n'a pas été acceptée d'emblée par les gens de son temps, loin de là. Et pourtant, pour le sucre, il ne s'agit pas de pousser le consommateur à en manger, comme ce fut le cas pour la patate. Le temps a heureusement tout arrangé, et aujourd'hui, on cultive et on vend les patates au char.

L'industrie de la betterave à sucre aurait contribué, au dire des gens au courant, à approvisionner les pays d'outre-mer dans la proportion de 19 pour cent. Ce n'est tout de même pas si mal pour une culture si décriée. De toute façon, question politique mise à part, il faudrait prendre la résolution de faire un nouvel essai loyal de la culture de la betterave à sucre cette année. Et comme toute culture rationnelle exige de la réflexion et des préparatifs, il serait temps d'y penser dès maintenant.

B. Bérubé.

Sollicitude

Il paraît pour le moins étrange que des compagnies d'électricité qui se sont longtemps montrées réfractaires à l'électrification des campagnes fassent subitement preuve d'un tel empressement pour fournir l'électricité aux cultivateurs. La lumière commencerait-elle à se faire dans le cerveau des directeurs de certaines grosses compagnies? On serait porté à le croire, si l'on en juge par les efforts déployés depuis quelque temps par certaines compagnies pour devancer le mouvement coopératif qui prend de plus en plus d'ampleur dans le domaine de l'électrification rurale.

Toute cette activité des compagnies d'électricité se fait à grands renforts de publicité, comme cela se doit quand on manipule des millions qu'on a peur de voir échapper. Nous avons présentement sous les yeux un long compte rendu qui raconte avec force détails et dans un style ampoulé de propagande l'installation de l'électricité dans quatre paroisses du Bas St-Laurent. Voici un spécimen de cette prose publicitaire qui jette une lumière nouvelle sur les excellentes dispositions à l'égard des cultivateurs qui animent tout à coup une de ces compagnies qui, comme tant d'autres, de façon intempestive, montre des soucis humanitaires: "Lux orta est! La lumière est arrivée!" lit-on dans ce compte rendu. Tel est le refrain que l'on retrouve sur les lèvres des paroissiens de X, Y et Z qui jouissent depuis 72 heures du service de l'électricité. La compagnie Quebec Power, depuis deux ans, poursuit sa politique d'électrification rurale, en vue d'accrocher au plus grand nombre possible de cultivateurs les avantages de l'électricité, et ce, au milieu des difficultés sans nombre et malgré la rareté de main-d'œuvre et le manque de matériel.

Et le refrain se continue ainsi sur une colonne et demie. Les cultivateurs de ces paroisses qui

(Suite à la page 4)

CHARDONS SECS

En hiver, par 40 degrés sous zéro, on a au moins la satisfaction de savoir que les chardons ne poussent pas...

Ceux qui boivent pour se réchauffer ressemblent à ceux qui boivent pour se rafraîchir en ce sens qu'ils boivent pour boire!

Un cultivateur vient au marché Bonsecours. Il vend une douzaine de diodes à un client reconnu plus tard pour un marchand plein de trucs. Celui-ci accepte de payer le prix de détail. Mais lorsqu'il s'agit de compter l'argent, il prétend qu'il lui en manque et va chercher un représentant de la Commission des Prix. Le prix de détail devient subitement illégal et le cultivateur, contraint de vendre, est menacé de poursuites. On voit bien que la loi protège les faibles... Ainsi finit l'histoire. D'accord: elle n'est pas drôle; elle est triste.

En Ontario, le ministre de l'Agriculture affirme qu'il y a 50,000 cultivateurs de trop dans sa province. Le calcul est probablement plus simple qu'il n'y paraît. Il y a probablement rien qu'un ministre de l'Agriculture de trop!

Une publication anglo-canadienne — "The Country Guide", de Winnipeg, — accuse l'Angleterre de se livrer à un nationalisme économique étroit. Elle rappelle que le Canada a donné des milliards à la belle mère-patrie. Elle s'étonne que notre pays reçoive, à la place des marques de gratitude, des coups. A la générosité naïve succèdent assez facilement les naïfs regrets.

Si on se sent porté à faire un cadeau au Faucilleur, qu'on lui achète une faucille neuve...

Le FAUCILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Et déjà voilà dix ans...

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 1er janvier 1936, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

M. l'abbé Lionel Groulx vient de publier un livre intitulé "Orientations". M. Albert Rioux en fait un bref commentaire et le propose à la méditation des lecteurs au commencement de la nouvelle année. Il termine ainsi: "L'association, c'est le levier tout-puissant qui peut élever l'agriculture au premier rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre et qu'elle doit reprendre à tout prix sous peine de déchéance irremédiable."

M. Auguste Scott, secrétaire des Cours à domicile, souhaite ses meilleurs vœux de bonne année à tous les cultivateurs et en particulier à tous les élèves des cours à domicile. "Que votre résolution, écrit-il, que votre mot d'ordre cette année soit: L'ETUDE."

M. Gerard Filion souligne l'empressement avec lequel les cultivateurs répondent au questionnaire de l'U.C.C. sur les opérations du Prêt agricole. Il cite une lettre de félicitations et d'encouragement d'un lecteur qui se dit "décidé à encourager l'U.C.C. à l'avenir et à faire tout son possible pour recruter le plus de membres qu'il pourra".

Un ministre du gouvernement de la seule province française d'Amérique présente ses vœux en anglais à l'U.C.C. Le texte que la "Terre de Chez Nous" reproduit intégralement se lit comme suit: "With best wishes for a Merry Christmas and a Happy New Year. J. N. Francoeur, Minister of Public Works, Game and Fisheries, Province of Quebec". Evidemment nous sommes en 1936. En 1946 serait-ce différent?

La colonisation

En exemple à toutes les familles du Canada et ailleurs

L'éducation
se propage

Plus que toute autre saison peut-être, l'hiver est propice à l'étude. Depuis quelques semaines en effet les journaux rapportent la reprise des séries de conférences éducatives, des activités de cercles ou de groupes dont l'objet est d'approfondir les diverses questions qui se posent à l'attention du public, de trouver des solutions aux problèmes qui entravent la marche du progrès. Et c'est ainsi que dans presque tous les domaines l'on prend le temps d'ouvrir des livres, de poursuivre des enquêtes en vue d'adopter des moyens susceptibles d'améliorer un tant soit peu son existence, tout en faisant du bien autour de soi.

L'établissement rural fait cette année l'objet d'une étude particulière de la part de l'U.C.C. qui le traite sous tous ses aspects dans un cours que publie son organe hebdomadaire, "Le Terre de Chez Nous". Or il semble bien que cette question importante ne sera pas mise à la portée des seuls lecteurs de ce journal, en majorité des cultivateurs du Québec. Dans plusieurs autres provinces en effet l'on a l'intention de donner à ce cours toute la publicité voulue, d'en faire bénéficier tous ceux qu'il peut intéresser, parmi nos compatriotes de langue française. Déjà reproduit dans "La Survivance" d'Edmonton, qui couvre la province d'Alberta, dans "Le Droit" d'Ottawa que reçoivent la plupart des franco-ontariens, il paraîtra prochainement dans "La Liberté et le Patriote" qui dessert le Manitoba et la Saskatchewan, tandis que "L'Évangéline" de Moncton s'apprête à le faire pénétrer dans les foyers acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard. Partout, donc, on entend parler, ces mois-ci, de cette question de grande actualité qu'est celle de l'établissement des jeunes ruraux. C'est là un mouvement dont il faut se réjouir, car nul autre intermédiaire que la presse ne saurait atteindre tous nos groupements disséminés à travers le pays. Et l'on doit féliciter ces organes de prêter si généreusement leur concours à l'œuvre colonisatrice, de même qu'il faut remercier "Le Terre de Chez Nous" de sa gracieuseté.

Les données et les expressions d'opinion que l'on recueillera à la lecture de ce cours auront le don, espérons-le, d'inciter de nombreux groupements à en faire l'étude en commun. Des délibérations qu'elle suscitera devrait naître un déclenchement de la prise de possession du sol par nos fils de cultivateurs qui veulent rester fidèles à la terre, de même qu'un attachement accru à leur profession agricole de ceux qui auraient pu être tentés de troquer leur sécurité rurale contre le miroitement de la vie urbaine.

Marc R. MEUNIER

La fête de la
Sainte Famille

La fête de la sainte Famille tombe cette année le dimanche 13 janvier. Elle a été célébrée l'an dernier avec un éclat inaccoutumé, alors qu'elle inaugurait, dans un grand nombre de diocèses, une semaine familiale. On se serait cru revenu aux jours édifians de la Nouvelle-France lorsque, sous l'ardente impulsion de Mgr de Laval, le culte de la sainte Famille fleurissait dans tous les foyers. Il ne faudrait pas laisser tomber cet élan. De toutes nos traditions il en est peu qui soient aussi salutaires que la dévotion à la sainte Famille. Les autorités religieuses et civiles nous répètent que la famille est la pierre d'assise de notre nationalité. Elles nous exhortent à en faire une institution saine, forte, chrétienne. Le premier moyen n'est-il pas de placer nos foyers, au commencement de l'année, sous la protection de la sainte Famille, de la leur donner comme modèle. Que chaque famille canadienne-française orne donc demeure d'une image de la sainte Famille, qu'elle fasse devant elle, le 13 janvier, la consécration familiale qu'elle s'efforce durant toute l'année d'imiter ses vertus.



A l'horizon le soleil décline. Les derniers rayons enflamment encore les nuages de l'ouest. C'est la fin du jour. A Nazareth, le travail cesse. Saint Joseph a peiné tout le jour. Il entre au foyer. La Vierge l'accueille et le Sauveur Enfant lui tend les bras. La scène est toute simple. Cependant, la maison est un temple qui abrite la Divinité et les familles de tous les pays et de tous les âges y puiseront des exemples de vertu et des leçons de vie.

Les vertus familiales
dans la profession agricole

Les cultivateurs de Bagotville et des paroisses voisines ont tenu une journée d'étude au cours du mois de décembre. M. le chanoine Gaudreault, curé de Bagotville, leur a souhaité la bienvenue et les a exhortés à s'unir et s'armer de sens social. De cette brève allocution, nous publions ici la dernière partie qui vaut pour tous, même pour ceux qui ne sont pas de la paroisse...

Je voudrais pouvoir crier de toute la puissance de mes poumons de manière à être entendu de tous les fils de cultivateurs de notre province et de notre région: "Jeunes gens, qui désirez conserver avec le foyer ancestral, les saintes traditions de vos pères et de vos grands pères, de grâce, n'allez pas chercher votre future épouse dans ces agglomérations de la ville et de la manufacture où l'on ne respire que le bruit et l'air enfumé, où l'on ne voit que le dévergondage et la sottise prétention: cherchez-la plutôt dans ces bonnes familles canadiennes-françaises de la campagne, heureuses de leur sort et plus heureuses encore de pouvoir donner à l'Eglise et à la Patrie de nombreux enfants dont le sang pur et vigoureux, l'éducation saine et soignée feront leur bonheur et le vôtre.

Ces femmes qui savent manier le rouet et le fuseau comme elles manient leur chapelet et leur

livre de messe, assureront votre survivance, votre bonheur présent et futur.

La femme forte, la femme laborieuse et chrétienne est un trésor d'un prix inestimable qui l'emporte infiniment sur l'or et sur l'argent, sur les pierres les plus précieuses.

Cherchez-la en la demandant à Dieu et en la méritant. Nous ne recevons, en effet, que ce que nous nous méritons, car Dieu est juste."

De là, chers cultivateurs, une grave leçon se dégage: conservez à vos enfants, je vous en prie, à vos jeunes et à vos âgés, le goût de la terre et de la campagne, le goût du travail des champs de préférence au travail de l'usine, du magasin et du bureau, en leur donnant l'exemple et en leur fournissant ce qui est de nature à développer leur initiative, leur compétence et leur droiture.

Que ces enfants soient vos amis, vos compagnons de travail, vos confidents, les ornements de votre foyer et les associés de votre prière. L'union fait la force et la prospérité. L'on dira en vous voyant et en vous admirant: "Quelle belle famille!" Comme ces gens sont heureux!" Comme ils sont prospères!

Vous prêcherez par là, de la manière la plus éloquente, la doctrine que l'on enseigne partout et qui seule peut nous sauver: la nécessité du retour à la terre.

Journaux
et
RebuesDans l'univers
et au Canada

Ceux qui invitaient les Canadiens français à se battre pour la liberté des petits peuples européens ne se gênent pas pour asservir les minorités des provinces anglo-canadiennes. "Le Droit", d'Ottawa, le leur rappelle avec modération.

La population catholique de la province d'Ontario représente vingt-quatre pour cent de la population totale et l'élément franco-ontarien dix pour cent. Ces minorités demandent tout simplement, en accord avec les délibérations des assemblées internationales des Nations-Unies, que leurs libertés religieuses et scolaires soient sauvegardées, indépendamment de toutes les garanties constitutionnelles qui leur sont accordées par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et par les documents légaux qui l'ont précédé et sur lesquels ces garanties sont solidement établies.

Piètre exemple

Le joli cadeau du Jour-de l'An que se sont fait les députés fédéraux et les sénateurs a provoqué dans la presse divers commentaires dont le plus grand nombre sont loin d'être élogieux. Le "Financial Post" de Toronto considère, pour sa part, que c'est un bien piètre exemple à donner à la population à qui on demande de se serrer la ceinture et de payer des impôts écrasants sous peine de sévères sanctions. Voici ce qu'il écrit:

Les députés au Parlement d'Ottawa donnent un bien piètre exemple au reste du pays en se votant eux-mêmes une augmentation d'indemnités de \$2,000 dans un temps comme celui-ci. Le gouvernement a gardé le contrôle sur les prix, les salaires et les gages et continuera de le faire aussi longtemps qu'il n'y aura pas de marchandises et de services pour suffire à la demande.

Dans les circonstances, le moins qu'on puisse dire, c'est que le temps est fort mal choisi pour les membres du Parlement et les sénateurs de gonfler leur portefeuille. On pourra certes se compter chanceux si cet exemple n'a pas pour résultat de provoquer une demande générale de faveurs semblables dans tout le pays. Après s'être votés une pareille augmentation, les législateurs seront en fort mauvaise posture pour résister à la pression.

Groupe turbulent

La question du drapeau a soulevé passablement de commentaires. Un groupe très turbulent que nombreux a fait plus de bruit à lui seul que toute une armée pour tenter de démontrer que l'UNION JACK doit avoir la place d'honneur sur le futur drapeau canadien. C'est loin d'être l'opinion de la majorité, mais d'une petite minorité de gens sans patrie autre que l'Angleterre. M. Louis-Philippe Roy, de l'ACTION CATHOLIQUE dit ce qu'il faut penser de ce groupe bruyant. Il écrit:

Un groupe dont nous ne pouvons mesurer l'importance numérique veut absolument introduire le drapeau d'un autre pays dans le nôtre, ce qui est contraire à l'héraldisme comme au bon sens. Un autre groupe bien plus nombreux, selon toutes les apparences, composé de Canadiens de langue anglaise comme de langue française, comprennent les soldats actuellement sous les armes, ne veut pas plus de l'Union Jack anglais que du Tricolore français, mais un drapeau CANADIEN tout court.

Le témoignage des soldats vaut d'être retenu. Ils veulent un drapeau bien à nous et ils expriment le désir que la feuille d'érable y figure puisqu'elle a été pour eux, sur les champs de bataille, le symbole de la patrie.

La Coopérative Fédérée de Québec

Gestion démocratique de l'économie (1)

"Par sa durée et sa cruauté, par son caractère total et quasi universel, la guerre aura eu, non seulement dans les choses, mais aussi dans les esprits, des répercussions multiples, complexes et profondes. Nulle part sans doute ces répercussions ne seront éphémères mais, dans les différents pays, elles seront plus ou moins durables, elles iront plus ou moins loin selon la nature et l'ampleur des sacrifices". (...)

"Parmi les aspirations déjà anciennes que la période de guerre aura ravivées et que la période d'après-guerre s'efforcera de satisfaire à travers les tâtonnements inévitables, il faut compter l'aspiration vers une gestion plus démocratique de l'économie. Déjà, des formules se construisent et s'essaient, grâce auxquelles l'économie serait, davantage que dans le passé, gérée pour le bien commun et sous le contrôle de ceux qu'elle doit servir.

"A côté de formules nouvelles et en conjonction avec elles, les coopérateurs offrent la leur, qui a déjà subi l'épreuve de l'expérience. Le mouvement coopératif, affirmant-ils, n'est pas seulement, selon les termes d'Albert Thomas, 'un fragment considérable d'économie organisée', c'est aussi un secteur démocratique de l'économie.

"Un signe extérieur de son caractère démocratique, c'est qu'il s'élargit sans cesse. Toute institution démocratique doit d'abord — condition non satisfaisante mais nécessaire — répondre à la volonté populaire. Le développement même de la coopération n'est-il pas un indice certain qu'elle réalise cette condition? Et ceux qui la veulent ne se contentent pas de la réclamer: ils la font, de leurs propres efforts, à leurs propres risques et sans avoir recours à la contrainte.

"Les coopérateurs ne justifient pas leur affirmation par des signes extérieurs seulement. Ils rappellent les origines populaires du mouvement coopératif, les catégories sociales qu'il rallie, sa philosophie, ses fins, ses méthodes, sa structure. Comme dans toute entreprise humaine, il peut y avoir, ici ou là, des écarts entre la doctrine et son application, entre le but visé et le but atteint, entre l'idéal et sa traduction dans les faits. Tout système démocratique a ses problèmes, dont le plus important est de réaliser toujours plus de véritable démocratie. Le système coopératif a donc les siens et il s'attache à les résoudre. Mais sous ces réserves, c'est-à-dire pratiquement dans toute la mesure où les associés exercent leurs droits et assument leurs responsabilités, chaque entreprise coopérative est un microcosme réussi d'un système démocratique. Les coopérateurs se hasardent même à penser que certaines formes de gouvernement démocratique des organisations coopératives mériteraient une attention réfléchie, notamment la répartition exacte et équilibrée des responsabilités entre les organes exécutifs et les organes de contrôle, cette répartition laissant à l'exécutif une grande liberté d'action sous un contrôle vigilant qui aide ou condamne mais n'entrave pas.

"Sans entrer dans le détail des organes de la démocratie coopérative, lesquels se ressemblent beaucoup entre eux dans tous les pays avec quelques légères variantes et sous des noms différents, il suffit de rappeler la fonction souveraine exercée par l'organe qui se rencontre dans toutes les institutions coopératives, à savoir l'assemblée générale des membres.

"Il est vrai que la proportion des membres qui fréquentent régulièrement l'assemblée générale n'est pas toujours considérable (généralement beaucoup plus faible dans les centres urbains et industriels que dans les milieux ruraux). Mais ceux qui prennent part à l'assemblée générale sont les membres les plus actifs, les plus éclairés qui ont volontairement placé parmi leurs devoirs civiques la tâche de veiller aux intérêts de tous dans le sein de leur coopérative; leur assiduité et leur zèle leur permettent de se familiariser rapidement avec les différents aspects de la vie de leur société, et ainsi, de remplir intelligemment et efficacement la mission qu'ils se sont donnée: parmi eux figurent, en grand nombre, des membres des guildes ou autres groupements intérieurs de la coopérative. En raison même de leur esprit développé, ceux qui prennent part à l'assemblée générale sont normalement en contact avec le beaucoup plus grand nombre de membres qui éprouvent un intérêt moins actif mais réel pour les affaires de la société; ils sont donc capables à la fois de refléter fidèlement ce qu'on pourrait appeler l'opinion publique des associés et de la rallier, dans les circonstances importantes, autour d'une action commune. On peut donc dire que dans l'organisation coopérative, l'assemblée générale joue effectivement son rôle et exerce une influence réelle sur la vie de l'organisation. En outre, ce rôle et cette influence sont comparablement plus considérables dans une organisation coopérative que dans une société de capitaux. Les actionnaires d'une société de capitaux, en effet, apportent à l'assemblée générale une préoccupation unique, quantitative et relativement simple: la fructification du capital qu'ils ont engagé. Cette préoccupation est prévisible, elle est même connue d'avance et d'ailleurs partagée par les administrateurs qui ont ainsi peu de choses à apprendre de l'assemblée générale. Au contraire, les coopérateurs ne sont pas seulement, dans leur collectivité, les propriétaires de l'entreprise, ils en sont personnellement et directement les usagers; chacun d'eux apporte donc à l'assemblée générale une volonté beaucoup plus complexe et nuancée, orientée vers la multiplicité des éléments qui constituent la qualité du service attendu de l'entreprise. L'assemblée-générale d'une organisation coopérative est donc une source nécessaire de direction et de renseignements pour les administrateurs qui y sont pleinement informés de la volonté des membres. C'est d'ailleurs aussi une source de renseignements pour les membres eux-mêmes qui y apprennent tout ce qu'il importe de savoir sur la marche de l'entreprise et peuvent ainsi se mettre en état d'apporter à l'oeuvre commune le concours dont elle peut avoir besoin. Enfin, ce n'est pas seulement un organe d'information mutuelle, c'est aussi, bien entendu, l'organe par lequel la collectivité des membres exerce son contrôle, assure éventuellement sa défense et désigne ceux qui doivent administrer ses intérêts."

"La coopération place l'origine et l'exercice du pouvoir là même où naissent les besoins. L'homme y reste maître de lui-même: l'organisation est à son service."

(1) Extrait du "Mouvement coopératif et les problèmes actuels", publication du Bureau International du Travail — 1945.

La coopération et le régime agraire (1)

"Quels que soient les avantages économiques et surtout sociaux de l'exploitation du sol par le système de faire-valoir direct de la propriété familiale, celle-ci n'en a pas moins besoin de chercher à prendre à la grande exploitation capitaliste quelques-uns de ses éléments. C'est par l'association, notamment sous forme coopérative, qu'elle y parvient, et l'évolution, en ce sens, a été particulièrement remarquable au cours des vingt années de l'entre-deux-guerres, en Europe, et notamment en France."

(...)

"... Il est évident que, dans les pays où la propriété individuelle est fortement enracinée, dans ceux où la répartition démocratique du sol est le résultat d'une évolution séculaire et qui se poursuit patiemment dans le même sens... seule la coopération peut venir en aide aux petits propriétaires ruraux qui exploitent directement le sol.

"On sait quelle est la souplesse du système coopératif et avec quelle facilité il s'applique à tous les objets de l'exploitation rurale. L'exemple du Canada, où, depuis 25 ans, la coopération rurale a fait des progrès si rapides, si étendus et si profonds, est là pour prouver que l'exploitation rurale de l'avenir sera dominée par le principe coopératif. Il peut s'appliquer progressivement et s'étendre sans limites: on peut aller de la simple coopérative d'achat d'outils, engrais et semences, jusqu'à la coopérative de production et de vente et même, si on le veut, jusqu'à une mise en commun complète du sol pour son exploitation en grand par l'association des coopérateurs.

"Indépendamment de ses vertus fondamentales et de ses buts idéaux, qui sont de transformer la structure économique et sociale par l'abolition du profit et du salariat et par l'institution de la justice dans la répartition des richesses, la coopération se recommande particulièrement en agriculture pour

ses qualités techniques. Elle seule, en effet, permet le maintien de la propriété familiale dans un système généralisé d'exploitation par les méthodes modernes de production et de vente. Elle se prête admirablement à l'intégration de la production agricole proprement dite avec les industries de première transformation, qui sont en train de prendre un développement nouveau sous l'influence des recherches et des applications faites pendant la guerre, par le traitement de produits ou de déchets jusqu'alors négligés et qu'il faut traiter sur place.

"La coopération, enfin s'adapte aux caractères de la vie rurale mieux qu'à aucun autre type de groupements humains. C'est qu'en effet les cultivateurs, quoi qu'on ait pu dire de leur tempérament individualiste, connaissent et pratiquent la solidarité mieux encore que les autres hommes. Ils sont tous exposés aux mêmes risques naturels et ont tous les mêmes intérêts professionnels. Vivant en petites communautés, sur un sol où leurs familles sont fixées depuis longtemps, ils se connaissent tous, ils ont même traditions, même genre de vie et même conception de la vie. Tout les pousse à s'unir et, à mesure que leur compréhension des faits économiques généraux progresse, à mesure qu'ils comprennent mieux l'impossibilité pour eux de vivre à l'écart de ces grands courants économiques, ils aperçoivent plus nettement la nécessité de s'unir et c'est la coopération qui leur en offre le moyen le plus souple et le plus efficace."

(1) Texte de M. Roger Picard, emprunté à "Agriculture", revue de la Corporation des Agronomes de la Province, numéro de septembre 1945. Ce monsieur Picard est le même que les coopérateurs ont eu l'occasion d'entendre au congrès des coopérateurs en 1944, dans une conférence sur "la paix dans le domaine international".

R. M.

Criblures...

(Suite de la page 2)

jouissent enfin des avantages de l'électricité doivent tout de même se demander par quel sortilège cette compagnie en est arrivée à manifester tout à coup tant de sollicitude à leur égard, quand on sait jusqu'à quel point elle se faisait prier, comme un bon nombre d'autres du reste, pour installer l'électricité dans les rangs les plus reculés au moment où l'on avait en abondance main-d'oeuvre et matériel. C'est un de ces mystères qui ne s'expliquent que par la crainte de perdre un si beau fromage. La crainte serait-elle pour les compagnies d'électricité, comme pour beaucoup d'hommes, le commencement de la sagesse?

B. BERUBE

Un syndicat d'arts paysans

Dans sa livraison du 22 décembre dernier, la Gazette Officielle de Québec déclare avoir reçu le troisième original de la déclaration de la fondation d'un nouveau syndicat coopératif. Ce Syndicat porte le nom de "Syndicat des Arts paysans." La fondation remonte au 3 octobre dernier. Le siège social est situé à St-Jean Vianney, comté de Chicoutimi. Ce document a été déposé dans les archives du Secrétariat de la province.

Brevets d'invention

Voici une liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois d'octobre 1945. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureur de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catharine, Montréal.)

Eugène, Léo et Julien Vadeboncoeur de Montréal. "Frein de skis".

Léonard Gratton, St-Vincent, Alberta. "Table à rallonges".

Louis Latraverse de Montréal. "Dispositif de retenue de la base du plâtre".

Rév. Père François Marie, o.f.m. de la Réparation. "Règle à logarithmes".

J.-A.-B. Rancourt de Montréal. "Outil mécanique".

Paul-Euclide Rivest de London, Ont. "Couteau circulaire".

L.-M. Tremblay de Montréal. "Support de moteur électrique".

R. M.

Semences 1946

Pommes de terre

Les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture ont, à plusieurs reprises déjà, conseillé aux cultivateurs de ne pas attendre au printemps pour placer leurs commandes de semence.

C'est un fait connu de tous que notre dernière récolte de patates de consommation est de beaucoup insuffisante pour répondre à nos besoins, à un point tel que le gouvernement fédéral a dû prendre certaines dispositions pour importer des Etats-Unis plusieurs milliers de charges de wagons. Au cours des deux derniers mois seulement, il s'est importé, dans Ontario et Québec, tout près de 3,000 wagons de pommes de terre. Pendant quelques semaines, il y a eu

une telle rareté que de fortes quantités de patates de semence ont servi à la consommation.

Il nous est assez difficile de prévoir exactement ce que sera la situation aux mois d'avril et mars, mais il y a bien des chances que la semence se fasse rare au printemps si les producteurs de l'île du Prince-Edouard continuent de l'exporter au rythme actuel.

Comme les facilités d'entreposage, à Montréal et à Québec, ne sont pas considérables, il nous est impossible de retenir longtemps de fortes quantités dans nos entrepôts. Nous suggérons aux cultivateurs de faire un effort et d'aider leurs organisations locales en prenant livraison même durant les mois d'hiver.

Voyez donc sans tarder le gé-

rant de votre coopérative. Il vous fournira de plus amples informations.

Céréales

Les approvisionnements pour le printemps prochain sont le sujet de bien des conversations, et les nouvelles un peu trop hâtives que l'on entend comportent naturellement du vrai et du faux... nous allons dire du faux surtout!

Déjà, des vendeurs trop empressés essaient de faire croire aux cultivateurs que l'avoine sera très rare, très chère et qu'il vaudrait mieux acheter immédiatement de l'avoine recriblée.

Pour ce qui est des céréales, la situation n'est pas mauvaise. Nous croyons que tout cultivateur pourra acheter, au printemps, une vé-

Le Pape nomme trente-deux cardinaux à l'occasion de la fête de Noël

L'archevêque de Toronto, S. E. Mgr McGuigan, est du nombre. — Premier cardinal canadien de langue anglaise et cinquième cardinal canadien. — La population anglaise catholique du Canada est de un million et demi. — Consistoire secret le 18 février.

Sa Sainteté le Pape Pie XII a nommé trente-deux cardinaux à l'occasion de la fête de Noël. Un archevêque canadien est au nombre des dignitaires ecclésiastiques qui recevront la pourpre romaine au Consistoire secret du 18 février prochain. C'est Son Excellence Mgr James McGuigan, archevêque de Toronto, qui devient, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le deuxième cardinal canadien.

La nomination de ces 32 cardinaux, les premiers choisis par le Pape depuis son couronnement, le 12 mars 1939, ainsi que la date du consistoire, ont été annoncées dans une édition spéciale de l'organe officiel du Vatican, l'Osservatore Romano. Dix-neuf pays sont représentés sur la liste des nouveaux cardinaux. Ces nominations, comme l'a lui-même fait remarquer le Saint-Père, donnent un caractère international au Sacré Collège et sont une nouvelle preuve de l'universalité de l'Eglise catholique.

Parmi les nouveaux dignitaires de l'Eglise, on compte un cardinal chinois pour la première fois, quatre cardinaux américains: LL. EE. NN. SS. John Glennon, archevêque de St-Louis; Edouard Mooney, archevêque de Détroit; Francis Spellman, archevêque de New-York, et Samuel-Alphonse Stritch, archevêque de Chicago. Jusqu'ici, il n'y avait qu'un seul cardinal américain, S. E. Mgr Dennis Dougherty, archevêque de Philadelphie.

Outre Mgr McGuigan et les quatre cardinaux américains, on en compte deux au Brésil, un au Pérou, un au Chili et un en Argentine. L'Italie en compte quatre nouveaux; la France, trois; l'Allemagne, trois également; l'Espagne,

trois; l'Arménie, un; l'Australie, un; la Chine, un; la république de Cuba, un; la Hollande, un; la Hongrie, un; la Pologne, un; la colonie portugaise de Laurence-Marques, un, et l'Angleterre, un.

Avec les quatre nominations italiennes, il y aura maintenant 28 cardinaux italiens au Sacré Collège et 42 cardinaux non-italiens. L'Amérique du Sud, qui n'avait jusqu'ici que deux cardinaux, en aura six. Avant la guerre, les Etats-Unis avaient quatre cardinaux et ils en auront maintenant cinq. S. E. le cardinal Dougherty est l'unique survivant des quatre cardinaux américains. Les nouveaux cardinaux se réuniront à Londres pour le consistoire secret du 18 février, auquel ils n'assisteront pas, mais pendant lequel ils seront officiellement élus. Ils recevront le chapeau cardinalice le 21 février, au cours du consistoire public. Ce dernier consistoire ainsi que le consistoire secret sont les premiers depuis 1937. Il n'y en a pas eu d'autres depuis, à cause des difficultés de transport en temps de guerre.

Le nouveau cardinal canadien, S. E. Mgr McGuigan, est originaire de l'île du Prince-Edouard, mais il a passé la plus grande partie de sa vie en dehors des provinces maritimes. Ordonné prêtre, il fit du ministère à Edmonton, où il devint vicaire général de l'archidiocèse. A peine âgé de trente ans, il fut nommé archevêque de Regina et, quelques années plus tard, archevêque de Toronto. C'est le premier cardinal canadien de langue anglaise et le cinquième archevêque canadien à revêtir la pourpre romaine. Le Canada compte, d'après des chiffres officiels, un million et demi de catholiques de langue anglaise ou étrangère.

L'horizon international

Les entretiens de Moscou n'ont pas réglé les problèmes les plus urgents

La France et la Chine exclues de la rédaction des traités balkaniques. — Elles n'auront leur mot à dire que pour celui concernant l'Italie. — La question de l'Iran et celles de la Pologne et des pays baltes écartés.

L'aube de la nouvelle année se lève sur un monde affreusement dévasté et meurtri. Si encore c'était la véritable paix après laquelle soupiraient les peuples qui ont gémi pendant six longues années, marquées de ruines matérielles et morales indésirables. Mais non! D'après le Souverain Pontife lui-même, c'est seulement la "période d'après-guerre", pour employer un terme triste, mais très juste. L'année qui vient de prendre fin a été celle de la fin de la guerre, mais non celle de la fin des conflits, puisqu'il y a encore, ici et là dans le monde, des luttes fratricides, des conflits d'idéologies, des impérialismes agressifs. A cela il faut ajouter l'horreur de la bombe atomique qui plane comme une menace sur un monde en plein désarroi.

Après Moscou

La conférence des trois ministres des Affaires étrangères à Moscou s'est terminée à Noël. Des optimistes incorrigibles prétendent que tout s'est déroulé dans la plus grande atmosphère de cordialité et que les trois délégations ont réussi à s'entendre sur les principaux points. Mais après coup, on constate que cette conférence de onze jours n'a pas réglé les problèmes les plus importants. Le traité de paix de l'Italie sera préparé par l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie et la France, mais les traités concernant les pays balkaniques — Roumanie, Bulgarie et Hongrie — seront rédigés par l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie seulement. Le traité affectant la Fin-

lande sera préparé seulement par l'Angleterre et la Russie, qui sont les seules signataires de l'armistice finlandais. Ce projet a été envoyé à la France pour approbation.

Protestations

La Chine a acquiescé, dit-on, à cet arrangement à trois. Mais la France a tardé à donner sa réponse. Elle est enfin venue en fin de semaine. La France est nettement mécontente de l'accord de

(Suite à la page 19)



Les hon. Louis St. Laurent, ministre de la Justice, et Paul Martin, secrétaire d'Etat, qui seront les représentants du Canada à la première assemblée de l'Organisation des Nations-Unies. Cette assemblée de Londres.



S. E. Mgr James McGuigan, archevêque de Toronto, que le Saint-Siège vient d'élever à la dignité cardinalice. Pour la première fois dans son histoire, le Canada compte deux cardinaux.

Pas d'ingérence en Espagne

L'Espagne avertit la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de se mêler de leurs affaires

Le gouvernement espagnol a déclaré samedi dernier que l'Espagne ne tolérera aucune "intervention étrangère dans ses affaires internes".

Cette déclaration, publiée par le Conseil des ministres de Franco, semble être une réponse à ce projet d'une conférence de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France pour étudier la question de leurs relations avec l'Espagne.

Le communiqué dit que l'Espagne est prête à s'isoler elle-même des pays qui se sont servis d'elle "comme d'une torche pour allumer des incendies internes" et il accuse les communistes de lancer une "campagne de diffamation" pour abattre le gouvernement Franco.

Les Alliés et les membres de l'Axe ont tous deux songé à violer la neutralité de l'Espagne pendant la dernière guerre, dit la déclaration, mais ces "machinations" ont été anéanties par la politique "ferme et chevaleresque".

"Il a été révélé par des déclarations officielles des chancelleries et des documents rendus publics que nonobstant la position pacifique et neutre de l'Espagne, on a songé dans le camp des deux belligérants à violer la neutralité de l'Espagne, en faisant un objet d'agression", dit la déclaration.

Il ajoute que l'Espagne a prouvé sa sympathie à l'endroit des Etats-Unis en rompant ses relations diplomatiques avec le Japon à la suite de l'attaque contre Pearl Harbour.

Les milieux extrémistes de la presse étrangère ont été accusés de propager une "nouvelle campagne de mensonges et de calomnies" contre l'Espagne, et le cabinet dit qu'il "regrette que le sectarisme politique qui domine certains pays fait que des personnages officiels de ces pays semblent prendre part à cette campagne, oubliant des lois les plus élémentaires de la courtoisie internationale."



Message du Souverain Pontife au monde en ce premier Noël de paix

"Un Noël d'attente, d'espoir et de prières". — La guerre est finie mais ce n'est pas encore la paix. — L'universalité de l'Eglise et son indivisibilité. — Trois conditions d'une paix véritable et durable. — Traitement des vaincus.

A l'occasion de la grande fête de Noël, le Souverain Pontife, Sa Sainteté Pie XII, a adressé son message annuel au monde entier. Cette allocution du Saint-Père au Collège des Cardinaux était le premier depuis la cessation des hostilités. Il revêtait de ce fait une importance particulière pour les nations qui veulent sincèrement la paix. Le Pape a donné au monde des directives d'une très haute portée doctrinale et morale, pour le maintien de la paix et la concorde entre les nations. Si les chefs d'Etat voulaient s'en inspirer, ils trouveraient dans cette allocution du Saint-Père tout ce qu'il faut pour affermir la paix sur des bases stables.

Après avoir rappelé les maux qui ont affligé le monde depuis six ans, le Souverain Pontife a souligné le lamentable esprit de haine et de vengeance qui a prévalu dans le monde et les cris discordants de haine dans le tonnerre d'une guerre fratricide. Puis il se demande si on a une paix véritable: non, dit-il, seulement la "période d'après-guerre". Combien de temps faudra-t-il pour guérir tant de désordre matériel et moral, pour fermer de si nombreuses blessures! Sa Sainteté demande des prières pour que "ce Noël reste un temps d'attente, d'espoir et de prières, au Fils incarné de Dieu, pour que Lui, le Roi de la Paix, donne Sa paix au monde."

Quant à la nomination des nouveaux cardinaux, le Pape déclare qu'il a voulu placer au Sacré Collège le plus grand nombre possible de races et de peuples, image vivante de l'universalité de l'Eglise, attestation du fait que l'Eglise est au-dessus des nations, qu'elle est la mère de toutes les nations et de tous les peuples pris individuellement. "Nous avons désiré, dit le Saint-Père, que le plus grand nombre de races et de peuples soient représentés, de sorte que cette création symbolise d'une façon vivante l'universalité de l'Eglise. L'Eglise catholique, dont Rome est le centre, poursuit Pie XII, est au-dessus des nationalités par sa nature même. L'Eglise est une Mère — notre sainte Mère l'Eglise — une vraie mère, la mère de toutes les nations et de tous les peuples... Et parce qu'elle est mère, elle n'appartient, ni ne pourrait exclusivement appartenir plus à l'un qu'à l'autre, mais de tous elle est la mère au même degré."

Passant au caractère d'unité indivisible de l'Eglise, le Saint-Père dit "qu'elle est un tout indivisible parce que le Christ, son Chef, est indivisible et indivisible. Il résulte donc qu'une attaque sacrilège a été et est faite au Christ total, en même temps qu'un coup lâche a été porté à l'unité de l'humanité chaque fois qu'on a tenté de placer l'Eglise au service de tel ou tel peuple en particulier pour la confiner dans les limites d'une seule nation et pour l'exclure de telle autre nation... Un libéralisme stupide s'est efforcé de créer, sans l'Eglise et en opposition avec elle, une unité sur la culture laïque et un humanisme sécularisé. Par suite de ces forces destructives et par réaction hostile à elles, le totalitarisme l'a supplantée. Les résultats, c'est que la liberté humaine a été ensevelie, le monde a connu comme jamais auparavant la brutalité et la barbarie, la destruction et la ruine, mais surtout une tragique désunion et l'insécurité."

Comme Noël est la fête de la paix, le Saint-Père dit qu'il ne peut laisser passer l'occasion de dire un mot de la structure de la paix que les chefs d'Etat, dans l'ordre politique et dans l'ordre économique s'emploient à édifier. Il affirme que jamais peut-être depuis le commencement du monde les hommes d'Etat n'ont eu devant eux une tâche aussi gigantesque et aussi complexe, à cause du nombre, de la gravité et de la difficulté des problèmes à résoudre, et des répercussions profondes, pour le bien ou pour le mal, qui sortiront de ces solutions. Il indique ensuite les conditions morales préalables à une paix véritable et durable.

Il en énumère trois: en premier lieu, la collaboration, la bonne volonté, la confiance réciproque de tous les peuples. Il faut écarter des discussions et décisions tous les motifs de haine, de vengeance, de rivalité, d'antagonisme et de concurrence injuste et malhonnête. En deuxième lieu, c'est qu'il faut laisser parler librement la vraie majorité des hommes qui vivent honnêtement et pacifiquement de leur labeur et dans le cercle de leur famille, qui désirent accomplir la volonté de Dieu. A leurs yeux, dit Pie XII, les conflits pour des frontières plus avantageuses ou pour les biens de la terre, même s'ils ne sont pas nécessairement injustes, sont au moins une aventure dangereuse qui risque de causer des morts et des ruines. Comme troisième condition, c'est que l'Etat totalitaire est tyrannique et que la paix ne sera jamais établie sur une base solide si on ne met pas fin au totalitarisme qui abaisse l'homme à l'état de pion dans le jeu de la politique, et de simple unité dans les calculs économiques.

Le Saint-Père montre enfin comment l'Etat totalitaire dispose arbitrairement des citoyens, de leurs biens, de leur culture, les déracine et les déplace à volonté, les jette dans la misère. Il conclut que ce totalitarisme est la négation du vrai progrès qui consiste dans l'élaboration de conditions toujours plus favorables à l'évolution de la famille comme unité économique, juridique, morale et religieuse. Le totalitarisme est la négation de la démocratie et une perpétuelle menace de guerre.

Enfin, le Souverain Pontife termine son message en faisant appel aux dirigeants pour qu'ils adoucissent le sort des prisonniers de guerre et des prisonniers politiques, de tous ceux qui devront passer l'heureuse période sur une terre étrangère, séparés de leurs parents, de leurs épouses, de leurs enfants, de leurs frères, de leurs sœurs et de tous ceux qui leur sont chers. Il dénonce la prolongation de cette captivité sans raison, les travaux durs et non justifiés imposés à ces mêmes prisonniers, ainsi que le répris des conventions internationales dans le traitement des vaincus. "Nous ne pouvons cacher la peine que nous avons ressentie, dit-il, quand en plus des souffrances inévitables apportées par la guerre, nous entendions parler de ces autres

(Suite à la page 19)

FAITES DE L'ARGENT

VENDEZ NOS SEMENCES DE CHOIX

LES PLUS FACILES A VENDRE — GROS PAQUETS DE 10^{kg} — LES SEULS DU GENRE AVEC DIRECTIONS COMPLETES EN FRANCAIS ECRITES SPECIALEMENT POUR LA PROVINCE LES PLUS PAYANTES A VENDRE — NOUS PAYONS LES PLUS HAUTES COMMISSIONS — 33% 40% ET MEME 50% AUCUN RISQUE — ENVOYER NOUS VOS NOM ET ADRESSE — NOUS VOUS ENVERRONS 75 PAQUETS DE 10^{kg} — NOUS VOUS FAISONS CONFIANCE VOUS N'ENVOYER PAS D'ARGENT — DONC AUCUN RISQUE...

LES SEMENCES
Laval
SONT SANS EGALES
8671 HENRI - JULIEN
MONTREAL - 10 QUE

L'HUILE
ELECTRIQUE
DU DR. THOMAS

TOUX, RHUMES de
CERVEAU et de POITRINE

La production des poussins en 1945

Les couvoirs coopératifs et privés de la Province de Québec ont produit, en 1945, un total de 7.800.000 poussins. Les 58 couvoirs coopératifs en ont fait éclore à eux seuls 5.974.926 avec 8.922.135 oeufs mis en incubation, soit un pourcentage moyen d'éclosion de 66.45. Ces chiffres sont tirés du rapport final des opérations des couvoirs, que vient de publier la division de l'Aviculture au Ministère provincial de l'Agriculture. Du même document nous extrayons les données suivantes: 1.839 troupeaux ont été certifiés, 491.367 oiseaux ont été sélectionnés, 398.026 sujets ont été éprouvés et le pourcentage final de réaction a été de 0.10%.

Le bureau de direction de la Coopérative Avicole du Québec, société fondée le 15 novembre à Montréal, a tenu sa seconde réunion le 7 décembre, au local de la coopérative agricole de St-Pierre, Ile d'Orléans. Les cinq directeurs étaient présents et les délibérations ont été présidées par M. Clarence Goodhue, de Vaudouill. MM. C.-E. Benoit, secrétaire, J.-B. Roy, publiciste pour la coopérative étaient aussi présents. Plusieurs questions intéressant les aviculteurs ont été étudiées et des améliorations de l'aviculture dans projets ont été élaborés pour Québec.

Grande rareté de sucre en 1946

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, vient de déclarer que la situation du sucre en 1946 n'est guère reluisante et l'on s'attend que la nouvelle année n'apportera guère de changement au rationnement. Il souligne qu'il ne s'agit pas de contrôle ni de prix, mais plutôt d'une rareté générale de sucre dans le monde entier. En 1945, dit-il, le Canada a consommé un million de tonnes de plus qu'il a pu en produire. Il résulte qu'en 1946, il nous faudra produire un million de plus qu'en 1945 si nous voulons consommer la même quantité. A l'heure actuelle, la consommation de sucre au Canada se chiffre à 71 livres par personne par année. Elle était de 100 livres environ en 1938 et 1939.

Un contrat à long terme

Le ministre de l'Agriculture à Ottawa, M. Gardiner, qui est présentement en Angleterre avec des fonctionnaires de son ministère, discutera bientôt avec le gouvernement anglais la possibilité de conclure un contrat de cinq années avec la Grande-Bretagne pour la vente par le Canada de bacon, de fromage, d'oeufs et de blé à l'Angleterre. On laisse entendre que le Canada cherchera à maintenir le prix du blé à \$1.25 le boisseau, qui est le prix minimum actuellement payé au producteurs canadiens.

Mort tragique

Un cultivateur de St-Philippe de Laprairie, M. Adoné Lefebvre, est mort à l'hôpital des suites d'un étrange accident survenu au cours de la semaine dernière. La victime travaillait au transport d'une grange à St-Philippe. Il conduisait six chevaux qui, à un moment donné, prirent le mors aux dents. M. Lefebvre perdit l'équilibre en voulant maîtriser les bêtes affolées, roula sous les attelages et fut écrasé par la grange. La victime était âgée de 69 ans.

Grange incendiée

La grange-étable de M. Everett Coote, cultivateur de South-Durham, a été détruite par un incendie au cours de la semaine dernière. Le feu a été allumé par un moteur à essence qui actionnait la trousse mécanique. 42 vaches Holstein, pur sang, enregistrées ont été brûlées. Les pertes sont d'environ \$15,000, couvertes en partie par les assurances.



La maquette ci-dessus représente le nouvel hôtel que la compagnie Ford doit construire prochainement à Montréal. Cet hôtel pourra accommoder plus de 2,000 personnes. Il comptera 22 étages et 1,100 chambres. Il comportera plusieurs autres nouveautés, entre autres, une salle à manger, un restaurant et deux salles de réunions. La construction sera terminée au début de 1947.

Une affiliation à l'U.C.C. des beurreries du Témiscamingue

Cette question est discutée au cours d'une assemblée tenue à Rouyn le 18 décembre. — Orientation corporative sous l'égide de l'U.C.C.

Le 18 décembre, se tenait à Rouyn, en l'hôtel Albert, une réunion qui pourrait bien être l'indice d'une orientation nouvelle pour la profession agricole. Cultivateurs, beurreries et propriétaires de beurreries étaient réunis pour discuter de leurs problèmes.

L'assemblée était sous la présidence de M. Laurent Savard, président du Syndicat professionnel des beurreries du Nord-Ouest québécois. M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., veillait aux intérêts des cultivateurs et des délégués des fabriques de beurre des deux comtés venaient discuter avec leurs employés.

But de la réunion

Le but principal de l'assemblée était d'en venir à une entente entre les beurreries et leurs employés pour que ces derniers transigent avec les premiers par l'entremise de leur syndicat professionnel. La réunion ayant été convoquée dans le meilleur esprit possible, les discussions furent constructives et l'étude de la question permit en même temps l'étude des problèmes ruraux des deux parties en cause.

Intérêt des deux groupes

Comme base de discussion, l'on convint de sauvegarder les intérêts du cultivateur, intérêts immédiats des deux parties. En partant de ce point, il devint évident que, pour discuter, les deux groupes avaient intérêt à être organisés de la même façon. Il fut donc décidé qu'après étude et acceptation par les bureaux de direction concernés, les beurreries devraient se syndiquer de la même façon que leurs employés. Cette initiative leur permettrait de transiger plus facilement.

En plus, les beurreries optèrent pour une affiliation à l'U.C.C. à l'exemple de leurs employés. L'U.C.C. deviendrait ainsi l'arbitre des différends qui pourraient exister entre les deux parties et éviter ainsi l'arbitrage judiciaire.

En somme, la réunion, fut un franc succès et augure bien pour l'avenir de la profession agricole.

Le cheval ou le tracteur

On discute les mérites de l'un et de l'autre à l'Ecole d'Agriculture de Val-d'Espoir.

A l'Ecole d'Agriculture de Val d'Espoir, en Gaspésie, on sait joindre l'utile à l'agréable. Les élèves en ont donné une preuve récemment.

Ils ont fait une halte à leurs jeux et se sont livrés à une bataille fort intéressante. Dans cette joute oratoire, il était question de prouver la présence indispensable du cheval sur la ferme ou de le remplacer par le tracteur.

Messieurs Richard Turcotte, de Ste-Félicité, L.-P. Boudreau, de Maria, ont défendu la cause du cheval, pendant que Messieurs Alfred Nicolas, de Grande-Rivière, et Armand Babin, de Caplan, plus modernes, opinèrent pour le tracteur. Dans leur exposé, les orateurs se valaient, mais comme argument, et comme réplique, les défenseurs du cheval ont conquis l'auditoire d'emblée et sortirent triomphants de cette belle joute oratoire.

Messieurs Gaston Poirier, de Bonaventure, Joseph Lemieux, de Mont-Louis, et Olivier Audet, de Maria, composaient le jury. Ils donnèrent gain de cause à notre ami de toujours le cheval, tout en donnant raison à la présence du tracteur sur une grande exploitation. Voilà notre façon de passer nos congés. Félicitations, bravo et merci à Monsieur l'agronome Sylvestre qui a bien voulu délier les cordons de sa bourse pour récompenser les orateurs.

En plus des élèves, Messieurs les professeurs et le R. F. Directeur assistaient à cette joute oratoire. Le R. F. Directeur nous félicita et se dit enchanté d'avoir assisté à cette intéressante séance.

Gustave Côté.



Le lieutenant Bernard Barsalou, fils de M. et Mme Dieudonné Barsalou d'Ottawa, qui vient d'arriver dans sa famille. Il revient d'outre-mer avec le Régiment de la Chaudière. Le lieutenant Barsalou est le frère de M. D. Barsalou, agent d'affaires du "Droit".

L'U.C.C. de Chicoutimi intensifie la propagande coopérative

Les Syndicats coopératifs agricoles de St-Bruno et Bagotville votent un fonds de propagande à l'U.C.C. — Résultat des décisions prises au congrès de St-Bruno l'automne dernier.

Le secrétariat diocésain de l'U.C.C. de Chicoutimi apprenait avec plaisir, ces jours derniers, que les syndicats coopératifs de St-Bruno et de Bagotville ont reconnu pratiquement l'Union Catholique des Cultivateurs comme leur principal organisme de propagande et ont voté une somme représentant 3% de leurs bénéfices nets à l'U.C.C. locale et régionale pour intensifier la propagande coopérative et hâter l'organisation.

Les décisions prises à St-Bruno et à Bagotville donnent suite à un vœu formulé au congrès diocésain de l'U.C.C., tenu à St-Bruno le 5 septembre 1945.

Vœux du congrès de St-Bruno

L'assemblée générale des congressistes, considérant les services rendus par l'U.C.C. dans la propagande et l'organisation coopérative, considérant d'autre part la tâche immense qui reste à accomplir et la modicité des revenus de l'U.C.C., avait proposé et résolu ce qui suit:

- 1—Que l'U.C.C. demande et reçoive des cultivateurs les sommes nécessaires à sa vie et à son efficacité;
- 2—Que demande soit faite par les unions locales à leurs coopératives pour qu'elles exigent le titre de membres de l'U.C.C. comme conditions d'entrée;
- 3—Que demande soit faite également par les cercles locaux à leurs coopératives pour que celles-ci versent annuellement 3% obligatoire de leurs bénéfices nets à la propagande et que le montant obtenu soit versé à l'U.C.C. locale et régionale, dans la proportion de 1% à l'U.C.C. locale et 2% à l'U.C.C. régionale;
- 4—Que toutes les coopératives agricoles de production ou de consommation, locales ou régionales, dans le présent et l'avenir, versent annuellement des montants dans la même proportion.

Services de l'U.C.C.

En retour, l'U.C.C. s'engageait à TENIR sur pied un propagandiste avec le président et l'aumônier pour répondre aux besoins des paroisses;

PUBLIER, au profit de la classe agricole, une page au moins

mensuelle dans le journal régional;

REPENDRE à toutes les demandes et fonder des mutuelles d'assurance dans toutes les paroisses;

TENIR des bureaux, un service de publicité et un personnel compétent, masculin et féminin, au service des cultivateurs;

FAIRE RAPPORT annuellement aux coopératives dans le détail de l'utilisation des deniers versés à elles pour la propagande.

Les coopératives de St-Bruno et de Bagotville sont les premières à s'engager dans cette voie de collaboration plus étroite. Elles ont signé une entente avec leur U.C.C. locale à cet effet.

Rôle de l'U.C.C.

L'U.C.C., les cultivateurs le savent, est l'organisme d'étude et de défense de tous les intérêts agricoles; elle traduit sa pensée en action, elle concrétise et incarne ses buts sur le terrain économique, par la création d'organismes coopératifs qu'elle inspire, prépare et oriente et qu'elle confie à des conseils d'administration distincts, dont elle seconde et soutient l'action.

Ces divers conseils d'administration font appel aux compétences nécessaires, et réalisent dans leur domaine propre, en harmonie avec l'ensemble, une part du bien-être du cultivateur organisé.

Ce travail d'éducation, d'orientation, d'harmonisation, de coordination de tous les services et leur subordination au bien général, c'est là précisément le travail de l'U.C.C. qui a comme but: Procurer, par l'entraide, le maximum de bien-être nécessaire à l'épanouissement physique, intellectuel, moral et social de la classe agricole.

Travail efficace

C'est précisément une collaboration plus grande et plus concrète que demandait le congrès, et que les coopératives vont inviter à offrir. Elles ne font que reconnaître par là l'efficacité du travail long et difficile entrepris par l'U.C.C. et poursuivi depuis vingt ans et elles veulent l'intensifier encore. Les coopératives elle-mêmes, en bénéficiant déjà et en bénéficieront plus largement.

Cette formule de collaboration était proposée au Congrès de la coopération l'an dernier et l'on reconnaissait que l'U.C.C. était le meilleur organisme de propagande générale coopérative, alors que les officiers de la coopérative pouvaient faire surtout l'éducation administrative.

L'U.C.C. provinciale, qui atteint sa majorité, s'incorpore, comme on le sait, sous la loi du syndicalisme professionnel. Or, les constitutions prévoient l'affiliation des coopéra-

(Suite à la page 19)

Des cours aux apiculteurs

Un cours d'apiculture d'une semaine, soit du 21 au 26 janvier, sera donné aux apiculteurs ou aux débutants intéressés dans cette branche. En communiquant cette nouvelle, les autorités du ministère de l'Agriculture précisent que ce cours sera tenu sous les auspices du Service de l'Aide à la Jeunesse et donné à la Villa St-Vincent, Gros-Pin, Québec.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse accorde \$1.25 par jour pour les frais d'hôtellerie, plus les frais de transport par chemin de fer ou autobus.

Les autorités de la Villa St-Vincent sont prêtes à loger et pensionner les élèves pour la somme de \$2.00 par jour. L'excédent de 75 cts devra être défrayé par le candidat lui-même.

Les demandes d'admission doivent être faites sur la formule d'inscription spéciale du Service de l'Aide à la Jeunesse, conséquemment, le candidat désireux de suivre ce cours devra demander cette formule. Une fois remplie, cette demande doit être adressée au Service de l'Aide à la Jeunesse au moins huit jours avant la date de l'ouverture du cours.

Les candidats intéressés à suivre ce cours voudront bien en informer le plus tôt possible M. Jules-R. Méthot, Division de l'Apiculture, Ministère de l'Agriculture Québec. Il leur fera parvenir la formule d'inscription nécessaire à leur entrée. Seuls les candidats âgés de 16 à 35 ans sont admis à ces cours et devront produire avec la formule d'inscription, leur extrait de baptême.

L'inventaire du mouvement coopératif

Rapport du cinquième congrès général des coopérateurs. Où en sommes-nous rendus au point de vue organisation coopérative? Les travaux présentés dans cet ouvrage répondent à cette question.

On peut se procurer ce volume au prix de \$1.50 l'unité, plus dix pour cent pour frais de port, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, ave Viger, Montréal 24



Le major-général A.-E. Walford, adjudant général de l'Armée canadienne.

(Photo Armée canadienne)

La récolte de pommes de terre

L'étendue plantée en pommes de terre en 1945 était de 27,300 acres, soit plus de 5 pour cent inférieure à celle de 1944, mais la diminution de rendement, dit la Revue de la situation agricole au Canada, a été beaucoup forte, de 153 boisseaux à 115 boisseaux par acre, soit une réduction de 25 pour cent. En raison de ces deux facteurs, la récolte, qui avait été de 82-365,000 boisseaux en 1944, n'a été cette année que de 58,640,000 boisseaux, soit 29 pour cent de moins. Il faudrait une quantité de 70.75 millions de boisseaux pour satisfaire aux besoins normaux, du moins, c'est là la quantité consommée en ces dernières années. Il y aura donc un manque de pommes de terre pendant les mois à venir, et les importations ne combleront qu'une partie du déficit. La récolte a été déficitaire dans toutes les provinces; la réduction sur l'année précédente a été de plus de 30 p.c. dans le Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, et l'Ontario; elle est de près de 7 millions de boisseaux dans les deux grandes provinces d'expéditions, l'île du P.-E. et le Nouveau-Brunswick, et de 10 millions dans le Québec.

L'anémie des chevaux

L'anémie infectieuse des chevaux a causé de grosses pertes dans le passé, dit le rapport annuel du Service scientifique du Ministère fédéral de l'agriculture. Cette maladie qui n'existait autrefois que dans l'Ouest du Canada a fait son apparition dernièrement dans les provinces de l'Est et elle y prend de l'importance, spécialement dans les districts des chantiers du nord de l'Ontario et du nord du Québec. On a fait de temps à autre des tentatives d'immunisation. On a essayé également de propager le virus de la maladie dans des conditions artificielles, mais il ne semble pas que ce virus se prête pas à cette propagation. On a aussi essayé de nouveaux moyens de préparation de vaccins spécifiques et l'on étudie actuellement ces vaccins pour déterminer leur puissance.

Fèves en conserve

La Commission des prix et du commerce annonce qu'à moins d'une permission spéciale du sous-administrateur des fruits et des légumes conditionnés, personne ne pourra, au cours de la période de douze mois qui suivra le 31 mars 1946, et au cours de toute autre période de douze mois par la suite, mettre en conserve, pour la vente au Canada, plus de 50 p. 100 de la quantité de fèves emballées au cours de l'année 1941.

Par fèves en conserve, on entend des fèves deshydratées, conditionnées et emballées pour la vente dans des contenants en métal, avec ou sans pore, avec ou sans sauce aux tomates ou tout autre ingrédient.

Au conseil provincial des semences

par Roland Lespérance, agronome
Service provincial de l'Information et des Recherches

Mercredi, le 19 décembre 1945, sous la présidence de M. Robert Summerby, le Conseil provincial des Semences tenait son assemblée bisannuelle dans les nouveaux locaux de la Section des Produits Végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, à 1254 rue Bishop, à Montréal.

Assistaient à la réunion une cinquantaine de personnes: producteurs de semences, représentants de Services agricoles de Québec et d'Ottawa, officiers de Stations Expérimentales, professeurs d'agriculture, marchands grainetiers, gérants de coopératives, agronomes régionaux et de division. M. Nelson Young, Administrateur fédéral des semences, était présent.

De par la diversité des fonctions et des qualifications de ses membres, l'assemblée pouvait donc aborder la question des semences sous des aspects divers et nombreux. Par la multiplicité de tels concours, le Conseil provincial des Semences réalise son objectif qui est d'organiser et d'orienter la production et la distribution des semences, selon les avantages bien compris de tous les intéressés, et, en définitive, au profit de l'agriculture québécoise. Il en résulte que cet organisme agit aussi comme porte-parole des producteurs et comme aviseur provincial auprès de l'Administration des Semences à Ottawa comme auprès du Ministère de l'Agriculture à Québec.

Les disponibilités de semences à l'automne 1945

Aussitôt après l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion, l'assemblée procéda à l'étude de la situation quant aux disponibilités de semences pour l'année 1946. M. Robert Thomas, surveillant de district (district de la Province de Québec) de la Section des Produits végétaux du Service fédéral de la Production, présenta à ce sujet un rapport dont voici les points les plus saillants — 1° A l'exception du trèfle rouge, et dans une moindre mesure du trèfle d'Alsike, la production des semences au Canada en 1945 a été dans l'ensemble suffisante; il y aura même d'importants surplus de graine de luzerne (environ 2 millions de livres) et de graine de mil (3 millions de livres) à disposer pour l'exportation. 2° Par suite des conditions climatiques défavorables qui ont sévi, dans Québec, en 1945, aussi bien au temps des semailles qu'à celui de la récolte, la production d'avoine de semence a été plutôt faible dans la province et l'on prévoit que dans certaines régions beaucoup de cultivateurs devront renouveler leur semence. 3° La production de semences de trèfle rouge, au Canada, a été bien inférieure à celle de l'année précédente, enregistrant une diminution d'environ 50%.

M. André Auger, chef du Service provincial de la Grande Culture, annonça que le Ministère de l'Agriculture enquêterait, en vue d'établir notre besoin éventuel d'importation de semences d'avoine. Quant à la rareté du trèfle rouge (rareté qui s'applique en l'occurrence à la semence de trèfle rouge hâtif, c'est-à-dire à deux coupes, et qui est justement celui dont l'emploi est le plus largement recommandé dans la province) elle donna lieu à une fort intéressante discussion qui se termina par l'adoption d'une résolution dont l'on trouvera le texte à la fin de ce compte rendu.

La production des semences de céréales dans Québec

Une question devait souvent être soulevée au cours de la journée, celle de l'incompréhension trop grande encore du public agricole en ce qui concerne l'importance des bonnes semences. M. J.-A. Sté-Marie, régisseur de la Station Expérimentale de Lennoxville, regrette particulièrement qu'il s'emploie dans la province si peu de semence d'avoine enregistrée. Les cultivateurs avertis devraient savoir que la se-

mence no 1, malgré son beau nom, ne donne tout de même pas la même garantie d'excellence que les catégories supérieures de semences. Que dire enfin de ces catégories de céréales "recréditées" (reclean), qui ne sont pas vendues certes comme semences, mais qui sont trop souvent utilisées comme telles en raison de leur séduisante mais trompeuse apparence: ces avoines, de type tardif, d'un pouvoir germinatif le plus souvent très bas, ne peuvent donner de résultats satisfaisants. M. Sté-Marie loue le travail accompli par l'Association des Producteurs de Semences de la Vallée de l'Outaouais et présente M. Georges Gilbert qui fera l'historique de cette association.

L'Association des Producteurs de Semences de la Vallée de l'Outaouais

Il ne saurait être question de rapporter ici par le détail le très intéressant exposé de M. Georges Gilbert, inspecteur de la Division des Produits Végétaux du Département fédéral de l'Agriculture, sur la naissance, le développement et les réalisations de l'Association des producteurs de semences de la vallée de l'Outaouais, organisation qui recrute ses membres dans 8 comtés ontariens et 3 comtés québécois (Hull, Wright et Pontiac) et dont le territoire couvre à peu près un rayon de 60 milles autour de la ville d'Ottawa. Les faits saillants sont les suivants: En 1927, la région en cause ne produisait pas assez de semences pour ses propres besoins; elle peut aujourd'hui exporter annuellement des semences pour environ 1 million de dollars. M. Gilbert raconta les débuts de l'organisation, dans les années 1927, dit le zèle de ses fondateurs (MM. T.-S. Raynor et J.-W. Mackay) l'organisation actuelle de la société, et ses moyens d'action, etc. A la base des succès remportés par cette association, il y a le travail constant de plusieurs techniciens qui se sont dévoués à la tâche, puis certains objectifs qui n'ont jamais été perdus de vue: la production de semences de qualité pour conquérir des marchés, la production de quantités de semences suffisantes pour conserver ces marchés, le souci constant du classement des semences produites, la publicité sous toutes ses formes, le grand nombre de postes de criblage dans la région (40 postes) et l'habileté des opérateurs de cribles, etc.

Nul doute qu'un jour ou l'autre l'expérience acquise dans cette région servira la cause de l'organisation de la production de bonnes semences de céréales dans le Québec.

Les catégories de semences de maïs

Grâce aux progrès de la génétique appliquée, la production des semences de maïs a connu depuis quelques années une évolution remarquable, l'on pourrait même dire une véritable révolution.

M. L.-C. Raymond, professeur adjoint de Grande Culture au Collège Macdonald, a parlé des types bien distincts de maïs: variétés à pollinisation libre, hybrides de variétés, hybrides à double croisement.



"Nous v'là ben mal emmanchés! Je t'avais pourtant dit que tu étais trop proche de l'auto d'en avant de nous autres! — Ne t'en fais pas, le gaillard d'en avant est ben plus mal emmanché que nous autres!"

Le sujet méritait un reportage spécial. Disons que l'exposé de M. Raymond a clairement démontré la supériorité des hybrides de maïs sur les variétés à pollinisation libre. Déjà, dans l'Ontario, 95% des producteurs de maïs à grain emploient les hybrides à double-croisement. Les semences de variétés à pollinisation libre deviendront de plus en plus rares.

Cela signifie que la production des semences de maïs (entreprise qui exige une forte mise de capital et une direction technique compétente) cessera d'être le fait de producteurs cultivateurs pour relever uniquement d'institutions et de compagnies.

M. Raymond a insisté sur la nécessité de vérifier l'adaptation à nos milieux des variétés existantes de maïs hybride à double croisement. C'est parce que certaines de ces variétés sont employées mal à propos qu'elles ne donnent pas toujours les résultats qu'on s'estime en droit d'attendre. La production de l'Algonquin hybride de variété, a beaucoup aidé nos cultures de maïs fourrager. Mais l'on peut viser à mieux encore et ce sera le rôle de la recherche que de pousser plus avant le progrès dans ce domaine.

Les mélanges à prairies et à pâturages

M. P.-H. Vézina, professeur de Grande Culture à l'Institut Agricole d'Oka, a rappelé les principes qui président à la composition des mélanges de graines fourragères que recommande le Conseil provincial des Semences pour l'ensemencement des prairies et des pâturages.

Trois facteurs sont principalement à considérer 1° l'adaptation des plantes qui composent ces mélanges au sol, au climat, c'est-à-dire au milieu; 2° la qualité de ces plantes; 3° la facilité d'approvisionnement de leurs semences. M. Vézina a souligné la popularité du mélange B à cause de son prix d'achat et aussi parce que nos sols ne sont pas généralement préparés pour bien recevoir le mélange A, mélange plus riche en luzerne.

Le conférencier a fait ressortir les grands avantages pour les cultivateurs d'employer les mélanges que recommande le Conseil: c'est pour eux une question de sécurité. C'est enfin l'intérêt bien compris des marchands grainetiers de vendre de tels mélanges, parce qu'ils rendent ainsi service à leurs clients. (Voir à la fin de ce compte rendu la résolution qui a trait à l'étiquetage et au marquage des mélanges de graines fourragères à prairies et à pâturages.)

Visite des laboratoires de la Section des Végétaux

La Section des Végétaux avait gracieusement offert aux membres présents de visiter ses laboratoires; le Dr J.-A. Pépin et ses aides avaient préparé pour la circonstance un matériel de démonstration des plus intéressants: échantillons de diverses semences accompagnés de leur certificat d'analyse, balles miniatures de foin, échantillons d'insecticides et de fongicides, d'engrais chimiques et alimentaires, de chaux agricole.

L'on sait que cette Section s'occupe de l'application des diverses lois agricoles fédérales qui régissent la vente des produits ci-haut nommés.

Nous avons vu des échantillons de mil renfermant jusqu'à 33 graines de marguerite par once, des échantillons de trèfle d'Alsike contenant 1000 graines et plus de mouron par once, des avoines de belle apparence qui ne germaient qu'à 76%, même des échantillons qui avaient vraisemblablement souffert de la gelée ne germaient que dans la proportion de 11 à 30%. L'analyse des semences cause souvent des surprises en révélant une abondance de mauvaises herbes ou une faible germination entièrement insoupçonnée.

Les échantillons de foin démontraient l'importance de la couleur quant à la classification de ce produit. Interrogé à ce sujet, M. Robert Thomas déclarait que

nos exportateurs de foin ne profitent pas assez des avantages de la classification, que l'expédition aux Etats-Unis de foin non classé contribue à l'abaissement des prix qui nous sont offerts pour cette marchandise.

Les résolutions du Conseil Provincial des Semences

Mentionnons parmi les résolutions que passait à cette réunion le Conseil Provincial des Semences celles qui offrent le plus d'intérêt général:

1° Que du fait de la rareté actuelle de semences de trèfle rouge moyen, l'Administrateur des Semences veuille bien prendre les mesures nécessaires pour que la plus grande partie possible de la semence de trèfle rouge moyen produite au pays soit réservée pour l'usage des provinces de l'Est, vu que l'Ouest peut employer plus avantageusement les grandes variétés de trèfles Mammoth et Atlaswede.

2° Qu'il soit demandé à l'Administrateur des semences de prescrire que les contenants ou les étiquettes pour les mélanges de graines fourragères qui contiennent du trèfle rouge, indiquent s'il s'agit de trèfle rouge à une ou deux coupes et mentionnent en plus le nom de la variété.

3° Que l'Administrateur des semences permette aux marchands, qui en feront la demande, d'inscrire sur les contenants ou les étiquettes servant à la vente des mélanges de graines fourragères la note "Recommandé par le Conseil provincial des Semences", à condition que ces mêmes marchands s'engagent à se conformer aux recommandations du Conseil pour la préparation de ces mélanges.

4° Que si la quantité de trèfle d'Alsike devenait insuffisante pour les besoins domestiques, l'Administrateur des semences tolère l'emploi dans les mélanges de graines fourragères de trèfle d'Alsike contenant jusqu'à 5% de trèfle jaune des sables, en autant que les contenants ou les étiquettes indiquent le pourcentage de trèfle jaune des sables qui contiendront les mélanges.

(Suite à la page 12)

HÉMORROÏDES

Essayez ce traitement combiné GRATIS contre les douleurs, causées par les hémorroïdes.

Ces symptômes désagréables causés par les hémorroïdes — douleurs, démangeaisons ou saignements — peuvent maintenant se traiter à la maison, simplement, convenablement. Des gens qui en ont souffert sont très enthousiastes de ce traitement combiné. M. Frank Barge a utilisé ce traitement il y a 10 ans. Lisez sa déclaration récente ci-bas:



2060 5ème Ave. Trail, B.C.

Pensez donc: il y a 10 ans que j'ai employé deux de vos traitements et je n'ai pas souffert du même mal depuis. J'ai parlé à beaucoup de personnes de votre traitement mais il est difficile de convaincre des gens de ce que votre traitement peut faire.

Je travaille encore à la fonderie et je me sens bien. J'aurai 61 ans à mon prochain anniversaire.

Le 20 août 1945 Frank M. Barge. Nous désirons l'envoyer spécialement à ceux qui sont découragés et qui croient que leur cas est désespéré. Même les cas les plus aggravés et qui durent depuis longtemps: souvent sont guéris par ce traitement. Employé avec succès depuis 50 ans.

Ne tardez pas une seule journée. Ecrivez aujourd'hui même. N'envoyez pas d'argent. Adressez seulement le coupon ci-bas et nous vous enverrons un échantillon gratis dans une enveloppe discrète.

GRATIS COUPON D'ESSAI Afin de prouver tout ce que nous avançons, nous vous enverrons promptement, dans un paquet discret, une quantité généreuse de ce remède. N'attendez pas. Adressez le coupon AUJOURD'HUI.

E. R. Page Co. Dept 32-S-5

Toronto, Ont.

Nom

Adresse

Ville Prov.

Nouveau cercle à Ste-Perpétue

Réunis en assemblée générale, convoquée au prône de la messe par M. l'abbé J.-E. Hudon, curé de la paroisse, les cultivateurs de Ste-Perpétue de l'Islet, ont décidé de fonder un cercle de l'U.C.C. dans la paroisse.

Après une brève allocution de M. le curé, qui présidait la réunion, M. Aurèle Pelletier, président régional de Québec-est, expliqua les avantages que les cultivateurs pourraient retirer d'un cercle de l'U.C.C. dans la paroisse.

M. Félix Bélanger, secrétaire régional pour Québec-est, donna les explications nécessaires sur la manière de s'y prendre pour fonder un cercle. Séance tenante, vingt cultivateurs donnèrent leurs noms et l'on procéda à l'élection du nouveau bureau de direction. Il se compose comme suit: président, M. J.-A. Pelletier; vice-président, M. P.-E. Morneau; directeurs, MM. Alphonse Morneau, Jean Gamache, Gérard Gaudreau, Réal Jalbert. Le secrétaire est M. Gustave Caron et l'aumônier est M. l'abbé J.-E. Hudon.

Le Secrétaire.

Mutuelle-incendie à St-Bernard

Dans une de ses dernières livraisons, la Gazette Officielle de Québec donne avis que la "Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de la paroisse de St-Bernard de Beauchastel", comté de Témiscamingue, a obtenu un permis d'enregistrement pour assurer contre le feu, la foudre, les propriétés situées dans les limites de la paroisse.

Cette mutuelle-incendie peut aussi assurer les propriétés situées hors des limites de la paroisse, pourvu qu'elles soient entièrement dans les limites de la municipalité de comté où se trouve le principal siège social de la mutuelle. Elle peut assurer les animaux de ferme, les grains, foin, fourrages, instruments aratoires et meubles de ménage, pourvu que ces risques ne soient pas des risques de commerce ou des bâtiments servant à des fins commerciales ou manufacturières.

Quatre nouvelles caisses populaires

Dans une récente livraison, la Gazette Officielle de Québec annonce la fondation de quatre nouvelles Caisses populaires Desjardins. La première de ces caisses est celle de Dosquet, fondée en date du 25 septembre dernier. Le siège social est à Dosquet, comté de Lotbinière. La deuxième, est située à Authier, Abitibi-ouest. La date de fondation remonte au 14 août dernier. La paroisse de St-Jean de Matha, comté de Joliette, a maintenant sa caisse depuis le 25 novembre. Le siège social est à l'endroit du même nom. Enfin, la quatrième et dernière caisse, est celle de la Pointe des Cascades, comté de Soulanges. Cette dernière caisse a été fondée le 18 octobre dernier. Tous ces documents ont été déposés dans les archives du Secrétariat de la province.

Le prix du sucre de betteraves

La Commission des Prix vient de permettre une augmentation du prix du sucre de betteraves afin de le mettre sur un pied d'égalité avec le sucre de canne. Un porte-parole de la Commission a déclaré que cette augmentation ne représenterait qu'une fraction de cent dans le prix payé par le consommateur. On se rappelle que l'on annonçait récemment que le sucre de canne brut serait porté à 60 1/2 cents par 100 livres en 1946. La même augmentation vaudra aussi pour le sucre de betteraves sur la récolte de 1946. Le vice-président de l'Association canadienne des producteurs de betteraves à sucre a déclaré que cette augmentation qui donnerait \$1.50 environ par tonne de betteraves devrait revenir entièrement aux producteurs.



Le fumier de ferme

Par J.-A. Bélanger, assistant à la Station expérimentale de l'Assomption

Les engrais de ferme constituent le premier et le plus important facteur du maintien de la fertilité des terres.

Au fur et à mesure que notre sol vieillit, il devient plus exigeant et moins fertile; ceci démontre que, dans le passé, on n'a pas toujours respecté la loi de la restitution au sol, des éléments de fertilité que lui enlèvent chaque année les récoltes.

De tous les engrais, le fumier de ferme est, sans contredit, le plus efficace et dans la plupart des cas le plus économique. C'est aussi celui qui perd le plus facilement ses propriétés lorsqu'on néglige de lui donner les soins que réclame sa bonne conservation et son emploi.

Question fondamentale

De fait, la question fondamentale en matière de fertilisation a été, est et restera toujours celle du fumier. Plus nos terres vieillissent, plus nous constatons la véracité de cette assertion. Le taux de matière organique baisse lamentablement sur nos sols. Notre système de restitution de la matière organique n'est pas adéquat aux pertes occasionnées par les transformations bactériennes ou le délavage. Inutile de croire que nous pouvons, par des applications successives d'engrais chimiques, remettre au sol la fertilité perdue par suite d'une teneur en matière organique par trop abaissée.

Du gaspillage

Cependant, sur la généralité de nos fermes, on gaspille le fumier. Dans plusieurs régions on dépense des milliers de dollars pour les engrais chimiques et on laisse perdre plus de la moitié de la valeur de l'engrais de ferme avant de

l'appliquer au sol. Le mode de conservation du fumier que nous trouvons généralement consiste à l'empiler, soit à l'arrière des bâtiments, soit dans les champs, sans apporter aucune attention aux urines et sans en protéger la partie solide contre les lessivages et les dessèchements alternatifs causés par la pluie et le soleil. Pourtant il serait si facile de prendre les moyens pratiques pour diminuer le plus possible la perte des éléments de fertilité que contient le fumier.

Conservation du fumier

En premier lieu, il importe de recueillir toutes les parties composantes du fumier. Le purin contient environ la moitié de ces éléments, il faut donc trouver un moyen de ne rien laisser perdre de ce précieux liquide. On peut, ou le conduire dans des citernes spéciales — cette méthode s'est avérée moins pratique — ou le faire absorber par une litière abondante, c'est ce qui est le plus économique et le plus pratique. Ce dernier mode de conservation du purin est préférable sur la majorité des fermes, parce qu'il est moins coûteux et permet ainsi de conserver mieux la masse du fumier.

Rôle de la litière

Les matériaux employés pour litière servent à deux objets: ils tiennent les animaux secs et confortables; ils absorbent les urines et les empêchent de se perdre par infiltration, etc.

La quantité et la qualité de la litière affectent nécessairement la composition du fumier qui en résulte. Le tableau ci-après nous donne les pourcentages approximatifs d'éléments de fertilité des divers matériaux le plus généralement employés comme litière.

	Azote	Acide phosphorique	Potasse
	%	%	%
Paille	0.5	0.2	1.0
Sciure de bois	0.4	0.3	0.7
Tourbe	0.8-1.5	traces	traces

Wright & Hammond.

La paille est presque partout employée comme litière sur nos fermes. Elle absorbe deux à trois fois son poids en liquide. Il y aurait avantage à la hacher, ce qui lui permettrait d'absorber trois fois autant de liquide que la paille longue.

Opinion erronée

Plusieurs cultivateurs croient que le fumier des étables et des vacheries, où la litière employée est de la sciure de bois (bran de scie), est mauvais pour le sol. Cette opinion semble tout à fait erronée. Après de nombreux essais faits sur divers types de sol, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, on n'a pu découvrir un seul cas où l'emploi de ce fumier ait causé des dommages.

Le fumier de cheval provenant d'écuries où on utilise de la sciure de bois comme litière chauffe très rapidement. Il serait avantageux de le mélanger avec celui de la vacherie.

La mousse de tourbe fait une litière recherchée; elle est molle et absorbante. Elle absorbe environ

dix fois son propre poids de liquide. De plus, elle est particulièrement avantageuse pour retenir l'ammoniaque qui se dégage de la fermentation du fumier.

On peut suppléer à l'insuffisance de paille par l'épandage de terre noire sèche dans les rigoles à purin.

Composition du fumier

Aucun produit de ferme n'est aussi variable que le fumier. Sa composition et sa valeur dépendent d'un grand nombre de facteurs, notamment, l'espèce, l'âge, la fonction et la nature de l'animal qui le produit, la qualité et la nature de la litière employée. Le fumier d'un animal en croissance ou en production sera plus pauvre que celui de l'adulte; ou d'un animal au repos.

L'analyse d'un grand nombre d'échantillons de fumier frais, provenant d'animaux bien nourris et recevant comme litière une quantité de paille suffisante pour retenir tous les excréments liquides, donnent les chiffres suivants par tonne:

	Azote	Acide phosphorique	Potasse
	%	%	%
Cheval Solides	0.55	0.30	0.40
Liquide	1.35	traces	1.25
Entier	0.70	0.25	0.55
Vache Solides	0.40	0.20	0.10
Liquide	1.00	traces	1.35
Entier	0.60	0.15	0.45
Mouton Solides	0.75	0.50	0.45
Liquide	1.35	0.05	2.10
Entier	0.95	0.35	1.00
Porc Solides	0.55	0.55	0.40
Liquide	0.40	0.10	0.45
Entier	0.55	0.35	0.40
Volaille Frais	1.08	0.40	0.50
Sec	2.34	0.86	1.08

Van Slyke "Fertilizers and Crops".

Cheptel	Production		Azote	Acide phosphorique		Potasse
	journalière lb.	200 jours tonnes		%	%	
4 chevaux	195.2	19.52	195.2	97.60	195.20	
20 vaches	1482.0	148.20	1482.0	741.00	1482.00	
10 cochons	836.0	83.60	836.0	418.00	836.00	
50 moutons	1705.0	170.50	1705.0	852.50	1705.00	
Total	4218.0	421.82	4218.2	2109.10	4218.20	

"American Cyclopedica".

Valeur argent de ces principes fertilisants comparée aux mêmes éléments contenus dans les engrais chimiques.

Azote	à .11 la lb.	4218.2 x .11 =	\$464.00
Acide phos.	à .06 la lb.	2109.0 x .06 =	126.54
Potasse	à .05 la lb.	4218.2 x .05 =	210.91

Valeur totale \$810.45
Est-il possible de conserver au fumier la valeur totale qu'il possède à l'état frais?

Comment conserver le fumier

Théoriquement, nous pourrions y arriver ou à peu près si le fumier était enfoui et mélangé intimement au sol dès qu'il est produit. Comme la chose n'est pratiquement pas faisable, il faut donc trouver le meilleur moyen de lui garder le plus de valeur possible.

En premier lieu, pour conserver la partie liquide du fumier, le plancher et les rigoles de l'étable doivent être bien étanches. Les planchers et les rigoles en ciment sont les meilleurs.

De plus, comme nous l'avons dit plus haut, la litière doit être abondante, hachée si possible. C'est la façon la plus économique d'utiliser la paille.

Plate-forme imperméable

Comme second point, trop souvent oublié des cultivateurs, c'est la nécessité d'une plate-forme imperméable et suffisamment grande pour y entasser tout le fumier produit au cours de la période de stabulation. Il n'est pas de toute nécessité que cette plate-forme soit située près de l'étable, bien qu'il y aurait dans beaucoup de cas, de avantages pratiques. Elle peut encore être placée à un endroit de la ferme d'accès facile en toute saison et de situation pratique pour toutes les sections de la ferme. Il n'y a pas de règle absolue sur ce sujet. Chaque ferme présente un problème distinct qui doit être étudié sur les lieux en tenant compte des multiples facteurs spéciaux à chaque exploitation. Journallement, on transportera le fumier produit sur cette plate-forme et on l'entassera en une masse bien mêlée, parfaitement tassée et suffisamment humide. Le tas doit avoir les côtes se rapprochant le plus possible de la verticale et le sommet régulier. L'eau qui pourrait s'y infiltrer ne fera qu'aider à garder la masse humide et prévenir les trop fortes fermentations.

Confection de la plate-forme

La plate-forme à fumier peut être faite de glaise battue bien étanche, mais le plus pratique

Il ne faut pas oublier que le fumier de ferme contient en outre de petites quantités de chaux, de magnésie et de soufre.

Se servant des chiffres du tableau qui précède on peut donc donner comme formule générale pour le fumier mêlé et bien conservé: 0.5 — 0.25 — 0.5, c'est-à-dire qu'il contient à la tonne, 10 livres d'azote, 5 livres d'acide phosphorique et 10 livres de potasse.

Sur une ferme moyenne
Ainsi une ferme qui aurait le cheptel suivant: 4 chevaux, 20 vaches, 50 moutons, 10 cochons donnerait, au cours des 200 jours de stabulation, les quantités suivantes:

Cheptel	Production		Azote	Acide phosphorique		Potasse
	journalière lb.	200 jours tonnes		%	%	
4 chevaux	195.2	19.52	195.2	97.60	195.20	
20 vaches	1482.0	148.20	1482.0	741.00	1482.00	
10 cochons	836.0	83.60	836.0	418.00	836.00	
50 moutons	1705.0	170.50	1705.0	852.50	1705.00	
Total	4218.0	421.82	4218.2	2109.10	4218.20	

Valeur argent de ces principes fertilisants comparée aux mêmes éléments contenus dans les engrais chimiques.

Azote	à .11 la lb.	4218.2 x .11 =	\$464.00
Acide phos.	à .06 la lb.	2109.0 x .06 =	126.54
Potasse	à .05 la lb.	4218.2 x .05 =	210.91

Valeur totale \$810.45
Est-il possible de conserver au fumier la valeur totale qu'il possède à l'état frais?

comme le plus économique est de la faire en béton avec un bordage suffisamment élevé pour retenir le liquide qui s'en écoule. Deux pieds de haut pour les bordages paraît la bonne mesure. Elle sera suffisamment grande pour contenir tout le fumier produit au cours des 200 jours de stabulation. Dans le cas d'un cheptel, tel celui mentionné plus haut, elle devrait être en mesure de contenir à peu près 120 tonnes de fumier frais en un tas de six pieds de hauteur. Mais comme le fumier frais mêlé pèse environ 1200 livres à la verge cube et qu'au cours de la fermentation le volume peut être réduit de 50%, une plate-forme de 20 pieds par 90 sera suffisamment grande. Il est grandement à conseiller de ne pas dépasser 20 pieds pour la largeur afin de faciliter le déchargement comme le chargement des charriots.

Coût de la plate-forme

Le coût d'une telle plate-forme pourrait s'évaluer comme suit:

Plate-forme de 20 pieds de largeur	
Plate-forme de 90 pieds de longueur	
Bordage de 3 pieds de hauteur à l'extérieur	
Epaisseur du béton: 6 pouces	
Nombre de verges cubes de béton: 46	
au coût moyen de \$7.00 la verge cube =	\$318.50

Economie réalisée

Pour bien saisir l'économie réalisée, il faut nous rappeler que le mode de conservation du fumier qui consiste à l'empiler soit à l'arrière des bâtiments, soit dans les champs, sans apporter aucune attention aux urines et sans en protéger la partie solide, nous fait perdre près de 80% de sa potasse et plus de 60% de son azote. Les pertes en acide phosphorique sont d'à peu près 7%.

Toujours en basant nos calculs sur le cheptel précédemment mentionné, nous aurons les différences suivantes:

	%	Quantités	\$ c
		Pertes	Argent
Matière organique	58	244.65 ton.	—
Azote	20	843.65 lb.	92.80
Acide phosphorique	Nulle	—	—
Potasse	4	168.73 lb.	8.43
Pertes totales			\$101.23
Fumier conservé en tas sans soin			
Matière organique	70	255.25 ton.	—
Azote	60	2530.00 lb.	278.30
Acide phosphorique	7	147.64 lb.	8.86
Potasse	80	3374.56 lb.	168.73
Pertes totales			\$455.89

Différence en faveur du premier mode de conservation = \$354.66.

C'est donc dire que, dès la première année, le mode de conservation du fumier sur plate-forme rembourse facilement les dépenses encourues par la construction d'une base indispensable et tout à fait économique pour garder au fumier de ferme le plus de valeur possible.

J.-A. Bélanger, Assistant,
Station Expérimentale, l'Assomption.

CE SOIR
BIEN DEMAIN
LAXATIF
Tout-VÉGÉTAL
Effet sûr-Agréable
Nature's Remedy
ACHETEZ VOTRE BOITE-25¢
NR-TOILETTES-NR



Au sujet des soins à donner aux animaux

Par Jean Blanchet, agronome

I - La truie portière

On reçoit tous les ans de la part des cultivateurs un grand nombre de questions au sujet de la faiblesse et de la mortalité des porcs dans les portées de printemps et au sujet des truies qui n'ont pas suffisamment de lait pour leurs porcelets. Ceci est dû le plus souvent à la mauvaise alimentation des truies portières.

Alimentation en hiver



L'essentiel dans l'alimentation des truies portières en hiver est de leur fournir les aliments nécessaires pour la formation des os et des muscles, en quantités suffisantes pour maintenir les truies en assez bon état de chair. Des aliments bons pour la formation des os, sous forme d'un mélange minéral pour les porcs, devraient être inclus dans la nourriture de la truie, à moins qu'un supplément minéral mixte ne soit employé. Il est nécessaire de fournir de la protéine pour le développement des tissus des porcs encore à naître. Les sous-produits du lait, les concentrés protéiques mélangés, la farine de poisson sont tous des aliments protéiques qui peuvent servir à cette fin.

Vitamines nécessaires

Les vitamines sont également nécessaires, et les aliments les plus faciles à se procurer pour fournir ces vitamines sont le foin de trèfle et la luzerne bien fanée. L'un des moyens les plus simples de servir le foin est de laisser les truies avoir libre accès à un râtelier contenant du foin et placé à l'extérieur. Lorsqu'on n'a pas de foin ou que le foin est de pauvre qualité, un autre aliment vitaminé devrait être fourni, tel que l'huile de foie de morue. En dernier lieu, la principale partie de la ration de la truie portière doit comprendre les grains ordinaires de la ferme: avoine, orge et blé. Un mélange de ces grains est désirable, mais il faut avoir soin de ne pas mettre une trop forte proportion d'orge et de blé qui auraient une tendance à faire trop engraisser la truie.

Où s'adresser

Il existe plusieurs mélanges d'aliments convenables pour l'alimentation des truies portières en hiver. Le problème dans chaque cas est d'employer les aliments disponibles en les équilibrant avec

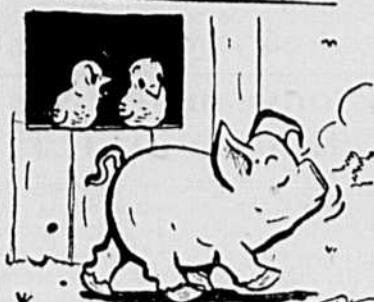
les autres aliments indispensables. Des bulletins sur l'élevage des porcs, traitant des soins et de l'alimentation des animaux de la race porcine peuvent être obtenus sur demande en écrivant, soit au ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa, soit au ministère provincial de l'Agriculture, à Québec.

II - Le taureau

Le taureau, dit-on, est la moitié du troupeau. Ce fait indique clairement l'importance qu'il y a de donner des soins particuliers à cet animal. On sait, par exemple, que l'exercice est indispensable au bœuf: s'il reste attaché trop longtemps son efficacité et son utilité seront grandement réduites. C'est pourquoi on conseille toujours de construire un enclos spécial pour le taureau, où il pourra se dégourdir au cours de l'été; en hiver, il peut demeurer dans un box, stable ou loge confortable avec accès à une petite cour extérieure entourée d'une clôture solide. Ne l'oublions pas, la stérilité de certaines vaches dépendra quelquefois du taureau, si ce dernier n'a pas assez d'exercice.

Animal dangereux

Le taureau demeure toujours un animal dangereux. Il faut l'aborder avec une attitude ferme, mais sans rudesse. On voit tous les ans des gens tués par les taureaux que l'on croyait être sans danger. S'il est nécessaire de laisser l'ani-



— "Je te dis que ça paraît depuis qu'on en prend soin..."

mal avec le troupeau, on peut refrener un taureau trop actif en suspendant une chaîne à son anneau ou en recouvrant ses yeux d'une légère planche.

Anneau dans le nez

L'anneau devrait être placé dans les narines à l'âge d'un an pour faciliter la conduite de l'animal; on devrait aussi rogner régulièrement les sabots, sans quoi les pieds prendraient une mauvaise conformation et les articulations seraient tordues. Il est préférable de ne pas faire servir le taureau avant l'âge de seize mois et de le limiter à une saillie par vache.

Ni trop gras ni trop maigre

Un taureau en bon état de chair donne un meilleur service qu'un animal trop gras ou trop maigre. L'alimentation doit être réglée en conséquence. L'animal en cours de croissance exige plus de nourriture que l'adulte, mais il est inutile de lui servir des aliments d'un prix élevé. L'avoine concassée, le foin propre peuvent former la ration de base, complétée par la boîte de sel moulu. Le meilleur foin est celui des légumineuses; à défaut de foin on pourra donner une partie de son pour trois ou quatre parties d'avoine concassée, afin d'équilibrer la ration. Une proportion de 10 à 20 pour cent d'orge est utile quand on veut augmenter un peu le poids de l'animal.

Peu de médicaments

Quand la nourriture se compose de fourrages secs, une quantité de une demi-livre de graine de lin par jour aide à tenir le bœuf en bon état. Evitons l'excès d'ensilage et de racines qui tendent à produire la corulente et à ralentir le service. Il est rarement nécessaire de donner au taureau des médicaments et des drogues pour stimuler l'instinct génésique et, si l'on recourt à cette méthode il faut que les médicaments soient donnés par un médecin vétérinaire.

Entre nous autres, notre industrie laitière ferait un pas en avant, si nous accordions de meilleurs soins à nos "p'tits bœufs".

III - Les chevaux

L'anémie infectieuse des chevaux a causé de grosses pertes dans le passé. Cette maladie qui n'existait autrefois que dans l'ouest du pays a fait son apparition dernièrement dans les provinces de l'Est, et elle y prend de l'importance, surtout dans les districts des chantiers du nord de l'Ontario et du nord du Québec. On a fait de temps à autre des tentatives d'immunisation. On cherche actuellement à éprouver de nouveaux moyens de préparation de vaccins spécifiques et l'on étudie ces vaccins pour déterminer leur puissance.

Détails importants

Pour empêcher les crevasses et les autres malaises au pied du cheval, prenons soin d'y enlever à l'aide d'un balai les glaçons qui s'y trouvent quand l'animal entre à l'étable après une dure journée dans la neige, l'eau et la glace. Quand le cheval a chaud et qu'il lui faut attendre son maître assez longtemps dehors, pourquoi ne pas lui jeter une couverture sur le dos? Ce sont des détails qui ont leur importance sur le bon fonctionnement d'une ferme et de son cheptel.

J. Bte LAROCHE, secrétaire.

FEVES EN CONSERVE

A moins d'une permission spéciale du sous-administrateur des fruits et des légumes conditionnés, aucune personne ne saurait, au cours de la période de douze mois qui suivra le 31 mars 1946, et au cours de toute autre période de douze mois par la suite, mettre en conserve, pour la vente au Canada, plus de 50 p. 100 de la quantité de fèves mises en conserve qu'elle avait empaquetées au cours de l'année de calendrier 1941.

Ce que la conférence de Québec doit signifier pour les cultivateurs

Un pas de plus vers une organisation internationale de l'agriculture. — Le rôle du Canada à cette conférence à Londres.

L'un des plus importants principes de la fameuse Charte de l'Atlantique, qui semble avoir survécu en dépit de certaines affirmations du contraire, était, on s'en souvient, de "libérer les peuples du besoin".

A HOT SPRINGS

La conférence convoquée subseqüemment à Hot Springs par le président Roosevelt était un pas de plus vers la réalisation de ce principe que l'on devait tout mettre en oeuvre pour faire disparaître la misère et la famine dans le monde. Plusieurs nations, — 44 si nos souvenirs sont exacts — évidemment choisies parmi celles qui étaient du bon côté de la clôture, y avaient délégué des représentants.

A QUEBEC

A la conférence de Québec, tenue en octobre dernier, il s'agissait d'enfoncer le dernier clou à l'édifice dont on avait posé les fondations à Hot Springs, puis élevé la charpente à San-Francisco. Il serait intéressant de savoir, maintenant que les mets du banquet ont été digérés et que la fumée des cigares s'est dissipée, ce que signifie pour les cultivateurs cet Organisme de l'agriculture et des vivres créé à Québec, et quel rôle ils devront jouer pour justifier sa raison d'être.

LA PLACE DU CANADA

Il ne s'agit évidemment pas d'en minimiser l'importance ni de fonder des espoirs chimériques sur cet organisme. Du reste, la seule présence de M. H.H. Hannam, président de la Fédération canadienne d'agriculture, de M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., et de M. W.J. Parker, vice-présidents de la Fédération, est une preuve que cette conférence présentait un certain intérêt pour les cultivateurs canadiens. En outre, la présence de représentants officiels de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Australie, du Danemark et d'une

treizaine d'autres nations donnait à cette conférence un caractère international d'une nouveauté sans précédent, du moins en ce qui concerne l'agriculture.

FEDERATION INTERNATIONALE

De fait, la délégation canadienne y a joué un certain rôle, puisque la Fédération canadienne de l'agriculture a pris l'initiative d'entamer des discussions sur un projet d'organisation d'une solide fédération internationale de cultivateurs considérés comme producteurs. Ce plan avait été esquissé en mai dernier par les délégués de l'Union nationale des Cultivateurs anglais lors de leur tournée au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

On avait alors décidé de tenir une conférence de l'agriculture à Londres en octobre dernier pour jeter les bases d'un d'organisme international d'agriculture. Mais on s'est vu forcé de remettre la tenue de cette conférence à plus tard à cause de la difficulté du transport.

FEDERATION SCANDINAVE

Il n'est pas sans intérêt de noter que les pays scandinaves ont déjà leur propre fédération. Une conférence a eu lieu en France qui groupait des représentants de la France, de la Suède, de la Norvège, du Danemark, de la Hollande et autres pays. A Québec, comme la plupart des représentants de l'agriculture des pays mentionnés

(Suit à la page 12)

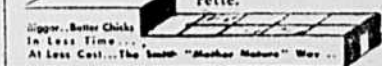
GRATIS

Adressez une carte aujourd'hui pour plus amples détails

ELEVEUSE

naturelle SMITH

\$4.75 d'avance pour les plans et la chauffe-rette.



ELEVAGE MOINS COUTEUR, PLUS SIMPLE, à l'aide de ce SYSTEME SURPRENANT

Au lieu d'acheter un poulailler d'élevage de \$60 et un poêle de \$10, vous pouvez vous procurer une éleveuse naturelle Smith qui combine les deux. Tout ce que vous avez à payer pour ce qui vous est fourni est \$4.75.

Chaque unité d'élevage loge jusqu'à 150 poussins. Chaque unité peut recevoir jusqu'à 150 poussins pendant 6 à 8 semaines — utilise un gallon de kérosène par semaine. Vous pouvez élever autant de poussins que vous désirez en employant plus d'unités.

Facile à nettoyer — Sûre — Sanitaire. C'est le système le meilleur marché que nous connaissions. Pas nécessaire de se lever la nuit pour voir si les poussins ont chaud! Sûre! Sanitaire — plus d'entassement! Construit à la maison, rapidement, facilement, d'après des plans simples que peut comprendre un garçon de 15 ans, utilisant du bois de rebut, des vieilles boîtes, ou du bois neuf si désiré. Plans et poêle fournis pour la somme de \$4.75 payée d'avance. Informez-vous de cette invention surprenante dès maintenant — avant que vos poussins vous arrivent! Nous expédions port payé et nous occupons de tous les détails de douane.

Demandez tous les détails aujourd'hui, une carte postale suffira.

J. A. SMITH CO.

Boîte 5618-A, 2214 Dolman St., St-Louis, Mo., U.S.A.

LUCIEN VIAU

C.G.A., C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCE
SPECIALISTE EN IMPOT SUR LE REVENU

Edifice des tramways,
159, rue Graig ouest,
Montréal.
Tél. MARquette 1339

Bureau à St-Hyacinthe:
515, rue St-Denis,
St-Hyacinthe.
Téléphone: 97

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville

MONTREAL

S'organiser...

(Suite de la page 15)

vie et feu, la librairie, les cours à domicile.

M. le chanoine GAUDRAULT

M. le curé souhaite la bienvenue aux membres de l'Union diocésaine et aux cultivateurs. Il fait l'éloge des coopératives, Mutuelles d'assurance de l'U.C.C., etc. Il développe le thème que l'agriculture relèvera les ruines et ramènera la paix.

L'U.C.C., messieurs les cultivateurs, est destinée à devenir le gouvernement agricole dans la province. C'est déjà l'U.C.C. qui gouverne en partie. Et si les cultivateurs entraînent plus nombreux dans leur association, ils gouverneraient mieux encore.

L'AUMONIER DIOCESAIN

M. l'abbé Bouchard nous entretient de la démocratie divisée en

classes: les cultivateurs, les ouvriers, les médecins, etc. Il nous montre l'importance de nous grouper. Un cultivateur qui ne peut prendre une journée pour s'occuper de son affaire, ne mérite pas que l'U.C.C. s'occupe de lui.

L'organisation de l'U.C.C. sera de plus en plus parfaite en autant qu'elle aura des membres.

M. l'aumônier nous parle ensuite de notre propagandiste et de notre président diocésain, de leur dévouement, etc. Il propose que ceux qui travaillent pour nous soient dédommagés. "U.C.C.", c'est un organisme pour nous défendre.

M. l'abbé Bouchard explique la résolution du congrès tenu cet automne à St-Bruno, le 5 septembre 1945 pour que les coopératives versent 3 pour cent de leurs revenus nets au cercle de l'U.C.C. réparti comme suit: 1% au cercle local et 2% au bureau diocésain.



"Et ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe..."

Liturgie de la fête des Rois

Qui seront le roi et la reine?

Si la maman veut plaire à ses enfants, qui entreront, dès le lendemain, dans la deuxième phase de l'année scolaire et devront peut-être s'occuper de la maison, c'est de faire un gâteau dissimulant un pois et une fève, gâteau qui permettra d'élire, sans partialité, le roi et la reine du jour. Les mères veilleront à conserver cette tradition, qui amuse si bien les petits enfants.

Mais pour harmoniser cette fête avec la liturgie du jour, les parents conseilleront aux élus de déposer leur couronne aux pieds du petit Jésus et de la Vierge, comme les Rois-Mages, à Bethléem; les autres enfants, vassaux du roi et de la reine, déposeront à leur tour une offrande à la crèche abritée par le sapin de Noël, dans la grande salle. Chaque enfant donnera ce que son petit cœur de chrétien lui dictera. Bien sûr qu'aucun témoignage, comme ceux-là, réjouira, au Ciel, le Roi de gloire et sa divine Mère.

Les petits enfants, devenus grands, se souviendront de ces scènes liturgiques des belles années de leur enfance, et qui sait quelle influence ces souvenirs auront sur leur vie spirituelle? Le bon Dieu se sert parfois de faits insignifiants pour donner une impulsion décisive aux âmes. La maman ne doit rien négliger sur ce point.

Une réunion du cercle de Luskville

La réunion générale de notre cercle de l'U.C.F. s'est tenue le 14 novembre dernier, sous la présidence de Mme Mathias Vaillant. Notre aumônier nous parla des "grâces du Baptême et des responsabilités du chrétien." La secrétaire nous donna lecture du rapport financier, et l'on procéda aux élections des membres du bureau de direction pour l'année 1945-46. En voici les résultats: présidente, Mme Mathias Vaillant; vice-présidente, Mme Arthur Desjardins; directrices: Mmes René Alary, Edmond Allen, Azarias Chartrand, Willie Lapointe et Mlle Cécile Bélisle. La secrétaire est Mlle Rita Lapointe. Au cours de cette assemblée, deux propositions ont été faites et adoptées à l'unanimité: 1) que \$5.00 soient envoyés pour les "Oeuvres missionnaires"; 2) que le cercle de l'U.C.F. paie, chaque année, les honoraires d'une grand-messe devant être chantée au cours du mois de novembre pour les parents défunts des membres. Le prix de présence a été gagné par Mme Edmond Allen.

Mlle Rita LAPOINTE, secrétaire



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

La vie sérieuse

Tout rentre dans l'ordre à nos foyers. Après la détente joyeuse de l'époque des fêtes, chacun trace son programme de travail pour l'hiver, et les rouets vont se remettre à chanter en filant la laine et sur les métiers, l'étoffe ou la catalogue tisseront leur poème de beauté et vite, vite, le crochet dans la toile jute, dessinera des fleurs, des harmonies de couleurs qui mettront de la vie, du soleil, de l'été, dans la maison. Et puis, il y a les couvre-pieds piqués, ça c'est l'ouvrage des grand-mères qui voudraient préserver du froid rigoureux toute la maisonnée.

Les mains ne chômeront pas, dans nos maisons de campagnes, du nord au sud, de l'est à l'ouest. Il reste à trouver du travail pour notre tête; c'est bien entendu que la plus petite vie doit être orientée par la tête! Et ce n'est pas si simple qu'on peut croire, surtout de nos jours, où toute profession exige des connaissances multiples. Même notre métier de maman, qu'on a toujours regardé comme n'exigeant aucune préparation, comme s'apprenant tout seul, et bien! On reconnaît aujourd'hui que ce métier est celui qui exige le plus de préparation. Y a-t-il une profession plus importante que celle de former les hommes de demain, les saints de demain? Et c'est cela la tâche de la mère. Si nous y ajoutons la tâche d'épouse du cultivateur, du défricheur, du colon... Qu'est-ce que tout cela exige d'un cœur, d'une

intelligence, des mains?... Il nous semble que c'est au-dessus de la puissance d'une simple femme, mais puisque Dieu lui confie cette mission, il a mis en elle le ferment nécessaire; il reste à pétrir la pâte, à la faire lever... Pour atteindre cette plénitude, l'étude est absolument nécessaire et les réunions d'équipes viennent à leur heure. Elles sont difficiles à faire accepter, à organiser. Tant de raisons militent contre; en réalité, elles exigent beaucoup de sa-



crifices et présentent des difficultés, que nous pourrions croire insurmontables, surtout pour des femmes.

Si, à certains endroits, elles ne sont pas commencentées, l'occasion est bonne. Il faut tout de même s'arranger pour faire nos visites du Jour de l'An chez nos voisins? Alors, profitons-en pour déclencher ces réunions, mais il importe que ces rencontres, entre amis, ne prennent pas l'air imposant d'un cours organisé, mais seulement d'une conversation suivie, d'un échange d'idées sur un sujet déterminé. Plutôt que de parler du beau et du mauvais temps, des affaires qui ne nous regardent pas, nous parlerons de l'avenir de nos enfants, de leur orientation, de leur établissement.

Les mamans — et les papas aussi — ne demandent pas mieux que de parler de leurs enfants; ça fait toujours plaisir; le sujet d'étude ne nous imposera pas de sacrifices. Allons-y avec beaucoup de bonne volonté et nous constaterons, comme cette maman, toujours retenue à la maison par son travail et qui devint réfractaire à toute sortie, qui avouait: "Il m'en coûtait énormément de partir pour aller aux soirées d'équipes, mais ce ne fut pas long que je désirais le jour fixé; ça me faisait du bien de rencontrer mes voisines, de jouer d'elles, durant quelques heures; c'était une détente à la monotonie de ma vie de labeur".

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

Pour apprêter les restes des repas des fêtes

Après les grands repas des fêtes où l'on ne sert que les beaux morceaux, il reste de la bonne chair de volaille que nous utiliserons de manière à la rendre succulente, à la table familiale.

Poulet en fricassée: Vous servez les restes de volailles bien triés avec une sauce brune ou blanche.

Pâté au poulet: Garnissez un plat à pouding d'une couche de pâte et remplissez-le avec une fricassée de poulet mélangée avec des oignons bouillis. Couvrez de pâte et faites cuire dans un four très chaud jusqu'à ce que la pâte ait pris une belle couleur, ensuite finissez à four modéré.

Poulet en gelée: Ayez la précaution de faire bouillir les pattes de vos volailles et vous aurez la meilleure gelée en y mêlant un peu de jus de citron avec vos morceaux de poulet et assaisonnement au goût. Cette gelée est très consistante.

Si vous n'avez pas cette gelée de pattes, faites revenir vos restes de volailles dans le bouillon; pour quatre tasses de liquide, ajoutez 2 c. à soupe de gélatine dissoute dans 1/2 tasse d'eau froide pendant cinq minutes, assaisonnez de jus de citron, de sel et poivre, et versez le tout dans des moules. Si vous ajoutez moitié bouillon et moitié jus de tomate, votre gelée n'en sera que plus délicate.

Croquettes: 1 tasse de poulet cuit ou autre viande; 1/3 tasse de sauce épaisse brune, blanche ou à la tomate; 1 c. à thé d'oignons un

oeuf, chapelure et farine. Assaisonnez au goût. Mélangez la sauce bien assaisonnée avec la viande et laissez refroidir. Faites-en des boulettes, des cônes, des pyramides ou des cylindres, et trempez-les dans un œuf bien battu mélangé de 1 c. à soupe de lait ou d'eau. Roulez dans un mélange à parties égales de farine et de chapelure et faites frire dans une friture chaude. Quand ils sont dorés, laissez-les égoutter.

Quenelles: 1/2 tasse de mie de pain rassis; 2 c. à soupe de beurre; 2/3 tasse de viande froide hachée; 1/2 tasse de lait; 1 blanc d'œuf; 1 pincée de muscade. Faites une pâte avec la mie de pain et le lait, ajoutez le beurre et le blanc d'œuf battu en neige. Ajoutez la viande passée au moulin. Faites-en des boulettes et pochez dans le bouillon chaud. Servez sur des rôties avec une sauce riche.

Rissoles: Roulez de la pâte brisée à une épaisseur d'une pièce de 25 sous et coupez en rondelles de 2 à 3 pouces. Mettez 1 c. à soupe de viande préparée comme pour les croquettes, au centre. Humectez le tour. Recouvrez d'une autre couche de pâte et serrez-en bien les bords ensemble. (Suite à la page 19)



Nouveaux cercles affiliés à l'U.C.F.

Les nouveaux cercles qui se sont affiliés au cours de la semaine dernière à l'organisation centrale de l'Union Catholique des Fermières sont dans les diocèses de Sherbrooke et Saint-Hyacinthe. Cela ne veut pas dire que ce sont les seuls endroits où il se fait du travail. Au contraire, des demandes de renseignements nous arrivent d'un peu partout. C'est un signe que les dames étudient et veulent se renseigner. Le printemps nous réserve certainement de grandes surprises.

Trois cercles de fermières du diocèse de Sherbrooke ont transformé ces cercles en Union Catholique des Fermières. Le premier est celui de Cookshire, comté de Compton, avec 18 membres. Le deuxième est celui de Windsor Mills, comté de Richmond, avec 33 membres, et enfin celui de Ham Nord, comté de Wolfe, avec 40 membres.

Des nouvelles, et des plus consolantes, nous arrivent de ce diocèse. On nous dit que les équipes d'étude fonctionnent dans tous les cercles affiliés. De plus, on est à l'organisation d'une retraite sociale pour les dames de l'U.C.F. Une trentaine ont déjà fait leur demande d'admission et la plupart sont des directrices de cercles.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, les dames de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin n'avaient aucun cercle. Trente-quatre d'entre elles ont décidé de fonder un cercle de l'Union Catholique des Fermières.

Une dame est venue grossir les rangs du cercle de La Baie, comté d'Yamaska.

Comme les premiers cercles de l'Union Catholique des Fermières se sont affiliés en décembre 1944, les résultats donnés ici sont donc ceux du travail de l'année. Un total de 106 cercles locaux groupent maintenant 4069 membres.

Marie-Anne CARON, secrétaire générale.

GRATIS MAGNIFIQUES PRIMES en ARGENT en vendant nos graines de légumes à 8¢ le paquet. Demandez 50 paquets pour rendre ou notre catalogue.

GRAINES DE CHOIX Pour JARDINIERS et FERMIERES PRIX MODERES ESCOMPTÉ en PRIMES

L'UNION DES JARDINIERS INC. 1, RUE VICTORIA LEVIS, P.Q.

JEUNE FILLE DEMANDEE

pour travail domestique. Bon salaire. Maison moderne, à la campagne près de Montréal. Ecrire à: M. Gérard Filion, Secrétaire général de l'U.C.C. St-Bruno, Comté Chambly, Qué.

Message des jeunes de la J.A.C. à leurs pères et aux lecteurs de La Terre de Chez Nous

Les jeunes de la J.A.C. ont publié encore cette année leur magazine "LE MONDE RURAL" qui, au témoignage d'un grand nombre, est le plus beau de la série.

"La Terre de Chez Nous" est lue par 75,000 cultivateurs. Or, à date, quelques douzaines seulement ont demandé le magazine.

Voyons, est-ce que les cultivateurs de la province sont si peu soucieux d'encourager leurs enfants dans une si louable initiative? Ce serait à perdre espoir et ce serait incompréhensible dans un temps où l'on parle tant de coopération et de collaboration.

35 sous ce n'est pas une fortune. Et cet argent ferait entrer dans votre foyer un magazine vivant, rempli d'une doctrine saine sur la vie paroissiale de chez nous.

Les jeunes comptent donc sur leurs parents pour leur aider à diffuser partout

LE MONDE RURAL "1946"

Envoyez immédiatement 35 sous au

Secrétariat général de l'U.C.C. 515, avenue Viger, Montréal 24

LE DEVOIR

a-t-il cessé de vous défendre depuis 34 ans

LE DEVOIR

a-t-il jamais failli à sa tâche?

NON.

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?

Le résumé quotidien des faits internationaux publié par le DEVOIR est unique au Canada.

\$6.00 par année, \$3.15 par semestre. Envoyez mandat-poste ou chèque accepté.

Lisez et faites lire Le DEVOIR

ADRESSE:

LE DEVOIR

Montréal

C. P. 500, Place d'Armes

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Pour
la maison

PATRON 4560

par Anne Adams



En vous levant le matin, enfiler cette jolie petite robe et gardez-vous fraîche ainsi, pour toute la journée. Cette petite robe sera très pratique pour vous, garnie de deux jolis boutons à l'encolure, et de ric rac sur le devant de la robe, le tout lui donne un air de tablier par le fait même que celle-ci s'attache comme ce dernier.

Le patron 4560 est présenté pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20 ans. — 40. La taille 16 ans requiert 3½ verges d'un tissu de 35 pouces de large; et 38 de ric rac.

Aucun patron envoyé C. O. D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Très
aimé

PATRON 4984

par Anne Adams

Vous pourrez porter ce joli ensemble en toutes occasions. Ce superbe deux-pièces confectionné soit dans un fin lainage ou dans un beau crêpe sera une de vos plus belles toilettes de la saison. A remarquer aussi le tour du cou qui fera valoir votre jolie blouse.

Le patron No. 4984 est présenté dans les grandeurs 11, 13, 15, et 17 ans. La taille 13 ans requiert 2½ verges d'un tissu de 54 pouces.

Aucun patron envoyé C. O. D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

Le poulet

Dans deux panes heurtés au pas sec du mulet,
Nous avons tristement vendus à qui voulait.
On s'arrête; la main me soupèse et me tâte,
Tu m'as pris. Me voilà lié par une patte:
Hypocrisie, tu viens me jeter mie et gram,
Mais ne crois pas ainsi tenter mon bec chagrin.
Mon aspect pitoyable est un muet reproche;
N'en ris pas; je connais mon sort; j'attends la broche.
Je cigne mon oeil rouge et somnole à demi.
Tu vas m'assassiner pour venter quelque ami.
Adieu la chaude sieste et le réveil allégre.
Je n'y peux rien. Tords-moi le cou.

Mais je suis maigre.

Abel BONNARD

(Les Familiers)

L'Union Catholique des Fermières
vue par le "Front Ouvrier"

Un journal ouvrier de Montréal, le "Front Ouvrier", commente brièvement dans un de ses derniers numéros les articles du R. P. Lebel sur l'Union Catholique des Fermières. Il approuve sans réserve la transformation des cercles de fermières gouvernementaux en association professionnelle autonome. C'est un autre témoignage, parmi tant d'autres, qu'il faut verser au dossier. Voici le texte de l'article en question qui porte la signature de M. Vincent Prince, l'un des rédacteurs de ce journal.

"Les derniers numéros de 'La Terre de Chez Nous' nous ont apporté d'intéressants articles du R. P. Léon Lebel, S.J., sur l'Union Catholique des Fermières. Le grand problème, à l'heure actuelle, comme l'explique l'aumônier national de l'U.C.F. c'est la transformation des 'Cercles de Fermières' en une association vraiment professionnelle. Les 'Cercles de Fermières', on le sait, étaient une création gouvernementale, et l'heure était venue de leur substituer un mouvement parfaitement autonome et indépendant. Aussi, à la demande des évêques, le clergé rural, depuis un an, s'est-il lancé

dans la croisade en faveur de ces réformes et les résultats, à date, sont des plus satisfaisants.

Les 'Cercles de Fermières' ont accompli chez nous une oeuvre splendide. Nous l'avons rappelé, en ce journal il n'y a pas encore si longtemps l'reste qu'aujourd'hui les circonstances nous permettent de leur substituer une formule plus heureuse, nous ne devons pas résister à nous y rallier. Personne, en effet, ne saurait mettre en doute cette affirmation du R. P. Lebel, à savoir que 'les sociétés autonomes, celles qui vivent et fonctionnent sous l'aide de l'Etat et uniquement par le dévouement et les ressources de leurs membres sont le moyen le plus efficace qu'on ait trouvé jusqu'ici pour améliorer les conditions économiques et sociales des professions et des classes populaires'.

Partout, dans tous les autres pays, comme dans toutes les autres provinces, les fermières ont trouvé moyen de s'organiser en unions professionnelles autonomes et de diriger avec succès ces sociétés sans l'aide de l'Etat. Québec ferait-il exception à la règle générale? Nous ne pouvons le croire."

Précautions à prendre contre
les maladies infectieuses

Les hygiénistes du ministère provincial de la Santé et du Bien-être social ont parachevé, au cours d'octobre l'immunisation de plus de 6,000 enfants qui se trouvent ainsi protégés contre la diphtérie, ce mal toujours si grave et si souvent mortel. Ils ont également vacciné 2,846 enfants contre la variole et 756 personnes contre la typhoïde durant cette période. Par ailleurs, poursuivant sa lutte contre les maladies contagieuses, le ministère que dirige l'hon. Dr J.-H.-A. Paquette, a conduit 222 enquêtes épidémiologiques et examiné 11,694 contacts et cas sus-

miné 11,694 contacts et cas suspects. Ainsi que le répètent les hygiénistes, l'un des plus graves dangers que présentent les maladies infectieuses réside dans les complications qu'elles entraînent trop fréquemment, même lorsqu'elles ne sont que bénignes. Si un enfant est malade, dit une publication du ministère, il faut lui donner dès les débuts les meilleurs soins possibles. Les conseils suivants doivent être suivis:

Parents, redoutez les symptômes de rhumes, de maux de gorge; sur-

(Suite à la page 19)

Les livres

Contes et Aventures

Deuxième série

La littérature pour les jeunes est plus abondante que jamais et c'est heureux car le goût de la lecture doit s'acquiescer dès l'enfance. Un problème se pose cependant en face de cette affluence de livres: choisir ceux qui sont vraiment écrits pour les jeunes, ceux qui sont adaptés à leurs connaissances et à leurs goûts. Une collection entre autres ne laisse aucun doute à ce sujet: celle des CONTES ET AVENTURES. Ecrite en collaboration par des professeurs des chefs scouts et d'autres conteurs de talent qui savent parler aux jeunes elle a tout pour plaire à l'esprit, éveiller l'enthousiasme et surtout entraîner à l'action.

La deuxième série de cette collection de tracts mensuels vient d'être réunie en un volume de 160 pages aux Editions FIDES. On y trouve des récits de guerre, des histoires scouts, des courts romans d'aventures où toujours les jeunes sont les héros.

Les Compagnons de la "pière-qui-sonne", écrit par Joëlle, nous montre de jeunes Français faisant face à la triste situation que leur impose l'occupation allemande au

tendemain de l'armistice signée en juin 1941. Le Français n'attend pas l'âge pour afficher son patriotisme.

Louis Pronovost nous raconte l'exploit de Jean-Pierre, ce jeune qui, bien que d'apparence timide, réussit à se faire un nom et à mériter un poste de confiance dans une patrouille scout.

Aventures dans l'Insulinde, par Claude Ly-an est une peinture de mœurs. Nous partons en voyage avec l'auteur pour la lointaine contrée des Indes néerlandaises.

Le Prince Marc d'Eloi de Grandmont et La Cloche de joie, texte de Réginald et de Pauline Boisvert deux autres belles histoires d'aventures qui ne manqueront pas d'impressionner le jeune lecteur.

CONTES ET AVENTURES renferme de belles histoires que les enfants voudront lire et relire. Procurons-les leur plaisir en leur mettant entre les mains les deux volumes de cette collection.

La collection "Contes et Aventures" est en vente dans toutes les librairies et chez FIDES, 25 est, rue St-Jacques, Montréal-1, au prix de \$0.65 (par la poste: \$0.70) chacune.

Grand Soulagement

DE L'ENCHIFFREMENT, DE
L'OBSTRUCTION CAUSÉES PAR LE

Rhume de Cerveau!

Ces gouttes nasales
à double effet
agissent vite à la
source du mal!

Le soulagement des souffrances du rhume de cerveau se manifeste dès que vous mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Employé à temps, cela aide à empêcher les rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$2.00

le gallon
VERNIS — EMAILDemandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est
MONTREALLA TERRE
QUI NAITpar le
R. P. A. Dugré, s.j.

Une brochure à répandre partout. Ce que les Canadiens français doivent faire pour être maîtres chez eux et se développer normalement comme peuple. C'est tout un enseignement.

On peut se procurer cette plaquette au prix de 3 sous l'exemplaire, 25 sous la douzaine, \$2.00 le cent, plus dix pour cent pour frais de port, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE
DE L'U.C.C.

515, ave Viger, Montréal 24

BELETTE

LA DEMANDE
EST FORTELes prix actuels sont les plus
hauts jamais vus.

EXPEDIEZ-LES RAPIDEMENT!

BELETTE—

Queue longue, blanche \$4.00 à \$1.00
Queue longue, tachée 3.50 à .75
Queue courte, blanche 3.00 à .60
Queue courte, tachée 2.75 à .40

TOUTES LES AUTRES FOURRURES
RAPPORTENT ENCORE DE
TRES HAUTS PRIX.

VISON—

Foncé extra fin \$55.00 à \$20.00
Foncé 45.00 à 15.00
Couleur habituelle 35.00 à 10.00

RAT MUSQUE—

Hiver \$3.75 à \$1.25
Automne 3.25 à 1.00
PECAN, jusqu'à \$125.00
CASTOR, " 60.00
RENARD ROUGE, jusqu'à 20.00
MOUFETTE, jusqu'à 3.50

Très forte demande pour

ECUREUIL—

Choix .50 à .30
Ordinaire .40 à .20

Profitez de ces conditions exceptionnelles du marché — Expédiez toutes les fourrures possible — RAPIDEMENT!

Demandez la liste de prix complète,
étiquettes d'expédition, etc.A.B. SHUBERT CO.
DEPT. 50 Winnipeg, Man.Bureau de réception des fourrures
à Montréal.

Les forums agricoles

Peut-on cultiver sans charrue?

On tentera de donner une réponse à cette question à l'émission du 7 janvier du "Choc des idées"

Les émissions de la radiophonie rurale destinées aux équipes d'étude de cultivateurs reprennent leur cours, après une brève interruption pendant le temps des fêtes. A l'émission de lundi soir prochain, le 7 janvier, il s'agira des labours. Ce n'est guère une saison propice pour mettre les conseils en pratique immédiatement, mais il n'est pas trop tôt pour penser dès maintenant à ceux que l'on fera le printemps prochain. Et une nouvelle saison, c'est si vite arrivé!

M. Epiphane Therriault

Le directeur du laboratoire des sols à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, M. Epiphane Therriault, voit dans le travail du laboureur beaucoup d'inspiration pour les peintres et les musiciens. Il demeure toutefois assez réaliste pour envisager le côté pénible de la besogne. Il reste partisan du labourage en dépit de certaines opinions contraires. La raison, c'est que l'homme a besoin, pour satisfaire une foule de besoins essentiels, d'une végétation plus rapide et plus abondante que les forêts et les prairies naturelles. Et, à son avis il faut fouiller le sol parce qu'il tend à se durcir sans cesse par le tassement des particules de terre, par la pesanteur, le piétinement des animaux, les précipitations abondantes de pluie et de neige.

Poursuivant son exposé, M. Therriault explique que pour réussir dans ce travail si difficile il faut se conformer à certaines lois établies et formulées par la science et l'expérience. Il faut adapter le labour aux conditions de sols, de cultures et de saisons. Les types de labours peuvent varier en profondeur selon la nature du sol, le genre de cultures et les conditions d'humidité. Il termina en laissant au pain sur la planche pour la discussion en équipes d'étude. Il se demande, avec les auditeurs des forums agricoles, si on ne pourrait pas faire de la culture sans labours. Ce serait bien commode et surtout moins éreintant, mais est-ce là une chose possible?

M. Léopold Bourque

M. Léopold Bourque, chef-adjoint du Service provincial de l'Horticulture, semble prendre la discussion au point où l'a laissée le conférencier précédent. Il est nettement partisan de la culture sans labours. Cela est vite dit, mais il faut le prouver. M. Bourque ne se contente pas de l'affirmer, il le démontre. A son avis, ce qui importe dans une étude semblable, c'est surtout la conservation des sols. C'est, dit-il, notre problème principal. Or, d'après M. Bourque, la charrue étant l'invention de l'homme et non de la nature, elle va à l'encontre des procédés de la nature et on pourrait à la rigueur s'en passer pour récolter d'aussi beaux légumes.

Des précisions

Pour les sceptiques qui ne sont pas disposés à le croire sur parole, M. Bourque donne des précisions. Il s'agit avant tout de ne pas labourer pour le plaisir de la chose. La besogne est du reste assez dure qu'on s'en dispenserait facilement si on le pouvait sans inconvénient. Pour récolter quelque chose, il faut viser à conserver la matière organique. Or, M. Bourque prétend que, pour ce faire, point n'est besoin de labour. A ce point de vue, la charrue serait même nuisible. La charrue, dit-il, contribue à ameublir la couche arable, si son travail est suivi d'opérations supplémentaires, mais elle ne donne pas au sol les conditions physiques idéales pour la croissance normale de la plante. Il se trouve que la matière organique enfouie forme un treillis qui empêche la montée de l'eau dans le sol. Il y a plus grave: le labour ramènerait à la surface les bactéries qui n'ont pas besoin d'air pour vivre et ensevelirait celles qui en ont besoin. Il faut au contraire incorporer la matière organique dans toute la couche arable. Il ne prétend pas faire disparaître la charrue, ce qui serait pour le moment une véritable hérésie pour les cultivateurs, mais il considère qu'il faudrait sans tarder faire certaines expériences de culture sans charrue qui auraient été couronnées de succès aux Etats-Unis. Mais comme toute machine que l'on supprime doit se remplacer par une autre, on voit tout de suite où le conférencier veut en venir. Et il termine en disant beaucoup de bien d'une petite bêcheuse rotative qui ferait, paraît-il, des merveilles.

Problème à résoudre

Connaissez-vous cette machine dont parle M. Bourque? Pourrait-on remplacer avec avantage la charrue par la bêche? Il ne faut pas laisser la question en suspens. Elle est trop grave de conséquences pour la traiter à la légère. Serrez-vous là pour appuyer ou contredire les avancés du dernier conférencier? N'ayez pas peur d'exprimer votre opinion motivée. Transmettez le tout par écrit à M. Louis-Philippe Poulin, 515 avenue Viger, Montréal, il vous dira ce que l'on pense de la question, au début de la prochaine émission.

Ce que la...

(Suite de la page 9)

étaient présents, on a profité de l'occasion pour amorcer un projet de fédération internationale des associations agricoles de tous les pays. Le président de l'Union nationale des Cultivateurs anglais, M. James Turner, s'est fait le porte-parole de tous et a exposé aux délégués les grandes lignes du projet.

CONFERENCE A LONDRES

Rien de définitif n'a encore été arrêté, mais la conférence de Londres qui devait avoir lieu en octobre de cette année, se tiendra tout probablement en mai prochain. Elle aurait cette fois pour objet de jeter de façon définitive les bases d'une Fédération internationale de l'agriculture dont le rôle serait de donner suite aux directives et décisions de l'Organisation des vivres et de l'agriculture mis sur pied à la conférence de Québec.

Jusqu'à quel point ce projet réussira, l'avenir nous le dira. Ce qu'il y a de certain, cependant, c'est qu'il faudra à l'avenir une plus étroite collaboration entre les pays, en ce qui a trait à la production, à la transformation et à la

distribution des vivres dans le monde, qu'il y en a eu dans le passé. Si elle atteint son but qui est, comme nous le disions précédemment, de libérer l'humanité du besoin, la conférence de Québec n'aura pas été, comme tant d'autres, "un marché de dupes". C'est le vœu que conformément les cultivateurs non seulement de la province de Québec, mais du Canada tout entier.

Au conseil...

(Suite de la page 7)

Elections

L'assemblée générale a procédé à l'élection de ses officiers; sont élus MM. Robert Summerby président; J.-A. Ste-Marie, vice-président; André Auger, Anthime Charbonneau, Paul H. Vézina, directeurs. M. Robert Thomas succède comme directeur, à M. Jules Simard, devenu sous-ministre de l'agriculture à Québec. M. Benjamin Bourgault remplace M. Eugène Bois comme représentant des distributeurs de semences auprès du Conseil. M. Paul Méthot, chef de la Division de la Production végétale au Service provincial de la Grande Culture, demeure le secrétaire du Conseil.

Le Service des

Arts féminins

de la Terre de Chez Nous

Tablettes murales



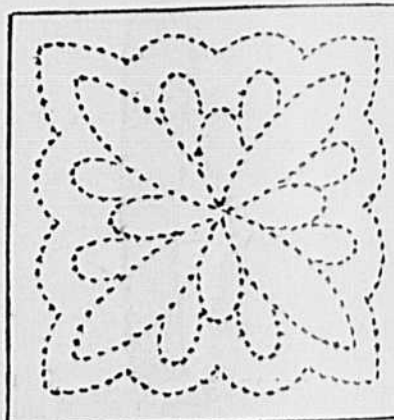
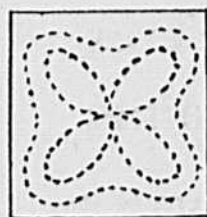
BD-6



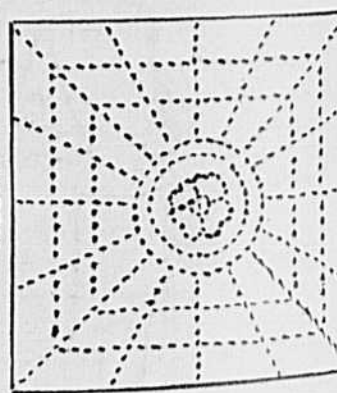
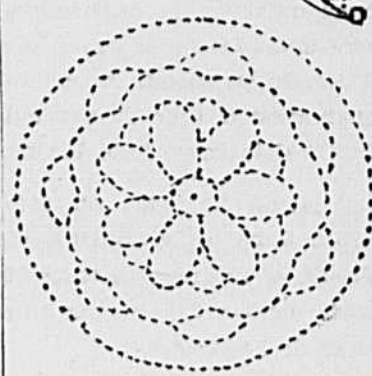
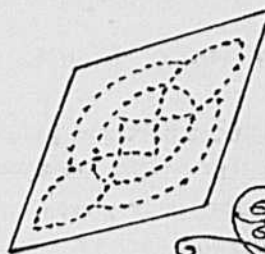
BD-16

Numéro BD-6—BD-16 — Un foyer est toujours plus attrayant si l'on peut admirer quelques jolies décorations artisanales faites par un des membres de la famille. Votre mari ou votre garçon peut faire ce travail. Patron pour travail sur bois à découper, grandeur 14 x 18 pouces; prix 30c chaque numéro. Spécial pour les deux .50c. Papier carbone pour tracer, 10c par feuille. Taxe de 2% en plus.

Quelques nouveaux modèles



DMC-75



Numéro DMC-75 — Si vous avez des couvre-pieds à piquer cet hiver, ne manquez de choisir un de ces modèles. Ce patron de couvre-pieds accompagne le numéro MC-155 paru dernièrement. Papier carbone pour tracer 10c par feuille. Taxe de 2% en plus.

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.



M. Léopold Bourque, chef adjoint du Service provincial de l'Horticulture, qui est l'un des invités à l'émission du "Choc des idées" du 7 janvier prochain. Cette émission porte sur les labours.

Faut-il labourer ou bêcher?

Il est question cette semaine, en plein dans le temps des frimas de janvier des labours, à l'émission du "Choc des idées". Certains prétendent: que pour récolter, il n'y a pas besoin de labourer. Voici quelques questions tirées des étonnantes assertions des conférenciers de l'émission du 7 janvier.

- 1)—Existe-t-il des lois pour faire un bon labour? — Autrement dit, peut-on labourer n'importe comment, n'importe quand et avec n'importe quoi?
- 2)—Qu'entend-on par adaptation du labour aux sols, aux saisons et aux récoltes? — Dans quelles terres faut-il faire un labourage mince? profond? très profond? un défoncement?
- 3)—Vaut-il mieux labourer l'automne? le printemps? — Motivez votre réponse. — Qu'entend-on par labour Richard? Est-il avantageux et pourquoi?
- 4)—Dans la contrepartie, on affirme qu'on peut récolter sans labourer? — Qu'en pensez-vous? Est-il possible de maintenir des pâturages permanents sans labours? Ceux qui ont pratiqué avec succès la culture sans labour, pourraient-ils éclairer les autres et défendre leur point de vue?
- 5)—Quel instrument faudrait-il pour remplacer la charrue, si on décide de s'en passer? — Décrivez cet instrument? — Est-il plus avantageux que la charrue et pour quelles raisons?

Voilà quelques idées qui mettront de l'eau dans le moulin. Les laboureurs d'expérience auront sans doute du pain sur la planche pour alimenter une discussion en règle. Qu'on ne le laisse pas moisir. C'est une question grave: on ne supprime pas en cinq sec un instrument comme la charrue qui est aussi ancienne que le monde.



M. Epiphane Therriault, directeur du laboratoire des sols à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, qui donnera une causerie au programme "Le Choc des idées", le 7 janvier prochain.



Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Dixième leçon

L'INDUSTRIE

Par Firmin Létourneau, professeur à
l'Institut agricole d'Oka

L'établissement des jeunes ruraux peut aussi se faire par l'industrie.

L'industrie est une des branches de la production. A l'aide du travail et du capital, elle transforme les ressources de la nature en matières premières et les matières premières en biens économiques, c'est-à-dire en biens pouvant satisfaire nos besoins matériels.

L'industrie, peut-on dire aussi, est toute entreprise visant à la création de richesses matérielles à l'aide du cerveau, de la main et du capital.

Pour les fins de cette étude, il y a lieu de distinguer la grande industrie et l'industrie rurale.

2. La grande industrie

La grande industrie est l'industrie concentrée, sous forme de trust ou autrement, exigeant beaucoup de capitaux, hautement mécanisée, produisant d'énormes quantités de marchandises qu'elle déverse, non seulement sur le marché national, mais sur le marché international.

Dans la grande industrie, nous dit M. Raoul Blanchard dans sa *Géographie de l'Industrie*, ce n'est plus l'homme qui exécute vraiment le travail, c'est la machine. L'homme est relégué à un rôle très simple de surveillant, exécutant quelques rares mouvements, toujours les mêmes. Au lieu de l'ouvrier spécialisé exécutant à lui seul un travail compliqué, on voit naître le manoeuvre, très vite instruit. Le recrutement devient donc beaucoup plus facile. La machine remplace les ouvriers. Seulement, comme elle est capable de produire beaucoup et à bon compte, elle exige des surveillants, des manoeuvres de plus en plus nombreux. L'industrie mécanisée engendre donc fatalement le type concentré.

La grande industrie est surtout urbaine. Elle crée même des villes. Elle tient la population ouvrière sous sa dépendance: gros salaires en temps de prospérité, chômage en temps de dépression. Quand, par suite de l'épuisement des ressources naturelles qu'elle exploite, de l'affondrement des marchés ou de la mauvaise administration, elle ferme ses portes, c'est le désarroi.

La grande industrie s'est emparée, chez nous, d'une foule de domaines: la forêt, les mines, les forces hydrauliques, la manufacture, les transports, etc. Elle appartient, à peu près complètement, à des capitalistes étrangers qui se soucient peu des intérêts de la population. Visant au profit immédiat, elle sacrifie souvent l'avenir au présent. N'est-elle pas en train, par exemple, de ruiner nos belles et riches forêts?

La grande industrie aide-t-elle l'agriculture? Oui, sans doute, en lui procurant des marchés pour l'écoulement de ses produits. Mais, ces marchés, il faut les conquérir. Comment? Par la coopération. Les cultivateurs de la province de Québec s'empareront et conserveront les marchés que leur offre la grande industrie par la coopération. La grande industrie achète en grande quantité à la fois. Or la production de nos fermes est diversifiée. Les produits agricoles sont disséminés aux quatre coins de la province. Pour les rassembler, les classer, les entreposer, les expédier sur les grands marchés régulièrement et en quantité suffisante, il faut un puissant organisme coopératif: coopératives locales ou régionales et coopérative

centrale. Il faut donc accélérer le mouvement coopératif. Comme on l'a dit, c'est le mouvement sauveur.

La grande industrie peut-elle aider davantage l'agriculture? Oui, sans doute, en transformant plus complètement chez nous les matières premières qu'elle tire de nos ressources naturelles, en créant de nouvelles industries, en se décentralisant des matières premières agricoles, en donnant la préférence aux produits agricoles de la province, etc.

En attendant que nous puissions, par la coopération, nous tailler une place digne de nous dans la grande industrie, profitons, par cette même coopération, des avantages qu'elle nous offre dans le domaine des marchés.

Conquérir et conserver les marchés de la grande industrie, c'est augmenter les revenus de l'agriculture, c'est multiplier et consolider les établissements agricoles.

La prospérité de l'agriculture engendre les établissements agricoles.

3. L'industrie rurale

L'industrie rurale, c'est l'industrie de nos centres ruraux, de nos villages et de nos campagnes, l'industrie décentralisée, éparpillée, qui absorbe la main-d'oeuvre des ménages féconds de la terre, qui assure l'établissement des jeunes qui n'ont pas de terre ou qui ont une autre vocation que la vocation agricole, qui crée partout des centres de consommation pour les produits agricoles.

L'industrie rurale est locale ou régionale. Elle entraîne une certaine mise de fonds, l'utilisation des machines, etc. C'est elle surtout qui nous intéresse dans cette étude.

4. Les avantages de l'industrie rurale

En premier lieu, elle sert de complément à l'agriculture. Elle transforme les produits agricoles bruts en biens d'une plus grande valeur: lin en filasse, filasse en fil, lait en beurre ou en fromage, etc. Pensez au surplus de revenus que s'assureraient les cultivateurs si, par le moyen de coopératives de transformation, donc d'industries rurales, ils réussissaient à transformer eux-mêmes en produits finis, c'est-à-dire en produits prêts pour la consommation, tous les produits bruts de leurs fermes.

De même que les cultivateurs, par la merveilleuse machine animale, trouvent profit à transformer les plantes fourragères, les grains, etc. de leur ferme en lait, en viande, en oeufs, etc., de même, par l'industrie rurale, ils trouvent profit à transformer le lait, la viande, les oeufs, etc. en divers autres produits pour le marché.

Si les cultivateurs gardaient pour eux le surplus de valeur que prennent les produits agricoles par leur transformation en produits finis, ils augmenteraient considérablement leurs revenus, consolideraient les vieux établissements agricoles, contribueraient à en créer d'autres et permettraient à un plus grand nombre de jeunes de s'établir dans leur propre milieu.

Multiplier les industries agricoles par la coopération, c'est tout à la fois aider l'agriculture et la cause nationale de l'établissement des jeunes.

En second lieu, l'industrie rurale sert de complément à la grande industrie. Elle transforme certains produits industriels en produits finis: bois d'oeuvre en meubles, voitures, etc., cuir en chaussures, etc., fil en tissu, etc.

En troisième lieu, elle permet l'utilisation des ressources locales: bois, pierre à chaux, argile à poterie, forces hydrauliques, etc.

Le poisson est une des ressources locales de la Gaspésie. Autrefois, les pêcheurs le vendaient à l'état brut. Ils étaient à la merci des compagnies. Aujourd'hui, grâce à l'industrie coopérative, ils le transforment eux-mêmes en divers produits de consommation. Ils utilisent même les sous-produits de la pêche qui se perdaient auparavant.

En quatrième lieu, elle offre à l'épargne rurale un placement avantageux. Les caisses populaires et les industries rurales sont faits pour s'épauler mutuellement.

En cinquième lieu, elle permet à la population de nos villages et de nos campagnes de s'organiser conformément à ses exigences et à son génie propre. Dans l'organisation de notre vie économique, elle tient compte de nos moyens, de nos aptitudes et de notre situation. Autant la grande industrie nous dessert, autant l'industrie rurale nous sert.

En sixième lieu, elle est la condition de la stabilité sociale et politique. Elle assure une meilleure répartition de la richesse. Comme S.S. Pie XI l'a écrit, la mauvaise répartition des richesses est l'un des plus grands maux de l'heure présente. Minorité de riches jouissant de toutes les commodités de la vie, multitude de travailleurs dans une misère imméritée.

En septième lieu, elle fortifie l'institution familiale par les richesses supplémentaires qu'elle lui apporte, par les coopératives qu'elle multiplie et par la propriété privée ou collective qu'elle étend et qu'elle défend contre les accapareurs étrangers.

En huitième lieu, elle décongestionne le marché du travail des grandes villes, permet à leurs populations de gagner de meilleurs salaires et d'acheter plus de produits de la campagne.

En neuvième lieu, c'est cela qui nous intéresse — elle permet à plus de jeunes de s'établir là même où ils sont nés et où ils veulent fonder un foyer et vivre honorablement en servant Dieu et la patrie canadienne-française.

Dans une prochaine leçon, nous étudierons les diverses formes de l'industrie rurale.

Questionnaire

- 1—Qu'est-ce que l'industrie?
- 2—Qu'est-ce que la grande industrie?
- 3—Comment la grande industrie aide-t-elle l'agriculture et comment pourrait-elle l'aider davantage?
- 4—Qu'est-ce que l'industrie rurale?
- 5—Quels sont les avantages de l'industrie rurale?
- 6—Pourquoi des industries rurales?

Pour faciliter votre tâche

Les Cours à Domicile de l'U.C.C. ont été fondés pour permettre aux cultivateurs, jeunes et vieux, de compléter leur formation professionnelle. Il est nécessaire d'étudier non seulement aux écoliers, mais aussi aux adultes. C'est pour rendre ce devoir possible, pour le rendre facile en même temps, que la "Terre de Chez Nous", pendant les semaines de l'hiver, donne des leçons en chaque foyer. C'est un service gratuit. Ceux qui n'en profitent pas négligent une belle occasion de mieux s'instruire, de mieux réussir en leur métier, d'être plus utiles à la classe agricole. "Travaillez, prenez de la peine; c'est le fond qui manque le moins".

Convocations

DIMANCHE, le 6 janvier:

Montmagny,
L'Ascension, (Patapédia),
Notre-Dame de la Doré,
Notre-Dame des Bois,
St-Philippe, (Richmond),
St-Apolline, (Montmagny),
La Bostonnaise, (Laviolette).

LUNDI, le 7 janvier:

L'Ascension,
Mistassini, (Roberval),
Ripon, (Papineau),
Sayabec,
St-Alexandre,
St-Gédéon, (Frontenac),
St-Germain, (Drummond),
St-Jude,
St-Luc de Vincennes,
St-Mathias, (Rouville).

MARDI, le 8 janvier:

Broughton ouest, (Beauce),
Clerval,
La Patrie, (Compton),
St-Adrien de Ham,
St-Claude, (Richmond),
St-Pierre des Becquets,
St-Robert, (Richelieu),
St-Louise, (L'Islet),
St-Thécle,
St-Thimothée,
(Beauharnois),
Stanstead.

MERCREDI, le 9 janvier:

Boileau, (Papineau),
East-Broughton,
Loretteville,
St-Benoit,
(Deux Montagnes),
Mont-Brun.

JEUDI, le 10 janvier:

Guérin,
Notre-Dame de Ham,
Sully.

Saint-Denis de Brompton

Au cours d'une réunion de notre cercle tenue le 25 novembre, nous avons adopté une résolution demandant au ministère de l'Agriculture les services d'un "bulldozer" pour faire de l'épierrement et des fossés chez les colons et les cultivateurs vers la fin de juillet 1946. Une autre résolution prie le ministère de l'Agriculture d'accorder un octroi de 25 cents par verge cube de pierre ramassée sur leurs terrains.

Ernest CAMIRE,
secrétaire.

Chénéville

(Papineau)

M. Alphonse Pilon, président notre assemblée du 12 décembre. Une quinzaine de cultivateurs étaient présents. M. l'aumônier nous expliqua la manière de tenir nos réunions d'équipes. Le président insista sur la nécessité de remplir les formules d'impôt sur le revenu. Il y eut nomination des chefs d'équipes. Nous demandons au bureau central des renseignements sur l'impôt sur le revenu. Notre prochaine réunion aura lieu le 7 janvier.

Ubaldo Mireault, secrétaire

Saint-Camille

(Wolfe)

Le 27 novembre, séance sous la présidence de M. Camille Leroux. 25 membres étaient présents. M. l'aumônier expliqua l'Evangile et nous parla de la justice et de la restauration sociale. Le président demanda à tous les membres de profiter des bons conseils de M. l'aumônier. M. Hector Bellerose donna le résumé du congrès général de Montréal et expliqua la manière d'incorporer le cercle en syndicat professionnel. M. Léo Beaudoin donna quelques explications sur la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. En deux mois, M. Beaudoin a vendu de l'assurance pour un montant de \$48,000 et \$2,000 pour l'assurance-incendie. Notre cercle demande par résolution au gouvernement son incorporation en vertu de la loi des Syndicats professionnels.

Léo BEAUDOIN.



Saint-Charles

(Bellechasse)

M. Adélard Roy présidait notre séance du 21 novembre. Une quarantaine de cultivateurs étaient présents. M. l'aumônier insista sur la nécessité de tenir des équipes d'étude et sur le mouvement coopératif en général. M. Lauréat Bélanger, agronome de district, parla des opérations du syndicat coopératif des producteurs de fraises de Bellechasse qui a vendu en consignment au delà de 8,000 cageots de fraises, soit pour un total de \$6,000. Le syndicat compte 122 producteurs. M. Wilfrid Therrien, secrétaire de la Coopérative agricole, nous annonce que la beurrerie a fabriqué de 160,000 à 165,000 livres de beurre depuis le début de l'année. Le secrétaire de la meunerie coopérative a donné un aperçu des opérations depuis le début de la 2e année d'opérations. Elle a fait un chiffre d'affaires pour plus de \$34,000. Cinq directeurs du cercle ont été nommés pour représenter la paroisse à une journée de propagande tenue à St-Gervais. Les réunions d'équipes d'étude auront lieu tous les mercredis soir à 8 heures.

Trefflé LABRIE, secrétaire.

Saint-Samuel

(Beauce)

A une assemblée de notre cercle tenue le 28 novembre, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité: 1.- Que notre député fédéral soit prié de s'opposer à la taxation des coopératives; 2.- Que M. Joseph Côté, industriel de St-Ephrem soit prié de vendre directement ses machines sans frais d'agence aux membres de l'U.C.C.; 3.- Que le gouvernement fédéral établisse un prix minimum pour la vente du porc sur une période d'au moins 2 ans et que ce prix soit assez élevé pour que les cultivateurs réalisent un profit raisonnable; 4.- Que le Service d'éducation par le film fédéral et provincial vienne au moins tous les deux mois dans notre paroisse, afin de parfaire l'éducation des gens.

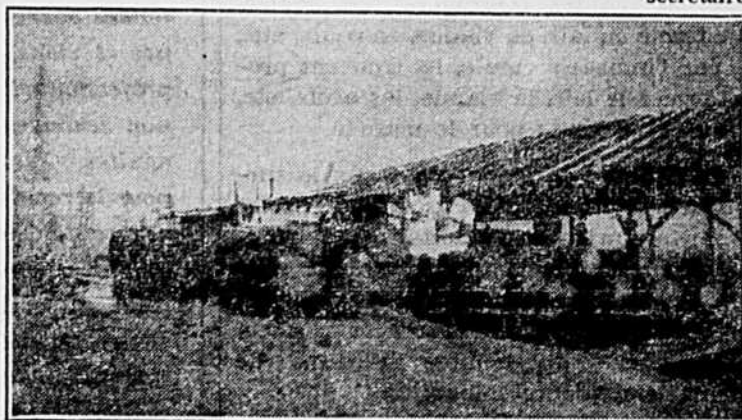
Léandre Gendron, sec.

Les Ecureuils

(Portneuf)

M. le président exposa la manière de procéder pour l'étude de la formule d'impôt sur le revenu au cours de notre réunion du 4 décembre. M. l'aumônier Alex. Deblais présenta un rapport du congrès général d'octobre. On décida que les équipes d'études recommenceraient leurs activités après quelques mois de ralenti. Après la lecture du rapport financier de l'année, nous avons élu notre bureau de direction. Il est ainsi formé: président, M. Emile Germain; vice-président, M. Arthur Dusseault; directeurs, MM. Noël Drolet, Joseph Pagé, Paul Doré, Prudent Pagé et L.-C. Pagé. Le secrétaire est M. Roland Godin. Une trentaine de membres étaient présents.

Le secrétaire



Rien du travail de la ferme ou de la forêt n'est étranger à la fermière ou à l'épouse du bûcheron. Cette photographie en témoigne. Elle nous est transmise par Mme W. Bergeron, de Notre-Dame-de-la-Doré et a été prise au moulin à scie de M. Joseph Lapierre à St-

Nos CERCLES AU TRAVAIL

Que se fait-il dans votre paroisse?

- Y a-t-il un cercle de l'U.C.C. dans votre paroisse?
- Existe-t-il des équipes d'étude?
- Des caisses scolaires ont-elles été fondées?
- Avez-vous une caisse populaire?
- Le syndicat coopératif d'achat et de vente est-il encore à former?
- Quelque entreprise coopérative (beurrerie, magasin couvoir, fabrique de conserve, fromagerie, etc.) vient-elle en aide aux producteurs?
- S'il n'existe en votre localité rien de tout cela, votre paroisse végète et traîne de l'arrière. Vous voudriez qu'on fasse QUELQUE CHOSE. Et peut-être qu'on attend que VOUS VOUS mettiez LE PREMIER à la tâche

D. B.

Stornoway

(Frontenac)

Au cours de sa réunion du 2 décembre notre cercle a adopté une résolution à l'unanimité des membres présents demandant que l'on fasse le choix d'un directeur de l'électricité parmi les directeurs du cercle local de l'U.C.C.

Sylvio FAUCHER,
secrétaire.

Saint-Gervais

(Bellechasse)

Plus d'une centaine de cultivateurs étaient présents à notre réunion du 10 décembre. Notre agronome, M. Bélanger, traita de la réorganisation des équipes d'étude dans la paroisse. M. le curé encourage fortement les équipes d'étude. Nous avons élu notre bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Raphaël Vermette; vice-président, M. Joseph Bélanger; directeurs, MM. J.-H. Breton, Egide Godbout, Gérard Bélanger, Wilfrid Roy, Maurice Nadeau. Le secrétaire est M. Régis Asselin. Nous avons autorisé le secrétaire à commander et payer cent exemplaires du volume traitant de coopération pour les membres des équipes d'étude, à payer les frais de voyage des délégués au congrès de Ste-Anne de la Pocatière. Nous demandons que la loi du Comité paritaire ne s'applique pas dans les paroisses rurales, même en dedans d'un rayon de 25 milles de la ville de Québec, aux petites industries et spécialement les coopératives agricoles qui sont en définitive le prolongement de la ferme.

Régis ASSELIN,
secrétaire.

Saint-Jules

(Beauce)

Notre cercle a tenu son assemblée générale le 9 novembre dernier. On a donné les activités de l'année concernant nos expéditions d'animaux vivants et nos achats en coopération d'engrais chimiques, de grains de semence. Sur ces achats, il y a eu une ristourne au montant de \$253.92. Nos dépenses de l'année ont été de \$100.12. Il nous reste en caisse un montant de \$88.80. Au cours de cette réunion, nous avons élu notre nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Lionel Cloutier; vice-président, M. Edmond Cloutier; directeurs, MM. Wilfrid Roy, Ronaldo Paré, Alfred Cloutier, Emile Mathieu et Albert Poulin. M. l'abbé Emile Pelchat est l'aumônier de notre cercle et M. Omer Poulin en est le secrétaire.

Le Secrétaire.

Plessisville

(Mégantic)

Environ 45 cultivateurs étaient présents à notre dernière réunion tenue le 3 décembre sous la présidence de M. Henri Painchaud. M. Eugène Painchaud agit comme secrétaire. Cette réunion coïncidait avec la 1ère émission du Choc des Idées que l'assistance suivit avec un grand intérêt. M. Robert Painchaud nous avait prêté son appareil de radio pour la circonstance, comme pour les autres émissions qui auront lieu au cours de l'hiver. Le président dit quelques mots de l'incorporation de notre cercle en syndicat professionnel et l'on signa immédiatement la requête d'incorporation. Les membres du nouveau bureau de direction sont les suivants: président, M. Aurèle Brasseur; vice-président, M. Albert Marie Fortin, Ananias Brochu, Jean-Louis Fradette, Oscar Germain, Edmond Vigneault. Le secrétaire est M. Eugène Painchaud. Le président a été autorisé à signer le contrat d'affiliation de notre Syndicat à l'U.C.C. Enfin, il y eut discussion sur les moyens à prendre pour organiser le transport des cultivateurs aux assemblées. Un bon nombre sont favorables à l'idée de payer quelqu'un de leur rang pour se faire transporter aux assemblées.

Eugène PAINCHAUD,
secrétaire.

L'Ange-Gardien

(Rouville)

Le 19 novembre, notre cercle tenait une assemblée annuelle de réorganisation. L'élection des membres du bureau de direction donna le résultat suivant: président, M. Omer Ostiguy; secrétaire, M. J.-M. Marchand; directeurs, MM. Sylvio Houle, Roland Martel, Félix Lussier, Louis Brouillette et Réal Forand. A notre prochaine réunion, nous aurons la visite de M. Jean-Baptiste Lemoine, président diocésain.

Le secrétaire

Dunham

(Missisquoi)

Au cours de notre assemblée du 25 novembre dernier, le secrétaire a présenté le rapport annuel. Nous avons tenu au cours de l'année 11 réunions d'étude des caisses populaires, 5 réunions pour l'obtention d'une niveleuse et les règlements concernant son utilisation, deux réunions pour traiter de sujets divers. 18 cultivateurs se sont servi de cette machine qui a fourni 341 heures de travail. Environ 125 acres de terrain ont été améliorées au coût de \$1,364 payés par les cultivateurs et \$1,023 en octrois du gouvernement. Les travaux étaient exécutés au taux de \$7 l'heure. La part du gouvernement était de \$3 l'heure. Cette initiative de notre cercle augure bien pour l'avenir.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION Ste-Edwige
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE Landrienne
- Vice-président: HENRI-C. ROIS St-Bruno
- Secrétaire général: GERARD FILION L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIDE BEUZILE L.S.C.



Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et ses cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

Mme Urgel Rochon, née Clarisse Drouin, décédée le 16 décembre à l'âge de 64 ans et 9 mois à St-Benoit, comté des Deux-Montagnes. Elle était la mère de MM. Léopold et Robert Rochon, ce dernier secrétaire du cercle de St-Benoit.

Mme Joseph Parent, décédée subitement le 18 décembre dernier à St-Sébastien, comté de Frontenac, à l'âge de 68 ans. La défunte était la mère de MM. Albert et Josaphat Parent, membre actif du cercle local de l'U.C.C.

M. Fernand Chainé, décédé accidentellement le 19 novembre dernier à St-Paul de Chester, comté d'Arthabaska. Il était le fils de M. Eugène Chainé, président du cercle de l'U.C.C. de St-Paul.

Aux familles éprouvées, les membres de l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs bien sincères sympathies.

Notre-Dame de la Salette

(Papineau)

Une dizaine de cultivateurs assistaient à notre réunion du 9 décembre présidée par M. Sylvio Chalifoux. M. l'aumônier parla de la nécessité de trouver un local convenable pour la tenue de nos réunions. Nous avions le plaisir de recevoir la visite de l'aumônier, du président et du propagandiste diocésains. Notre prochaine réunion aura lieu au début de janvier.

Denis MARTINEAU,
secrétaire.

Saint-Hubert de Spaulding

A sa dernière assemblée générale notre cercle a résolu à l'unanimité des membres présents de demander aux autorités de bien vouloir obliger les commerçants acheteurs de peaux brutes à payer les peaux vertes à leur pesantier réelle et non pas à s'arrêter au maximum de 50 livres.

Emmanuel BILODEAU,
secrétaire.

J.-F. DIONNE

L.F.C.

COMPTABLE PUBLIC

1478 Sicaud d'ontari
Vérification municipale scolaire
commerciale et industrielle
Tél: Châteaufort 5940

TEL: Plateau 4801

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Roux, 61 Verscholden
132, ouest, rue St-Jacques,
Chambre 903.
Montréal.

Grande activité dans Chicoutimi

Les paroisses de Ste-Croix et St-Gédéon organisent leurs équipes d'études.

MM. Raoul Tremblay, vice-président diocésain et Jean-Marie Couët, propagandiste de l'U.C.C. ont rendu visite, pour Chicoutimi, aux cultivateurs de Sainte-Croix et de Saint-Gédéon.

M. Tremblay leur expliqua le Bill 14 permettant la création de coopératives d'électricité et leur demanda de s'unir et d'entrer en bloc dans la coopérative d'électricité du Lac St-Jean, récemment fondée. Vous n'aurez réellement un service d'électricité répondant à vos besoins, dit-il, que lorsque vous serez propriétaires de votre propre réseau.

M. Jean-Marie Couët insista sur la nécessité d'organiser des équipes d'étude dans les rangs. "L'U.C.C. dit-il, est un organisme de défense, d'éducation et d'organisation. Les cultivateurs doivent donc tous en faire partie, afin qu'elle demeure une force agissante et imposante. Ils doivent aussi étudier pour pouvoir remplir leur rôle dans les organisations paroissiales. Comment monter une organisation coopérative sans connaître les principes coopératifs et sans avoir la collaboration de tous les intéressés? L'équipe d'étude est le seul moyen qui permet aux cultivateurs de se préparer à jouer le rôle que la société leur demande.

A Sainte-Croix, MM. Gustave Côté, président, et Jean-Charles Villeneuve, secrétaire du Cercle de l'U.C.C. ont organisé une tournée de propagande dans les rangs pour enrôler tous les cultivateurs de Sainte-Croix dans l'U.C.C. et organiser des équipes d'étude.

A Saint-Gédéon les équipes d'étude sont formées. Les chefs sont MM. Jean-Joseph Boily, pour le rang 5, Stanislas Laberge et Henri Claveau, pour le rang 4, Alphonse Couture pour la Belle Rivière, Armand Côté et Germain Gagnon, pour les Les Roland Simard pour le village et Armand Couture pour le rang 10.

On étudiera cet hiver le Catéchisme des Croix Populaires, La Coopération de l'abbé Nadeau et la loi des coopératives d'électricité.

Nous demandons donc aux membres de l'U.C.C. des autres paroisses qui n'ont pas encore organisé leurs équipes d'étude d'imiter les gens de Sainte-Croix et de Saint-Gédéon.

L'électrification dans Nicolet

Deux coopératives incorporées et trois autres en voie de formation.

Le diocèse de Nicolet progresse rapidement dans le domaine de l'électrification rurale. On compte à l'heure actuelle deux coopératives déjà incorporées. Les coopératives incorporées sont celles de St-Guillaume et de Wickham.

La première comprend les paroisses de St-Guillaume, St-Bonaventure, St-David, St-Pie et St-Marcel. Celle de Wickham est formée des paroisses de St-Germain, Wickham, St-Edmond, St-Nicéphore et quelques autres probablement.

Les trois coopératives en formation sont celles de St-Cyrille, Victoriaville, comprenant le comté d'Arthabaska et quelques autres paroisses, la paroisse de Gentilly et le bas du comté de Nicolet.

C'est donc dire que presque tout le diocèse de Nicolet sera d'ici peu couvert par les coopératives d'électricité. Il reste quelques autres régions qui n'ont pas été visitées, mais elles le seront sûrement au cours de l'hiver.

Roger CLOUTIER

S'organiser pour mieux se défendre

Les cultivateurs de Bagotville se familiarisent avec tous les services de l'Association professionnelle.

Le 10 décembre 1945, se tenait à Bagotville, une journée d'étude de l'U.C.C.

L'assemblée était présidée par M. Edmond Larouche, président du cercle.

Etaient présents: M. le chanoine Arthur Gaudrault, aumônier du cercle, les directeurs et environ 35 membres.

L'AVANT-MIDI

Après la lecture du procès verbal M. le président donne la parole à M. Simon Maltais, président diocésain.

M. Maltais nous parle du rôle qu'a joué l'U.C.C. dans la période de guerre; exemption des fils de cultivateurs, priorité pour obtenir des instruments aratoires, fixation des prix, etc.

Il nous parle ensuite de la coopérative régionale qui est nécessaire pour notre comté, parce que nous avons des intérêts particuliers. La coopérative régionale est appelée à rendre de grands services, en autant qu'on voudra s'en servir.

M. Maltais nous parle aussi d'assurance. La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. a été fondée par les cultivateurs et pour les cultivateurs. La classe agricole demande une assurance un peu à part des autres, parce qu'il est prouvé que les gens de la campagne vivent plus vieux que ceux de la ville.

Il nous parle de la possibilité d'avoir une manufacture d'instruments aratoires. Pour cela, il nous faut des capitaux et ces capitaux, c'est dans l'assurance que nous comptons les trouver, en autant que les cultivateurs voudront bien s'assurer.

M. Maltais nous parle ensuite de la société mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C. Il nous dit qu'elle est à taux fixe, et que, pour le moment, elle garantit contre deux risques, le feu et la foudre. Les cultivateurs ont besoin d'assurance plus que toute autre classe de la société, parce qu'ils n'ont aucune protection contre le feu. La Société d'Assurances générales de l'U.C.C. a été fondée, non pas pour nuire aux Mutuelles déjà existantes, mais pour les aider. Les Mutuelles assurent à 50 pour cent et 60 pour cent de la valeur réelle, tandis que la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. assure jusqu'à 80 pour cent.

M. Maltais nous parle enfin des cours à domicile de l'U.C.C., de l'établissement de jeunes, des avantages qu'il y a d'établir des fils de cultivateurs sur les fermes de l'Ouest plutôt que de les laisser occuper par des immigrants. Mgr Beaudoux s'engage à établir 1500 familles canadiennes-françaises catholiques par année.

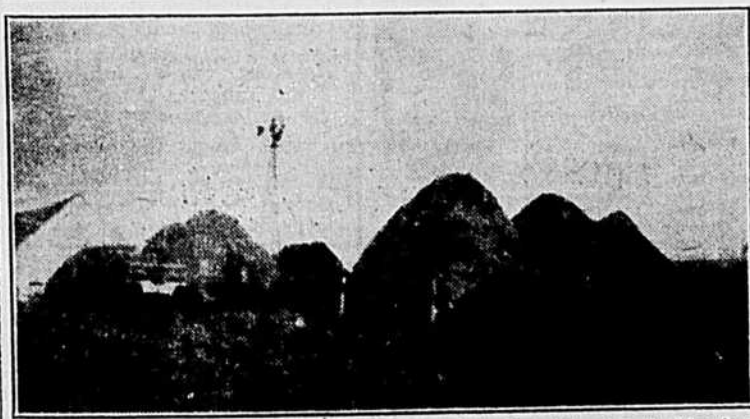
En terminant, M. Maltais souhaite que tous les cultivateurs soient membres de l'U.C.C.

LE PROPAGANDISTE

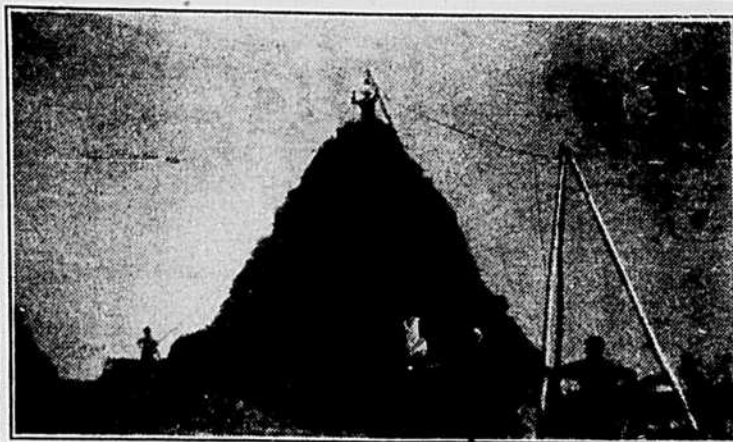
M. Jean-Marie Couët, propagandiste de l'U.C.C., traite de l'Association et de son travail.

L'U.C.C. est une association qui défend les cultivateurs et prend leurs intérêts. Elle a rendu de nombreux services, tels que la prime sur le lait et le fromage, le crédit agricole, l'électrification rurale, l'exemption des fils de cultivateurs, le journal, les Mutuelles.

(Suite à la page 9)



Quand les granges sont pleines, on fait des "Meulons". L'opération a été répétée une grosse douzaine de fois l'été dernier chez M. Hector Crépault à St-David.



A St-David, chez M. Hector Crépault, membre de l'U.C.C. l'été dernier. On est à coiffer un treizième "meulon" de luzerne. On apprend en travaillant, dit-on, M. Crépault s'est organisé de façon à employer la grande fourche hors de la grange. Les poulies sont accrochées à des échafaudages et le tracteur monte la charge sur demande...

Les cultivateurs de Nicolet étudient la question de l'électrification

Deux assemblées régionales tenues à Victoriaville et à Gentilly — Plus de 250 cultivateurs présents. — M. Albert Rioux explique la Loi de l'électrification rurale.

Dans le but de renseigner les cultivateurs du diocèse de Nicolet sur les possibilités de la coopération dans le domaine de l'électricité, l'U.C.C. diocésaine a organisé une série d'assemblées régionales sur ce sujet. Deux assemblées régionales eurent lieu.

Dimanche, le 2 décembre, à Victoriaville, au delà de 250 cultivateurs étaient réunis pour discuter de la question. M. Albert Rioux, membre de l'Office de l'électrification rurale était le conférencier. Lundi, le 3 décembre, ce fut le tour de Gentilly.

A VICTORIAVILLE

A Victoriaville, l'assemblée fut présidée conjointement par MM. N. Allard, président du cercle local, et M. Wilfrid Labbé, préfet du comté. Cette assemblée régionale groupait des représentants de 13 paroisses: St-Norbert, St-Paul, Arthabaska, Victoriaville, Warwick, Tingwick, St-Louis de Blandford, St-Rosaire, Bon Conseil, Ste-Elisabeth, Ste-Clothilde, Ste-Anne du Sault, et Kingsey Falls. Presque tous les présidents, directeurs et secrétaires de ces cercles, ainsi que plusieurs curés et aumôniers assistaient à la réunion. MM. les agronomes H. Béliveau et J. Joyal étaient aussi présents. M. W. Labbé se dit heureux de présider cette assemblée et félicita l'U.C.C. diocésaine d'avoir songé à renseigner les cultivateurs sur la question si importante de l'électrification rurale. Il faut, dit-il, que le cultivateur s'occupe de ses affaires.

M. ALBERT RIOUX

M. Albert Rioux se dit heureux de rencontrer les cultivateurs de la région d'Arthabaska. Votre présence ici indique que l'électricité vous intéresse c'est pourquoi le gouvernement actuel a voulu fournir une loi de l'électrification rurale. Cette loi sera effective en autant qu'on voudrez vous en servir. La loi de l'électrification rurale est une loi de coopération, nous avons cru que c'était la meilleure solution. Les compagnies se sont toujours avérées incapables ou pas assez humaines pour favoriser le cultivateur de l'électricité; à ce sujet, les compagnies des Etats-Unis ont déclaré ne pas être

des institutions de charité. Il restait donc deux méthodes: L'étatisation et la coopération. La première étant une forme de socialisme, ce contrôle d'Etat n'offrirait pas les garanties nécessaires d'économie et d'efficacité. Il ne restait donc que la Coopération pour résoudre efficacement le problème de l'électrification rurale. La coopération a fait ses preuves dans tous les domaines, même dans l'électricité. En Europe, aux Etats-Unis, en Ontario, etc., les coopératives d'électricité assurèrent à la classe agricole les avantages de l'électricité; pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans Québec?

M. Rioux passe ensuite à l'explication de la loi; il en résume les principaux points:

1—12 individus peuvent former une coopérative d'électricité;

2—L'Office prêtera à la coopérative d'électricité les 3/4 du coût de la construction de la ligne (à fonds perdu); la coopérative paiera l'intérêt à 3% pendant 30 ans et le reste sera réglé;

3—L'Office fournira gratuitement les techniciens pour les plans et la construction de la ligne;

4—L'Office prêtera aux individus, pour le brochage des maisons, les 3/4 du coût d'installation, jusqu'à concurrence de 500. Ce prêt sera remboursable en 10 ans à 1% d'intérêt.

5—L'Office fournira aux coopératives tout le matériel électrique nécessaire (même les appareils électriques) au prix du gros.

M. Rioux explique que ceux qui ont déjà l'électricité peuvent faire partie d'une coopérative quand même, dans le but de bénéficier des avantages de l'achat du matériel au prix du gros.

Après la conférence de M. Rioux il y eut discussion. Plusieurs cultivateurs en profitèrent pour poser des questions. Monsieur Rioux expliqua qu'il était temps de mettre fin à l'écœurement par les compagnies. Soyez solidaires, dit-il, et exigeons que les compagnies aillent dans toute la paroisse ou nulle part. Il conclut en disant que le meilleur moyen de résoudre le problème dans la région, serait de former une "coopérative régionale" ayant à peu près les limites du comté. C'est ce qui fut fait. Aussitôt après l'assemblée, une centaine de cultivateurs signèrent des formules d'incorporation et souscrivirent des parts sociales de \$100 pour jeter les bases d'une coopérative d'électricité dans le comté d'Arthabaska.

M. l'abbé Geo. Pinard remercia le conférencier.

A GENTILLY

L'assemblée de Gentilly groupait les représentants des 8 paroisses suivantes: Précieux-Sang, Gentilly, St-Pierre, Ste-Cécile, Ste-Sophie, Ste-Marie de Blandford, Ste-Angèle. Cette assemblée fut présidée par M. Louis Baribeau, agronome local et maire de la paroisse. Dans l'assemblée on remarquait M. J. Bte Millette, agronome, M. l'abbé

(Suite à la page 16)

M. Albert Rioux à Ste-Scholastique

Invité du cercle local de l'U.C.C., il parle d'électrification rurale.

Spécialement invité par le bureau de direction du cercle de l'U.C.C. de Ste-Scholastique, M. Albert Rioux, membre de l'Office de l'électrification rurale, a exposé le problème de l'électrification rurale qui se pose pour un grand nombre de cultivateurs de la région. Prés de deux cents cultivateurs des paroisses de Ste-Scholastique, St-Canut, Ste-Monique, St-Benoît, St-Augustin et St-Hermas assistaient à cette assemblée. Au premier rang de l'assistance, on remarquait M. l'abbé Guy Racicot, aumônier diocésain pour Montréal, M. Paul Emile Lortie, propagandiste diocésain, ainsi que M. Joseph Giroux, maire de Ste-Monique. Tous trois ont porté la parole. M. l'abbé Charles Martel, aumônier du cercle local, a présenté M. Rioux et M. René Vermette, président, l'a remercié.

Un très grand nombre des cultivateurs des paroisses mentionnées résident à trente milles à peine de la grande ville de Montréal et sont encore privés de l'électricité. M. Rioux fait remarquer qu'il est difficile de concevoir que cette électricité, qui est la vie du monde moderne, qui anime toutes les industries et qui, comme c'est le cas pour l'industrie agricole, en augmente le rendement, ne soit pas à la portée d'un plus grand nombre de cultivateurs. Cette situation provient du fait que les compagnies d'électricité sont peu intéressées à électrifier de vastes régions où la population n'a pas la même densité que dans les centres. M. Rioux expose ensuite les avantages de l'électrification rurale par les coopératives. Ces organismes reçoivent une aide appréciable du gouvernement.

Les assistants posèrent une foule de questions à M. Rioux. On a remarqué le grand désir des cultivateurs de la paroisse de Ste-Scholastique et de la région environnante d'obtenir au plus tôt les services de l'électricité. L'opinion générale semble être d'organiser une coopérative de comté, étant donné que les paroisses de ce comté ont le même problème à envisager et que les dépenses d'administration ainsi partagées seraient de beaucoup réduites.

GRATIS! Echantillon d'un traitement contre les **MALADIES D'ESTOMAC** (DUES A L'EXCEDENT D'ACIDE GASTRIQUE)



Si vous souffrez de l'excès d'acide gastrique, vous devriez vous faire immédiatement soigner. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Une brochure gratuite est incluse. Ecrivez à:

CANADIAN VON Co
Dépt 937-D — WINDSOR, Ontario.

La force conquérante de la coopération

par **ESDRAS MINVILLE**

Les vertus du coopérateur: l'interprétation sociale de ses intérêts personnels, le sens des responsabilités individuelles et collectives, l'esprit d'initiative, l'esprit de discipline.

On peut se procurer cette brochure au prix de 10 cents l'unité et de \$1.00 la douzaine, plus dix pour cent pour frais de port, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.
515 ave Viger, Montréal 24

PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 5 cents le mot.
Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 70,000 COPIES

AIGUISAGE

CONFIEZ-MOI REPARATIONS de lames, têtes, "clippers" d'animaux, barrières, déflecteurs, brisures. Aiguillage 35c sur meule d'emery, sur machine spéciale à l'huile 10c garanti — Vendons lames, morceaux, "clippers" à manivelle, électriques, coupe-cornes à bétail, Charrue à neige, sleigh promenades, d'ouvrage. Adressez-vous: LA FERME HOLSTEIN FONTAINE, Pierreville, P.Q.

AIGUISAGE GARANTI — Lames de tondeuses de toutes sortes aiguisées sur machine moderne, aiguisage à l'huile et au "carbure" coupe très durable, comme neuves. Prix 60c la paire, frais de mail en plus. LA CIE D'AIGUISAGE, St-Ours sur Richelieu P. de Québec.

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE de lames, "clippers" de vaches, barrières, etc. Prix 35c — AIGUISAGE sur machine spéciale avec meule affilant dans l'huile. Rasoir, ciseaux, moulin à viande 25c. Satisfaction garantie ou argent remis. Essayez-nous — REPARONS: têtes-tondeuses, brisures ou déflecteurs, VENDONS tout accessoire, "clippers" à manivelle, électriques, coupe-cornes à bétail, etc. Adressez-vous: L'USINE D'AIGUISAGE C. FONTAINE, Pierreville, P.Q.

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE de toutes lames tondeuses: prix 35c la paire, réparons, ajustons, têtes tondeuses brisées, déflecteurs tout travail est garanti. Vendons lames morceaux tondeuses à manivelle, électriques. Adressez: Hector Fontaine Aiguiseurs, Pierreville, P.Q.

CONFIEZ-NOUS L'AIGUISAGE de lames tondeuses de vaches, moutons, barrières, etc. Prix 15c le set. Nos machines à aiguiser, sont perfectionnées dernier modèle, satisfaction garantie ou argent remis. Essayez-nous. REPARONS: têtes tondeuses brisées ou déflecteurs. Vendons tout accessoire: coupe-cornes à manivelle, tondeuse électrique, nous sommes fabricants des fameux Coupe-Cornes à Bétail. Ecrivez-nous pour liste le prix. Adressez: L'usine d'Aiguillage STEWART Dept. 104, Pierreville, P.Q.

AIGUISAGE GARANTI lames tondeuses d'animaux barrières, etc. 35c sur emery, 40c à l'eau 50c à l'huile, nous réparons vendons tous les accessoires de tondeuses, adressez: A. B. Fontaine et Fils, Pierreville, P.Q.

A VENDRE

SYSTEME D'ELECTRICITE 32 v. y compris "wincharger" 1000 w. 16 batteries et un mat de quarante pieds, en bonne condition. S'adresser à: JOS. A. SEGUIN, St-Dominique, Les Cèdres, Cte de Soulanges.

OUTILLAGE COMPLET DE BEURRIERIE à vendre, s'adresser à: AUGUSTE GAGNON, Lachenaie, P.Q.

LAVEUSES RADIOS, SERTISSEUSES, MOTEURS, POMPES A EAU, clippers électriques, à gazoline, à la main. Nouvelle sertisseuse automatique et ordinaire. Egraineur Big-Inde, Extracteur, jus, bouteille, étiquette conserve, boîte à étiqueter. Evaporateur-sucrerie, chaudière, chaudière, etc., sleighs promenades, d'ouvrage, harnais, charrue à neige, à chemin, cornes et clippers à bétail, tondeuses barrière et lames. Avons toutes pièces de rechange, etc., aiguisage lames 40c, ciseaux 25c, service garanti par maille ou express. Consultez-nous, L'USINE WILFRID-P. FONTAINE & FILS, Pierreville, Qué., Boîte R. 11.

PURE LAINE FILEE 2 ET 3 PLIS, toutes couleurs \$1.59 la livre de 4 chevreaux. Couverture de laine environ 3 1/2 livres 58" x 84", couleur gris naturel \$3.75 chacune. Couverture de laine du pays, blanches avec bordures bleues ou roses 72" x 84" environ 4 livres \$3.95 chacune. Taxe de 2% extra. GOODZ BROS. Ste-Sophie, Cte de Terrebonne.

MOULANGES A MARTEAUX Cockshutt No. 3, pratiquement neuve, a maché moins d'un mois avec empocheur, peut être opérée par tracteur ou moteur de 20 à 30 cv, capacité une tonne à l'heure. Prix: \$210. J.-O. DUPRAS, St-Hyacinthe, P.Q.

PRESSE A MOULEE à vendre, comme une neuve, s'adresser à: LEON CHARTRAND, Lachenaie, Cte de l'Assomption.

DIVERS

TRAPPEURS ATTENTION — Ne manquez pas cette chance pour \$10 l'ennemi secret par capturer le renard au piège aussi facilement que le lièvre. Aussi secret pour faire la drogue soi-même. Méthode garantie par papier. EDMOND MORNEAU, cultivateur, St-Eusebe, Cte de Temiscouata.

M. CHINES A COUDRE \$3.95. Nouvelles Williams ou Raymond modèles droits, avec 2 tiroirs \$8.95. Plus récents modèles \$11.95. Williams, Raymond ou Eaton avec tête tombante, à 2 tiroirs, \$17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs \$20.95. Singer droites, \$14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, \$32.95. Très récents, \$39.00. \$42.00. \$50.00. Machines à piéces pour cordonniers \$39.00. \$42.00. Machines de tailleurs Singer \$26.95. \$32.95. Emballage en plus \$1.00. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$5.00 à compte le soldé payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

DIVERS

J'ACHETERAIS UN RADIO DE TABLE A BATTERIES, 5 lampes, en parfaite condition, détails, prix, écrire à: C. P. 21, La Rivière, Cte d'Abitibi, P.Q.

BAS DE SOIE POUR DAMES, chiffon léger de qualité, prix \$1.25, demandez notre liste d'occasions, taxe en plus. J.-O. DESROSIERS, agent, 1579 rue Panet, Montréal.

POUR FREDERICK au Collet

ATTENTION TRAPPEURS! Merveilleuse méthode infailible pour capturer les renards aux collets. GARANTIE 5 à 12 fois plus chère qu'aux pièges. Adressez: LOUIS ROY Estcourt, Qué.

POUX ET AUTRES PARASITES LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément tous les poux et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous, poste payée. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez: AGENCE NERVITAL, Case postale 3, Station DeLorimier, Montréal.

TRAPPEUR, ATTENTION! Méthode garantie pour capturer des renards aux pièges l'automne ou l'hiver. C'est à vraie méthode pour le cultivateur. Envoyez timbre. LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Cte Kamouraska, P.Q.

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 v. 15 A ou CD: soude, ramollit, coupe tous les métaux: facile à employer: tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attaches pour la flamme et l'arc métallique, les barrières, les tiges, le masque. Seulement \$19.95. Employé par la marine. Idem pour usage sur la ferme. MAGIC WELDER Mfg. Co., 241 Canal Street, New York City.

PEINTURE EMAIL ou manufacturier, \$2.00 le gallon, transport payé, demande liste de prix à ECONOMIC PAINT 1283 rue Wolfe, Montréal, 24.

NOUS ACHETONS FOURRURE brute. Offre le meilleur prix pour toutes sortes de fourrures. J.-P. BRISEBOIS, Fourrures, 1243, rue Berri, Montréal, L.A. 0645.

PHONOGRAPHES CONSOLES \$3.95. Véritable acoustique en chêne, modèles consoles ayant coûté jusqu'à \$300 chacun, neuf tous de bonnes marques, chaque machine a un grand compartiment à disques, ton clair complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles \$3.95. Modèles cabinets \$11.95. Petite Orthophonique, divers modèles, excepté Victor \$22.95. Toutes les machines ci-dessus sont en bonne condition. Si non satisfait votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$3.00 à compte le soldé payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

MACHINES A COUDRE SINGER \$28 ET PLUS, remises à neuf par des spécialistes dans notre atelier. Chaque machine est garantie. Livraison rapide. Demandez notre liste de prix. NATIONAL SEWING MACHINE CO., 155 Augusta Ave. Toronto, Ont.

BEAUX LIVRES ILLUSTRES. Précis d'Agriculture 160 pages, 50c; manuel d'Agriculture, 614 pages, agriculture, chimie agricole: \$1.50. Instructifs, intéressants. FRERES MARISTES, Iberville, P.Q.

VIENNE METHODE INDIENNE infailible pour capturer renard au piège. Comment préparer drogue irrésistible. Seulement \$2, aussi parfum de charme hindou 45c. RALPH LEO, Bécancourt, P.Q.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

30% en argent ou de très belles primes données gratuitement. Venez 50 paquets de graines à 10c chacun, demandez 10 paquets et notre catalogue de cadeaux gratuits. ALLEN NOUVEAUTES, 9-Zacharie, Qué.

TRAPPEURS APPRENEZ à placer les pièges l'automne comme l'hiver, pour capturer les renards, chats sauvages, putois, belettes, visons, etc., faites vous-mêmes des expériences. Méthode par expert, garantie. \$2. O.-N. SAUVE, trappeur, R. R. 3, Huntingdon, P.Q.

PHOTOGRAPHIES

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 etc. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 etc. — Commande payable d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 143, station DeLorimier, Montréal.

ROULEAUX DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS. 25 cents. N'importe quelle grandeur. Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratis. Ajoutez .04 cents pour maille et taxe. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dépt T, Outremont, P. Q.

MACHINES AGRICOLES

EVAPORATEUR QUENTIN, 3 x 13 réservoir à sève 1,500 casseroles, de 1 1/2 et 2 gallons, tout en parfait ordre, bonnes conditions. RAOUL PROULX, Rigaud, Qué.

ON DEMANDE A ACHETER Poulets bien engraisés et grosses poules. Prix très spécial pour chapons de 7 à 8 livres. J.-D. ARSENAULT 1061 rue Church, Verdun Tel. Fitzroy 9754.

POUSSINS

LE SUCCES DANS L'ELEVAGE DE LA VOLAILLE dépend grandement d'un bon début. Commandez maintenant pour livraison immédiate ou tardive. Nous avons des poussins de deux et trois semaines. Différentes races, croisées, spécialement des races lourdes. Ils seront prêts pour les marchés hâtifs de poulets à rôti, ce qui vous permettra de retirer de l'argent rapidement. Auhaine de poulets en janvier, demandez notre liste de prix. BRAY HATCHERY, 163 John N., Hamilton, Ont.

25 POUSSINS GRATIS TOUS NOS POUSSINS proviennent de troupeaux enregistrés. Pondeuses garanties. Le tout soumis à l'épreuve du sang. Prix: Leghorn blancs mélangés \$12 le 100, poulettes \$24. Rock barrés mélangés \$13, poulettes \$21. Rock blancs mélangés \$15, poulettes \$25. Leghorn bruns mélangés \$14, poulettes \$25. Hybrides \$14 et \$15, poulettes \$23. Ne tardez pas. Commandez immédiatement. GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

POUSSINS UN JOUR, parents ayant subi l'épreuve du sang et sélectionnés. New Hampshire, Plymouth, Rock. COUVOIR CERTIFIE AIME BOILEAU, St-Jovier, Cte de Terrebonne.

COMMENT AMERIEZ-VOUS UN TEL TROUPEAU? "De beaux oiseaux", "Record de ponte au début de l'hiver de 89 à 90%", "Meilleurs qu'on le pensait". Extraits de lettres reçues de nos clients. Vous pouvez faire la même expérience avec les poussins Big-4. Poussins approuvés, reproducteurs soumis au test du "pullorum". Les éleveurs de volailles sérieux placent leur commande maintenant. Cette nouvelle année s'annonce bien pour l'élevage de la volaille. Grand choix de races, races croisées. Demandez notre liste de prix et commandez maintenant. KITCHENER BIG-4 HATCHERY, 1088 King St., Kitchener, Ont.

LES CLIENTS SATISFAITS SONT LA MEILLEURE PREUVE. "Satisfait de nos poussins", "De beaux oiseaux", écrivent nos clients en renouvelant leur commande. Les poussins Hilde sont les poussins qu'il vous faut pour être prêts pour les marchés d'œufs et de volaille. Ils doivent être commandés maintenant, afin d'obtenir la race, la quantité et la date de livraison voulues. "Un grand choix de races, de races croisées. Poussins approuvés" reproducteurs soumis au test du "pullorum". HILLSIDE POULTRY FARM, New Dundee, Ont.

PLACEZ VOTRE COMMANDE DE POUS- SINS pour 1946 immédiatement. La demande de poussins pour le commencement de 1946 est la plus grande que nous n'ayons eue depuis le début de notre commerce, il y a 21 ans. Pour être assurés de la race et du temps où vous désirez vos poussins vous devez commander maintenant. Vous ne pouvez perdre d'argent en commandant à bonne heure, mais vous avez une chance certaine d'obtenir en commandant les poussins TWEDDIE d'après notre liste de prix actuels. Tous les poussins Tweddle sont approuvés par le gouvernement, reproducteurs soumis au test du "pullorum", de toutes sortes. Demandez immédiatement notre liste de prix et notre catalogue. Vous économiserez et vous ferez de l'argent avec les poussins hâtifs. Nous avons pour livraison immédiate. Aussi des poulettes en ponte et prêtes à pondre pour livraison immédiate. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LTD., Fergus, Ont.

GRAINES DE JARDIN

offre spéciale Nos graines de légumes et de fleurs de qualité insurpassable vous assurent un plus beau jardin cette année. Tous nos paquets sont à 10c. Comme spécial, nous donnons 6 paquets au choix pour 50c, 12 pour \$1.00 et 25 pour \$2.00, poste payée. Choisissez ce qu'il vous faut et commandez dès aujourd'hui pendant que notre assortiment est complet. Demandez notre liste de prix pour les semences à la pesée. Adressez bien. Le JARDIN FAMILIAL ENRG. L'Abord-à-Plouffe, Qué.

TRAPPEURS

J'ENVERRAI secret pour prendre les renards au collet, et au piège. L'automne et l'hiver avec une bouteille de vraie drogue pour les faire sauter. Dix fois plus chers. Prix \$2.00 Port payé. Ecrivez-moi. M. FERNAND POIRIER, Beauceville- Ouest, P. Q.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera sécurité, confort et support. Pas d'opération ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à: SMITH MANUFACTURING CO. Dépt. 300 Preston, Ont.

TONIQUE EFFICACE — BIPHOSPHATE MEDICINAL. Reconstituant: os, sang, muscles, nerfs, recommandé pour enfants, convalescents, personnes délicates, fatiguées... Bouteille \$1, trois \$2.50, franco. FRERES MARISTES, Iberville, Qué.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à: THOS-LE GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval.

HEMORROIDES Souffrez-vous d'hémorroïdes? Si oui, pourquoi ne vous débarrassez-vous pas de ce malaise en essayant le "Vanderhoof's Pile Remedy"? 24 suppositoires à \$1.05 la boîte ou 60 pour échantillon. VANDERHOOF'S CO. LTD., Boîte no 217, Dépt 71-Eds, Windsor, Ont.

TABLETTES TOUSSINES

Contre: Toux Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix de \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec. Dr Jos. COMTOIS St-Barthélemy, P.Q.

ANNONCES COLLECTIVES

CHERCHER-VOUS UNE TERRE? Si oui il y en a de toutes sortes et à bonnes conditions à vendre dans les comtés de: Arthabaska, Drummond, Yamaska et Nicolet. Evitez les agents intermédiaires, en vous adressant: BUREAU DIOCESAIN DE L'U.C.C., Nicolet, Cte de Nicolet.

CHEVAL BELGE reproducteur à vendre ou à échanger à très bonnes conditions. CERCLE DE L'U.C.C., St-Antoine, Cte de Verchères.

Les cultivateurs...

(Suite de la page 15) Geo. Pinard, aumônier diocésain, M. Alfred Beaudette, directeur diocésain de l'U.C.C., M. Donat Durant également directeur diocésain et, comme à Victoriaville, presque tous les présidents, directeurs, secrétaires et aumôniers des cercles plus haut mentionnés. En l'absence d'un représentant de l'Office, M. Roger Cloutier, propagandiste diocésain de l'U.C.C. exposa la question de l'électrification rurale par les coopératives. MM. Baribeau, Pinard et Milette adressèrent aussi quelques mots d'encouragement.

Après l'assemblée, il fut décidé de pousser l'organisation d'une coopérative régionale d'électricité pour le bas du comté de Nicolet. Les cultivateurs dont les noms suivent furent chargés de faire l'organisation dans leurs paroisses respectives: MM. G. et R. Rheault, de Précieux-Sang; R. Hoult et E. Mailhot, de Gossili; A. Roux et E. Toussaint, de St-Pierre; D. Durand et E. Demers, de Ste-Cécile; W. Verville et A. Trotter, de Ste-Sophie; Jos. Poisson et G. Mailhot, de Ste-Marie; Lucien Rheault et H.-P. Dumont, de St-Angèle. M. Louis Baribeau, agronome, est aviseur technique.

Les paroisses de Ste-Gratude, Manseau et Bécancour doivent aussi se choisir des représentants.

Les objectifs...

(Suite de la première)

ment et à la récolte des céréales. Dans certains districts, il semble que les cultivateurs devront acheter presque la totalité de leur avoine de semence. Le ministère de l'Agriculture de Québec fait actuellement enquête à ce sujet. Par ailleurs, l'Administrateur des Semences nous informe que l'Ouest canadien dispose d'un surplus de semence d'avoine.

Enfin, dans l'ensemble, les disponibilités des autres semences de grande culture au Canada sont bonnes; nous disposons même pour l'exportation d'une forte quantité de graine de mil (3 millions de livres).

Main-d'oeuvre agricole

La situation reste difficile, on prévoit même une plus grande pénurie d'ouvriers agricoles que dans le passé. Un malheureux courant se dessine: à certains endroits des jeunes gens de la campagne quittent le travail sur la

ferme pour tenter fortune à la ville. Par ailleurs, les démobiliés qui ont fait du service outre-mer retournent plutôt à la terre comme propriétaires d'établissements agricoles que comme aides-fermiers.

L'Office provincial de la Main-d'Ouvre agricole reste toujours à la disposition des cultivateurs pour leur aider, dans la mesure du possible, à résoudre ce problème assez compliqué.

Machinerie agricole

Les perspectives sous ce rapport sont plus rassurantes maintenant que le rationnement des instruments aratoires est chose du passé. L'industrie ne pourra, cependant, donner plein essor à la production qu'au fur et à mesure qu'elle pourra se procurer les matériaux nécessaires.

Assistance de l'Etat

Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait encore été faite, on croit que le Gouvernement fédéral maintiendra ses primes d'encouragement à la production de qualité et autres subsides sur le transport du grain. Certaines modifications seront peut-être apportées en ce qui concerne les primes à la production des légumes pour les conserveries.

De son côté, le ministère provincial de l'Agriculture encourage toutes les initiatives susceptibles d'aider les cultivateurs à améliorer les terres par un bon système d'égouttement et par l'application rationnelle d'amendements calcaires.

Pas moins attentif à l'essor que prend chez nous le bon élevage, le ministère de l'Agriculture stimule les initiatives des sociétés d'éleveurs par l'octroi de subsides susceptibles d'inciter les membres à moderniser leurs méthodes de régée des troupeaux de toutes les espèces animales. Il prime l'achat des animaux les mieux qualifiés pour améliorer notre cheptel selon leur mérite. Il encourage l'effort des éleveurs les plus ouverts au progrès par l'octroi de subsides aux concours et aux expositions agricoles.

L'industrie laitière qui est la pierre d'assise de l'agriculture québécoise doit s'orienter vers la transformation de produits variés et de haute qualité. Un récent concours de régée des usines laitières ressortissant de l'initiative du ministère a déclenché une saine émulation entre les fabricques qui s'est manifestée par le succès remarquable enregistré sous le rapport de la qualité des beurre et fromage de fabrication québécoise.

L'organisation professionnelle

L'organisation des cultivateurs sur le plan professionnel et économique marque une courbe ascendante très prononcée. Il sied de mentionner qu'au cours de 1945, les sociétés coopératives agricoles ont vu leur nombre porté à 632, par l'incorporation de 45 nouvelles organisations coopératives s'étendant à un champ encore plus vaste de nos activités agricoles. Ces nombreuses coopératives se trouvent en excellente posture financière et en état de multiplier les services à rendre à leurs sociétaires, tant pour élever leur niveau social que pour améliorer leur situation économique.

La classe agricole manifeste une sympathie toujours croissante à l'égard de l'instruction agricole et consent les sacrifices nécessaires pour fournir à la jeunesse rurale une instruction et une formation professionnelle répondant aux exigences nouvelles de la profession agricole; en fait les écoles d'agriculture regorgent d'élèves. Les cours de coopération, avicoles et autres organisés au cours de l'année ont réuni des assistances dépassant toutes les prévisions, bel indice que la génération montante se prépare magnifiquement à faire face aux problèmes qui surgiront demain.

Il est possible de hâter la ponte

Certains éleveurs sont d'avis que les dindes se mettent à pondre plutôt au printemps lorsqu'on les loge dans des bâtiments chauffés pendant les temps extrêmement froids et spécialement à partir du 1er février. Jamais cependant il ne faut mettre les dindes avec des poules, car les poules portent le germe de la maladie de la cirrose hépatique ou tête noire quoique les poules elles-mêmes en soient rarement affectées.

En terre ontarienne

Espoirs et Joies

Les vœux de l'aumônier général

1946, une nouvelle année qui vient remplacer celle que le temps emporte et qui bientôt ne sera plus qu'un souvenir. Nous avons eu en 1945 des jours de joies et des jours sombres; nous avons connu la paix tant désirée, le triomphe de la chrétienté sur le totalitarisme brutal et la victoire des droits divins sur les exigences de la force.

C'est du fond du cœur que nous devons remercier la Divine Providence de tous les bienfaits reçus, car les cultivateurs de l'Ontario français n'ont pas été délaissés. Au point de vue social, l'Union s'est efforcée de les grouper solidement afin de protéger adéquatement la profession agricole; au point de vue économique, l'Union a organisé la formation de coopératives locales. Non, certes, le cultivateur franco-ontarien n'a point été oublié et il se doit de s'agenouiller à l'aurore d'une nouvelle année pour en remercier le Maître de tous les cœurs.

Développements de l'Union

Nous, de l'Union, avons des raisons particulières de nous réjouir en ces jours de fêtes. En effet, pour la première fois de notre existence nous avons une CHARTRE provinciale. Ce document historique, qui est la preuve de la puissance grandissante de l'Union, nous est parvenu la veille de Noël. Quel magnifique présent! Que de remerciements pour la Divine Providence! Maintenant notre Union possède une personnalité légale, une reconnaissance officielle. Ce n'est plus un adolescent qui parlera, mais bien une personne qui sait ce qu'elle veut et qui l'obtiendra.

En plus, l'Union a organisé durant l'année écoulée plusieurs services ayant à leur direction une personne dévouée. Le premier fut le Service Coopératif qui a charge de répandre le mouvement coopératif en terre ontarienne et de l'établir sur des bases solides. Nous comptons actuellement 35 organismes coopératifs, sans parler des caisses populaires. Le second service établi fut celui de la Propagande qui a pour but de diffuser la doctrine syndicale agricole et de grouper davantage les cultivateurs au sein de l'Union. Il ne faut pas oublier le Service de l'Etablissement qui débute et les Cercles de jeunes qui verront peut-être le jour en 1946. Et ce

n'est pas tout puisque notre bulletin mensuel, "La Terre ontarienne" existe. Voilà, croyons-nous, une oeuvre qui s'imposait. Ce journal constitue un puissant moyen de contact au sein de l'Union.

Evénements

Nous pouvons affirmer que, durant l'année passée, l'Union n'a pas été sans connaître quelques épreuves. Nous nous rappelons encore la démission du président général, M. Antonin Lalonde qui avait jusque là si bien piloté notre association; puis ce fut le refus d'une charte pour notre coopérative fédérée. Mais quand nous voyons l'oeuvre accomplie, l'enthousiasme éclaire notre route. Nous nous souvenons de la douzaine de caisses populaires fondées en 1945, des multiples coopératives agricoles organisées, de la coopérative centrale mise sur pied, sans parler de notre splendide Congrès général où des projets qui assureront la vitalité de l'Union ont été ébauchés et discutés et de nos franches relations avec les organisations agricoles ou non.

En résumé, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance parce que nous avons triomphé, grâce aux secours divins, des épreuves passées. Nous espérons que 1946 sera pour l'Union une année de prospérité et que 3000 membres viendront la renforcer. Nous faisons un appel tout spécial aux pères de famille afin qu'ils s'unissent pour la protection de leurs intérêts professionnels. Ils ne doivent pas oublier que notre association est un des organismes qui aideront à l'établissement de leurs enfants.

Souhaits

C'est de toute notre âme que nous demandons à Dieu de venir encore soutenir les efforts que l'Union accomplit pour la protection de la profession agricole. Nous le prions afin qu'il accorde aux membres du Bureau central et des bureaux de direction diocésains et locaux, aux membres de l'Union et à tous les cultivateurs franco-ontariens une ANNEE PROSPERE, HEUREUSE ET SAINTE. Puisse Dieu bénir et réaliser les vœux ardents de chaque âme terrienne.

LOUIS RANGER, ptre-curé,
Aumônier général de l'U.C.F.O.

Nos fabricants à l'exposition fromagère de Belleville

Cette exposition ouverte aux fabricants de tout l'Empire Britannique et organisée par l'Association Centrale des Fromagers de l'Ontario fut tenue à Belleville, Ontario au début de décembre. Vingt-six fabricants de la province de Québec ont envoyé des exhibits. Toutes les provinces du Canada y étaient représentées. L'expertise a été faite par les classificateurs fédéraux.

Dans les classes ouvertes à tout le Canada, M. Maurice Hébert, de Ste-Sabine, Bellechasse, remporte le second prix pour le mois d'octobre avec un pointage de 974 M. Henri Bilodeau, fabricant pour le compte de la Société Coopérative Agricole des Produits Laitiers de Roberval, avec un pointage de 973 s'est vu attribuer le cinquième prix pour le mois de juin.

La classe II était aussi ouverte à toutes les provinces, sauf l'Ontario. Voici la liste des gagnants:

"Pour le mois de septembre"
FROMAGERIES FABRICANTS
1e—Soc. de fabrication de Fromage Ste-Germaine Dorchester.

Roméo Rousseau

2e—S.C.A. St-Gérard, Yamaska,

Louis Laramée

3e—S.C.A., St-Joachim, Ste-Angèle

de Mérici, Rimouski,

Edgar Desrosiers

4e—Soc. de fabrication de Fromage,

B.P. Dijon, St-Luc, Dorchester,

Alphonse Drouin

5e—S.C.A., St-Donat, Rimouski,

Laurent Lepage

6e—Joseph Perron, St-Prime, Roberval

Joseph Perron

7e—Coopérative Centrale, St-Ours,

Richelieu Paul Pépin

8e—S.C.A., Luceville, Rimouski,

Joseph Dubé

"Mois d'octobre"

1e—Maurice Goulet, Ste-Sabine,

Bellechasse Auguste Hébert

2e—S.C.A., Luceville, Rimouski,

Joseph Dubé

3e—S.C.A., St-Donat, Rimouski,

Laurent Lepage

4e—S.C.A., St-Joachim, Ste-Angèle

de Mérici, Rimouski,

Edgar Desrosiers

5e—Soc. de Patrons de Priest

Creek, B. P. Poltimore, Papi-

neau, William Tomkiewicz

6e—S.C.A. des Produits Laitiers,

Roberval, Henri Bilodeau

7e—Coopérative Centrale, St-Ours,

Richelieu, Paul Pépin

A noter que, dans l'attribution

des prix, le plus fort pointage a

été de 974 et le plus faible de 959.

M. Auguste Hébert, fabricant de

fromage pour le compte de l'usine

laitière de M. Maurice Goulet,

de Ste-Sabine de Bellechasse,

gagne la coupe J.-D. Leclair et celle

de la Coopérative Fédérée, en con-

servant le plus grand nombre de

jointes avec les fromages mis en

montre par cette fabrique. Les tro-

phées méritées par M. Auguste Hé-

bert constituent un enjeu très

convité par les exposants du Québec.

Lors d'une réunion tenue au cours de l'exposition, M. Roland Camirand, Inspecteur général des Produits Laitiers et Chef-Adjoint du Service Provincial de l'Industrie Animale, a brillamment exposé un nouveau programme d'amélioration du fromage par la méthode de stérilisation au "micro-test" développée par le Dr Richard Thibodeau, de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Cette méthode unique au Canada et sans doute dans le monde entier, a été mise en pratique dans les fromageries du Québec, au cours de l'été. Le Dr Henri Bérard représentant l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe a cette exposition. L'exposé de M. Camirand a suscité un vif intérêt parmi tous les représentants présents à cette conférence et il est fort possible que la nouvelle méthode soit adoptée dans les autres provinces.

CALENDRIER

DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
		1	2	3 COUPON DE VIANDE 18 Valable	4	5
6	7	8	9	10 COUPON DE BEURRE 136 COUPON DE VIANDE 19 Valables	11	12
13	14	15	16	17 COUPONS DE SUCRE 68, 69 COUPON DE BEURRE 137 COUPON DE VIANDE 20 Valables	18	19
20	21	22	23	24 COUPON DE BEURRE 138 COUPON DE VIANDE 21 Valables	25	26
27	28	29	30	31 COUPON DE VIANDE 22 Valable	On peut aussi utiliser les coupons de sucre 68 et 69 pour des conserves.	

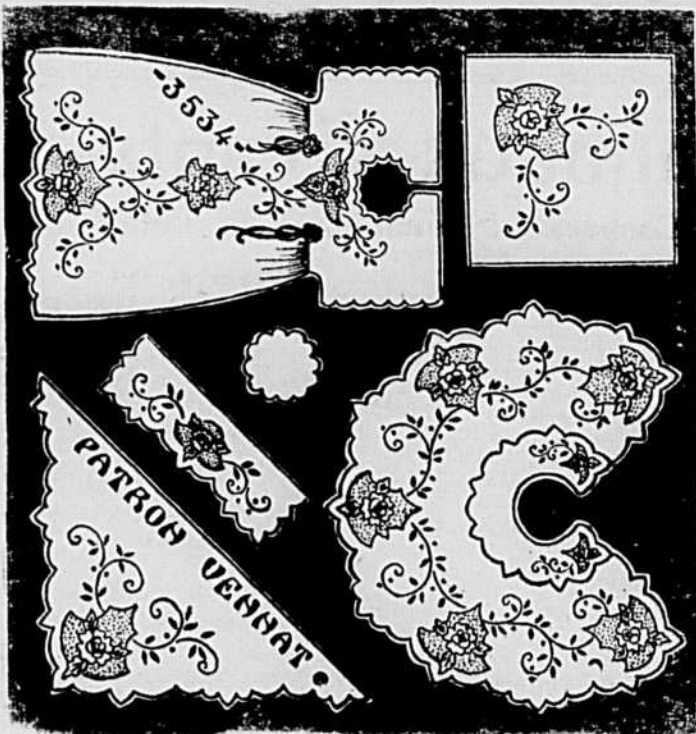
Les coupons orangés de conserves 33 à 57, les coupons "P", P1 à P25 et tous les coupons de conserves non numérotés émis pour des fins spéciales.

Expirent le 31 janvier

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



No 3534 TROUSSEAU DE BAPTEME, à la fois élégant et relativement court à faire. Le contraste entre les médaillons ajourés sur fond de tulle, et les courants de broderie pleine est d'un très riche effet.

Patrons à tracer manteau 30c; bonnet 15c; châle 23c; robe 25c; jupon 23c.

Etampage sur le matériel du client (du moment que le matériel n'est pas taillé à l'avance) pour les 5 morceaux \$2.50. Quand nous imprimons nous-mêmes, nous ne donnons pas les patrons.

Etampés sur crêpe blanc, avec tulle fourni et faufilé:

Manteau \$3.50. Châle, \$1.75. Robe, \$2.00. Bonnet, 60c. Jupon, \$1.50. Soie spéciale pour broder tout le trousseau environ \$1.20.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de \$1.00.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons,

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

MONTREAL

LA COOPERATION

par

H.-H. HANNAM

La naissance du mouvement coopératif. La coopération au Canada. Comment réaliser l'idéal coopératif. Comment organiser des groupes et conduire la discussion.

On peut se procurer cette brochure au prix de 15 sous l'unité plus dix pour cent pour frais de port, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515 avenue VIGER

MONTREAL, P.Q.

Conduire prudemment



Pour éviter les accidents, il ne faut pas conduire en aveugle. On trouve donc le temps et on prend le soin de nettoyer le pare-brise au dehors comme au dedans. Pour éviter le danger, il faut le voir.

La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants--

Lundi le 24 déc. 1945

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Prix des porcs abattus	Veaux de lait	Taures
A— 19.25	Choix 14.50—15.00	Choix 10.50—11.00
B1— 18.85	Bons 14.00—14.50	Bonnes 10.00—10.50
B2 et B3 18.60	Moyens 13.00—14.00	Moyennes 9.00—9.50
C— 17.60	Communs 11.00—12.00	Communes 7.00—8.00
D— 17.60	DHerbe 7.50—9.50	
Légers 17.35		
Moyens 17.35	Agneaux	Toureaux
Extra lourds 17.00—17.50	Agneaux et agnelles 14.00	Choix 9.00—9.50
(196 et 215 lbs)	Communs 7.00—8.00	Bons 8.50—8.75
Extra lourds 17.00—17.05	Bélier non chaire 13.00	Moyens 7.50—8.00
215 et plus.	Moutons	Communs 6.50—7.00
Blessés (à leur valeur)	Bons 7.50—8.00	
Jenni Castrats 14.60	Commun 3.00—5.00	
Truies 17.00—17.50	Vaches	Bouvillons
Verrats 9.00—10.00	Choix (Type à boucherie) 9.25—9.50	Choix 12.75—13.00
Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification	Bonnes 8.50—9.00	Bons 12.00—12.50
	Moyennes 7.50—8.00	Moyens 11.00—11.50
	Communes 6.50—7.00	Communs 9.00—10.50
	Très communes 5.50—6.00	

Autres produits--

Semaine finissant le 27 déc. 1945

A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Prix nets — F.A.B. — Montréal

Poulets vivants "à griller"	Poulets abattus	Jeunes dindes vivantes
"toutes couleurs"	"Sélectionnés"	A— 29½c
A—1¼ lb. jusqu'à 3 lbs 27c	Spécial 31¼c	B— 27½c
B—1¼ lb. jusqu'à 3 lbs 26c	A— 30¼c	C— 26½c
C—1¼ lb. jusqu'à 3 lbs 24c	B— 28¼c	
	C— 25¼c	Jeunes dindes abattues
Poulets vivants "à rôtir"	Poules abattues	A— 36c
"Rouges et blancs"	A— 27¾c	B— 34c
A— 26c	B— 25¾c	C— 31c
B— 25c	C— 22¾c	
C— 24c	Oies abattues	Dindes vivantes
Poulets vivants à rôtir	"Avec la tête et les pattes"	Vieux mâles Vieilles femelles
"Gris"	A— 24c	A— 25½c A— 29½c
A— 26c	B— 22c	B— 23½c B— 27½c
B— 25c	C— 18c	C— 22½c C— 26½c
C— 24c	Poules vivantes	Coqs vivants 15c
Poulets abattus	Toutes races, sauf "Leghorn"	Lapins vivants
"Engraisés au lait"	A— 22¼c	5 lbs et plus 18c
Spécial 33¼c	B— 21¼c	
A— 32¼c	C— 20¼c	Oeufs non classés
BP 30¼c	Race "Leghorn"	Prix nets — F.A.B. Montréal
N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'ont pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.	A— 19c	Caisses retournées
	B— 17½c	A—(Gros) 32½c
	C— 16c	A—(Moyens) 30½c
		B— 25c
		A—(Poulettes) 22½c
		C— 20½c

Semaine finissant le 27 déc. 1945

A Québec, 38-40, Marché Champlain

Prix nets — F.A.B. — Québec

Oeufs non classés	Poulets abattus	Poules abattues
Prix nets FAB Québec	"Engraisés au lait"	A— 24½c
Caisses retournées	A— 30½c	B— 22½c
A—(Gros) 32c	B— 28½c	C— 19½c
A—(Moyens) 30c	Poulets à griller—abattus	Vieux coqs abattus
B— 25½c	"Sélectionnés"	A— 17½c
A—(Poulettes) 22½c	A— 31½c	C— 15½c
C— 20½c	B— 29½c	C— 12½c
	C— 26½c	
Poulets abattus sélectionnés	Poulets à griller — abattus	Jeunes dindes abattues
A— 28½c	"Engraisés au lait"	A— 37c
B— 26½c	A— 33½c	B— 35c
C— 23½c	B— 31½c	C— 32c

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 24 décembre 1945 inclusivement

No 1 pasteurisé 35¼c	
No 2 pasteurisé 34¼c	
No 3 pasteurisé 33¼c	

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 25 décembre 1945 inclusivement

Fabriqué le ou après le 1er juin 1945

BLANC	COLORE
No 1 22c	No 1 22 1/16c
No 2 21½c	No 2 21 9/16c
No 3 21c	No 3 21 1/16c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits

Commentaires

BEURRE

La semaine dernière ce marché a été ferme et les cotes se sont maintenues au plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 31 décembre, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 36c la livre.

FROMAGE

Une ordonnance du 22 novembre 1945, de l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage du type "HELDAR" sur le marché domestique.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance A-1591 de l'Administrateur des produits laitiers.

VOLAILLES VIVANTES: Poulets à rôtir

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poules

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stables.

Poulets à griller

Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

Poulets, Poules, Dindes, Oies

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

OEUFs: Montréal et Québec—

Les arrivages excèdent les besoins domestiques. L'exportation du surplus disponible contribuera toutefois à maintenir les prix stables.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

J.E. LUSSIER

Abattoir - Coopérative Fédérée, Québec

Semaine finissant le 20 décembre 1945 inclusivement

PORCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage.

Pesantier chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs 19.25	
B1—135 à 175 lbs 18.85	
B2—125 à 134 lbs 18.60	
B3—176 à 185 lbs 18.60	
D—120 à 185 lbs 17.60	
D—120 à 185 lbs 17.50	
Légers—119 lbs et moins 17.50	
Extra-lourds—196 à 215 lbs 16.50	
Demi-Castrats 14.50	
Verrats 10.00	
Truies 16.50	

Plus une prime fédérale de \$3.00 sur les "A" et de \$2.00 sur les "B-1"

VEAUX RECUS VIVANTS

ET PAYES ABATTUS

"Engraisés au lait"

Choix—90 lbs et plus 21c	
Bons—70 lbs et plus 20c	
Moyens 17c à 19c	
Veaux engraisés au lait	
écramé 13c à 17c	

BOEUFs — Recus vivants et payés abattus:

"Steers"—Bons 450 lbs et plus 21c	
Taures—Bonnes 450 lbs et plus 21c	
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus 18c	
Vaches moyennes 14c à 16c	
Vaches communes 12c à 13c	
Taureaux "Choix" 450 lbs et plus 16c	
Taureaux "Bons" 450 lbs et plus 14c à 15c	
Taureaux "communs" 12c à 13c	

AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Du Printemps"

Bons—35 lbs à 55 lbs 28c

MOUTONS RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

8c à 14c

Une revue...

(Suite de la première)

beurrière et une diminution de 11% en production fromagère. Lorsque connus, les statistiques officielles établissant ces productions montreront que nous avons largement dépassé nos objectifs en 1945.

Les observateurs sont d'avis que nos chances de maintenir la production laitière au niveau actuel dépendront, en grande partie, du mouvement du grain de l'Ouest vers l'Est et de la main-d'œuvre disponible pour l'entretien des troupeaux. S'il y a quantité de fourrage grossier, il y a, par ailleurs, rareté de grains alimentaires due en déficit et à la qualité médiocre des grains récoltés cet automne.

Il s'est expédié cette année 565,000 porcs, 225,000 veaux, 161,000 agneaux sur les marchés publics et aux salaisons. L'an dernier nous avions vendu 785,000 porcs c'est une diminution de 28%. Cette regression de l'élevage porcin avait été prévue, cependant, par suite de la difficulté d'obtenir les grains d'alimentation et, à un certain moment, à cause de l'incertitude du marché.

Par ailleurs la proportion des porcs classés A et B s'établit à 84,1 par cent.

On enregistre, de même une diminution du nombre de veaux et de bêtes à cornes, tandis qu'il y a légère augmentation de la quantité d'agneaux et de moutons mis sur le marché, due à une recrudescence de l'élevage ovin depuis la guerre.

Production à maintenir

Il ressort des propos tenus à la dernière conférence agricole des provinces, que nous devons efforcer de maintenir nos productions animales à leur présent niveau. Il faut encore plus faire converger nos efforts vers l'amélioration de la qualité. Aussi, engage-t-on instamment les cultivateurs à profiter des cours satisfaisants qui prévalent en ce moment pour les bêtes à cornes, pour pratiquer une sélection rigoureuse des troupeaux laitiers, en destinant à la boucherie les sujets s'avérant inaptes à une production laitière économique ou non qualifiés pour l'élevage en vue de l'amélioration du troupeau.

De même le pourcentage de nos porcs classés sélects serait facilement haussé de plusieurs points en corrigeant, où il y a lieu, un régime alimentaire déficient, et en vulgarisant l'usage d'une balance sur la ferme pour vérifier le poids des porcs avant l'expédition. Les primes et \$3 et \$2 payées sur les porcs allant aux catégories exportables devraient engager les éleveurs à porter une attention constante au fecteur poids. L'excès de pesanteur aussi bien que l'infirmité du poids contribuent également à la disqualification des porcs et font perdre au producteur des primes qui représentent souvent le seul excédent du revenu sur le coût de production.

En aviculture

L'année avicole a été très satisfaisante. La production des oeufs a atteint un nouveau sommet. Non seulement nos marchés ont été amplement pourvus, mais nous avons exporté 8,728,800 douzaines d'oeufs ou 50% de plus de la quantité expédiée l'an dernier. Cette production considérable résulte d'un élevage intensif de poussins en 1944, production qui s'établissait à 10 millions. D'autre part, la fermeté du marché et les hauts prix obtenus ont encouragé les aviculteurs à donner de meilleurs soins et à mieux alimenter les volailles.

Toutefois, le printemps dernier, la production des poussins a décliné de 25%. La production de poulets de marché s'en est ressentie. D'ailleurs les prix peu satisfaisants qui furent retournés aux éleveurs l'automne dernier ont détourné la production. C'est ainsi qu'au printemps une quantité considérable de coquets d'un jour ont été détruits dans les convoirs.

L'organisation encore récente de plusieurs postes d'abattage a eu pour effet de mettre plus d'ordre dans le commerce des volailles. Cet automne, 22 postes d'abattage d'une capacité de 34,000 oiseaux par jour sont en opération. Trois

autres postes coopératifs d'une capacité moyenne de 3,500 têtes par jour sont en voie d'organisation. Un de ces postes est en opération depuis quelques mois à St-Damase les autres sont en voie de construction à Victoriaville et à St-Anselme de Dorchester.

Il est regrettable que la production de volailles de marché n'ait pas été aussi forte qu'en 1944, car avec les organisations disponibles pour l'abattage, la classification et la vente, nous aurions profité davantage de la demande croissante et des prix maxima qui se maintiennent pour cette denrée.

La fondation récente de la Coopérative avicole du Québec est de bon augure pour l'avenir de l'industrie avicole. Elle tend à grouper d'abord tous les convoirs coopératifs et privés en un seul faisceau, dans le but de régulariser le vente des poussins d'un jour. Elle élargira son champ d'action dans la mesure où elle sera en état d'étendre ses services à tous les intérêts de l'industrie.

Animaux à fourrure

Dans le Québec, la valeur totale des pelleteries des éleveurs et des frappeurs est passée de \$4,562,354 à \$86,167,005. Les renards de toutes variétés représentent une valeur de plus de \$2,000,000. Le renard argenté occupe le premier rang au point de vue nombre et valeur totale des peaux. Le platine et le renard à marques blanches ont tendance à augmenter. Le prix moyen des peaux fut de \$98.96 pour le platine, \$48.69 pour le renard à marques blanches et \$34.49 pour l'argenté.

La valeur totale des peaux de visons est de l'ordre de \$1,011,448. Ces peaux ont été fournies par 28,659 visons sauvages et 18,576 visons d'élevage.

Les entretiens...

(Suite de la page 5)

Moscou sur les traités de paix balkaniques, de même que l'Italie. On sait que la France a été considérée trop petite nation pour participer aux délibérations de Moscou. Tout s'est fait sans elle, et on lui demande maintenant d'approuver des décisions prises sans son consentement. Le résultat le plus clair de la conférence, c'est que l'on a réussi à exclure la France et la Chine de l'étude des traités balkaniques. En somme, Molotov obtient à Moscou ce qu'il n'avait pas réussi à obtenir à Londres. Serait-ce sous l'influence de la vodka ou du caviar soviétiques que les Américains et les Anglais sont devenus tout à coup si conciliants? Le gouvernement français a décidé de demander à Londres et à Washington des éclaircissements sur certains points du communiqué des trois puissances, avant d'annoncer une adhésion aux accords de Moscou concernant les Balkans. La France, dit-on, est franchement déçue de se voir évincée du groupe qui préparera les traités de paix balkaniques. On accuse le secrétaire d'Etat américain d'avoir reculé de la position qu'il avait prise à la conférence de Londres. Il avait alors insisté, en dépit de l'opposition de la Russie, pour que la France participe à la rédaction de ces traités.

Sujets cartés

Plusieurs sujets ont été écartés à la conférence de Moscou, entre autres l'avenir de la Pologne et des pays baltes, qui gémissent sous le joug de la Russie soviétique. On a ignoré complètement ces questions primordiales qui exigent une solution si l'on veut une paix durable. L'affaire de l'Iran a été écartée, parce que la Russie n'a pas voulu consentir à retirer ses troupes de l'Iran tant que les Anglo-Américains continueront à maintenir des troupes en Extrême-Orient. Quant à la fameuse question de la bombe atomique, le communiqué de Moscou dit que l'on confiera à une commission des Nations-Unies la solution du problème de l'énergie atomique qui permettrait à toutes les nations l'échange d'informations scientifiques de base pour fins de paix; de contrôler l'énergie atomique dans toute la mesure nécessaire, pour être assuré qu'elle ne sera utilisée que pour des fins de paix; d'éliminer des armements des nations les armes atomiques et toutes les autres armes qui pourraient causer des destructions massives; enfin d'assurer des garanties suffisantes de protection, au moyen de l'inspection et autres moyens,

Repasse en...

(Suite de la première)

Les pommes:

La récolte des pommes est à peu près nulle dans la province. Seuls les quelques vergers de la région de Québec ont donné une récolte. Ceux de la région de Montréal qui normalement fournissent 90% de la production n'ont pas donné de fruits. Une gelée survenue alors que les arbres étaient en pleine floraison a ruiné la récolte. Les pomiculteurs sont donc les producteurs les plus éprouvés en 1945. La plupart subissent une perte totale.

Les Bleuets:

La récolte commerciale de bleuets estimée à 6,665,612 livres en 1944, à 20,120,827 livres en 1943 et à 6,286,445 livres en 1942, a atteint cette année le volume record de 21,044,875 livres, soit une augmentation de 215 pour cent sur la récolte de 1944. Une saison de végétation très favorable, la mise en exploitation de grandes superficies ravagées par les feux de forêts ces dernières années et les bons prix payés aux cueilleurs sont les facteurs responsables de cette forte augmentation de la récolte, particulièrement dans la région du Lac Saint-Jean.

La récolte de cette année, évaluée à \$4,373,042, dépasse de 237 pour cent la valeur de la production de 1944 qui était estimée à \$1,296,821. Les prix payés aux cueilleurs ont continué leur marche ascendante pour atteindre un nouveau sommet de 20.8 cents la livre cette année, comparativement à 19.5 cents en 1944, à 12.8 en 1943 et à 9.2 en 1942.

Les produits de l'érable:

La production totale des produits de l'érable en 1945 a été de beaucoup inférieure à celle de 1944. Pour le sirop, on enregistre une diminution de 53%, ayant fabriqué 1,338,000 gallons cette année, contre 2,870,000 gallons l'an passé. La fabrication du sucre s'est assez bien maintenue, cependant. Elle a été de 1,920,000 livres comparativement à 2,207,000 livres en 1944. Il s'est entaillé moins d'érables que d'habitude le printemps dernier, à cause de la pénurie de main-d'œuvre et la saison a été excessivement courte par suite de la température.

Le miel:

La récolte de miel en 1945 est estimée à 2,300,000 livres vendue à un prix moyen de gros de 17 sous la livre. La production de nos ruchers est inférieure à la normale. 6,500 apiculteurs gardent 97,000 colonies.

Légumes deshydratés:

L'unique usine de deshydratation dans la province, celle de La Prairie, comptait pouvoir produire en 1945, 190 tonnes de choux, 115 tonnes de carottes et 90 tonnes de navets deshydratés. Toute cette production est requise pour le Ministère Anglais des Vivres.

Conclusions:

Au total, l'année 1945 a été mauvaise pour les horticulteurs. Les hauts prix obtenus ont partiellement compensé pour le déficit de la récolte et ont permis aux producteurs de maintenir leur exploitation. Les pomiculteurs demeurent cependant dans une situation embarrassante et toutes leurs espérances reposent sur la prochaine récolte.

protéger les états signataires contre toute violation. Le président des Etats-Unis a déclaré en fin de semaine que le secret de l'énergie payée, pas même à la Russie soviétique ne serait révélé à aucun que, tant que l'on n'aura pas mis sur pied un système de sécurité par voie de contrôle et d'inspection. Mais il reste à voir si la consentira à l'intervention étrangère dans ses propres affaires. Si elle en vient à posséder le dangereux secret, — en fait elle le possède peut-être déjà à l'heure qu'il est — on ne voit pas comment on pourra le savoir et surtout l'empêcher de s'en servir au moment opportun.

La production animale de 1945 et les objectifs pour 1946

D'après un communiqué de l'économiste de la Commission des Vivres à Ottawa, la production totale de la viande au Canada en 1945 a été de 15% inférieure à ce qu'elle fut en 1944, bien qu'elle se soit élevée à tout près de 2.4 billions de livres.

Le nombre de porcs, abattus sous inspection, a diminué d'environ 34%, tandis que celui des autres espèces animales a augmenté.

Nos exportations de viande à l'étranger, surtout au Royaume-Uni, ont continué d'être élevées, bien que nos expéditions de bacon aient sensiblement diminué.

Nos ventes de bœuf, d'agneaux et de moutons à l'étranger n'ont pas augmenté suffisamment en 1945 pour compenser la diminution enregistrée dans nos envois de bacon. L'on estime que nos exportations de viande au Royaume-Uni pour 1945 se chiffrent par 684 millions de livres. La quantité de porc frais et de bacon qui est passée par les abattoirs inspectés et non inspectés, durant l'année, s'élève à 1073 millions de livres.

A la Conférence interprovinciale, qui a eu lieu récemment à Ottawa, l'on a proposé un objectif d'un peu plus de six millions de porcs en 1946 pour pouvoir remplir notre quota de 450 millions de livres envers l'Angleterre, et suffire en même temps à notre marché domestique tout en maintenant le rationnement de la viande. Pour cela, il faudrait que notre production porcine soit quelque peu plus élevée en 1946.

Le nombre de bêtes à cornes abattues sous la surveillance du gouvernement fédéral en 1945 a été de 26% plus considérable qu'en 1944. L'on estime qu'il s'est abattu, dans les salaisons sous inspection fédérale ou non inspectées, pour 1.1 billions de livres de bêtes à cornes de toutes catégories. Nos exportations de bœuf

en Angleterre durant l'année 1945 se chiffrent à 240 millions de livres. L'objectif de la production bovine pour 1946 est fixé au nombre de têtes abattues en 1945, et l'on ne recommande pas de l'augmenter. L'on considère que les producteurs devraient bénéficier du marché attrayant que nous avons actuellement pour les bêtes à cornes en écoulant celles de qualité inférieure.

La quantité de veaux vendus sur nos grands marchés et aux maisons de salaisons pendant les 51 semaines de 1945 enregistre une augmentation de 130,872 têtes sur l'année précédente, atteignant 823,442. L'on prévoit une nouvelle augmentation de cette catégorie de bétail dans les abattoirs inspectés pour l'année 1946, et l'objectif recommandé est de 850,000 veaux.

Cette tendance est un indice assez probable d'une réduction du nombre des bêtes à cornes. Si l'on s'attend à ce qu'il y ait plus de veaux l'an prochain, c'est aussi à cause du grand nombre de vaches qu'il y a actuellement sur les fermes canadiennes.

L'accroissement prévu des abattages dans les salaisons soumises à l'inspection devra donner un surplus de six millions de livres de viande de veau, entièrement disponible pour la consommation domestique.

Au cours des 51 premières semaines furent exportés aux Etats-Unis et 1,141,313 têtes furent expédiées aux abattoirs et sur les marchés publics. L'objectif des abattages de moutons pour 1946 est évalué à environ 1,050,000 têtes. L'Office des Vivres nous laisse entendre que le Canada pourra exporter tout le surplus d'agneaux et de moutons produit en 1946.

J.-E. BISSON, agronome,
Gérant de la COOPÉRATIVE
CANADIENNE DU BÉTAIL
DE QUÉBEC, LIMITEE.

L'U.C.C.

(Suite de la page 6)

tives au syndicat professionnel de l'U.C.C. moyennant une contribution annuelle déterminée par la fédération diocésaine.

Exemple à suivre

L'U.C.C. de Chicoutimi est déjà engagée dans cette voie. Tous les cultivateurs de la région voudront sans doute suivre l'exemple de St-Bruno et de Bagotville et hâter l'intégration de tous les services professionnels agricoles sous l'égide de l'U.C.C. qui "mieux connue, mieux appréciée et acceptée deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute la population rurale" (lettre de l'Episcopat sur le problème rural).

Par la coopération de tous des coopérateurs et de toutes les coopératives au bien-être total de la classe agricole, réalisons l'Union professionnelle qui aura pour conséquence l'esprit de coopération ou le développement de coopératives de toutes sortes, en faisant prendre conscience aux cultivateurs de leur force collective.

Pour apprêter...

(Suite de la page 10)

bie. Faites cuire dans une friture jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Egouttez.

RESTES DE CATEAUX

Mettez vos morceaux de gâteaux sur un plat et versez-y, pour les couvrir entièrement, un crème au chocolat très épaisse.

Pouding: Mettez les restes de gâteaux, coupés en cubes, dans un plat à pouding, recouvrez-le d'oeufs battus mêlés à du lait chaud sucré au goût; 2 oeufs par tasse de lait et mettez au four jusqu'à ce que ce soit bien pris.

Macarons: 2 blancs d'oeufs; 2/3 tasse de chapelure de gâteau assez sèche; 1 tasse de sucre en poudre; 1 c. à thé d'essence d'amande. Battez les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient consistants; puis, incorporez le sucre, en battant le mélange. Ajoutez la chapelure et essence et laissez tomber à la cuiller sur une lèchefrite enfarinée. Cuisez au four modéré jusqu'à ce que la couleur soit à point.

Message du ...

(Suite de la page 5)

que l'on faisait subir à dessein aux prisonniers et aux peuples déportés; quand Nous voyions leur captivité prolongée sans raison valable; quand le fardeau de l'emprisonnement, oppressif en lui-même fut alourdi de travaux durs et injustes, ou quand, ne s'occupant guère des lois passées par les conventions internationales et des données encore plus sacrées de la conscience chrétienne et civile, on leur refusait d'une façon inhumaine, le traitement dû aux vaincus.

Le Pape demande en terminant que ces infortunées victimes soient traitées de façon humaine et déclare que la paix et la concorde tant désirées parmi les peuples ne pourraient mieux naître que par leur libération, et en autant qu'il est possible, par leur juste et équitable réhabilitation. Il demande au Seigneur de faire descendre ses bénédictions et l'abondance de ses grâces sur la terre et donne à tous sa bénédiction apostolique.

Précautions ...

(Suite de la page 11)

veillez toute éruption et ne craignez pas, en pareille circonstance, d'isoler votre enfant. Conformez-vous exactement aux instructions de votre médecin. Un enfant qui fait de la température doit être gardé au lit et, pour aucune considération, il ne doit entrer en relation avec d'autres enfants. Il est toujours utile de consulter le médecin sitôt que le petit manifeste de la température. Tous les cas de maladies infectieuses doivent être rapportés au ministère de la Santé et du Bien-Etre social.

Enfin, les enfants sont actifs; ils désirent se lever et jouer dès qu'ils se sentent mieux. Ne leur permettez pas de se lever trop tôt. La convalescence est la période qui suit la phase aiguë de la maladie. Le repos au lit empêche toute complication sérieuse. En toute occasion la prudence est prescrite.

Le Bûcheron

Une délégation de Saint-Zénon de Berthier rencontre le ministre des Terres et Forêts

Pour obtenir un permis de coupe sur les concessions forestières de la "Consolidated Paper" — Le chantier de St-Zénon compte 32 membres. — L'hon. A. Barrette accompagne la délégation auprès de l'hon. Bourque.

Une délégation de membres du nouveau chantier coopératif de St-Zénon de Berthier, accompagnée de l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, de l'aumônier diocésain de Joliette, M. l'abbé Ferdinand Mousseau, de M. Gérard Cloutier, secrétaire de l'Union des Bûcherons, des maires Roger Rondeau, de St-Zénon, et Hilarion Ménard, de St-Michel des Saints, a rencontré, le 12 décembre dernier, l'hon. John Bourque, ministre des Terres et Forêts, à son bureau du Parlement. Parmi les autres personnes présentes à l'entrevue on remarquait M. l'abbé J.-B. Chagnon, curé de St-Michel des Saints, MM. Alfred Mousseau, Emmanuel Rondeau, Xavier Beauséjour, les docteurs Gérard Gervais et Ulysse Laferrière, de Berthier.

Le but de l'entrevue était d'ob-

tenir cette année pour chaque membre du chantier coopératif de St-Zénon un permis de coupe de 75,000 pieds d'épinette et de sapin sur les concessions forestières de la compagnie "Consolidated Paper". Cette demande avait été refusée antérieurement. Le porte-parole de la délégation était M. Alfred Mousseau.

L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, avait répondu à l'invitation qui lui avait été faite d'accompagner cette délégation auprès de son collègue, l'hon. Bourque, pour appuyer la demande des délégués.

En plus du problème qui se pose pour le chantier coopératif de St-Zénon, des questions très importantes concernant l'avenir des paroisses de cette région ont été discutées. Les délégués ont insisté pour que l'on tienne da-

vantage compte du rôle important que joue la forêt dans l'économie de la région.

La délégation a fait observer au ministre des Terres et Forêts que la coopérative forestière de St-Zénon compte 32 membres et a en caisse une somme de \$11,600. Elle est actuellement en pourparlers avec la compagnie Consolidated Paper pour obtenir un permis de coupe de 75,000 pieds de bois. Les délégués alléguent que les membres doivent compter, pour la plupart, sur les revenus de la forêt pour subvenir aux besoins de leurs familles et apporter les améliorations nécessaires sur leurs fermes. Pour des raisons faciles à comprendre, que les bûcherons de St-Zénon ne peuvent s'en aller au loin. De plus, les camps sont déjà construits et la coupe de bois normalement de donner du travail rémunérateur à un bon nombre d'ouvriers locaux qui ne pourraient être employés dans les deux moulines à bois qui sont actuellement inactives, faute de bois de commerce.

A la suite de cette entrevue, le ministre des Terres et Forêts a immédiatement annoncé une entrevue des délégués avec les représentants de la compagnie Consolidated Paper. On croit que les délégués obtiendront leur demande.

Les délégués tiennent à remercier leur représentant à l'honorable ministre des Terres et Forêts, ainsi qu'à tous ceux qui les ont appuyés dans leur démarche. Il est intéressant de noter que les membres de la coopérative forestière de St-Zénon n'ont pas seulement leur intérêt personnel. Ils ont en vue le bien commun de toute la paroisse et même de la région. Il est à souhaiter que ces démarches ne restent pas sans résultat.

GÉRARD CLOUTIER



M. T. J. Whalen, gérant de la Cie International Paper, surveillant le travail d'une scie mécanique que le président du Chantier coopératif de Rivière-à-Pierre a mise à la disposition des hommes.

Une messe de minuit dans les bois, à cent milles de Maniwaki

Pour reprendre une belle tradition autrefois en vigueur, un certain nombre de bûcherons ont eu, cette année, la messe de minuit dans les bois. En effet, le R. P. Marcel Champagne, O.M.I., missionnaire des chantiers, a quitté Maniwaki avant Noël pour se rendre au camp de M. Alexandre Courchesne, situé près de la rivière Wagoose où il a célébré ses trois messes de Noël. Le Camp de Wagoose, qui avait été construit par les personnes appartenant au district de Forbes, est distant de 100 milles de Maniwaki.

Au cours de ce voyage, le Père Champagne était accompagné du R. P. Joseph-Etienne Guimond, âgé de 81 ans, vieux missionnaire d'expérience, ce qui lui a sans doute rappelé de doux souvenirs. Il a bien voulu accepter de toucher l'harmonium pour soutenir les voix de nos braves bûcherons qui ont exécuté nos populaires cantiques de Noël.

Les hommes, après s'être confessés la veille, ont tous reçu dans leur cœur le Pain des Forts, ce divin Enfant qui les bénira et les comblera de ses grâces de choix en cette inoubliable nuit de Noël. Dans leur action de grâces, ces cœurs généreux ont chanté de toute la force de leurs poumons: "Gloire à Dieu au plus haut d. : cieux" et en retour l'Enfant-Dieu assurera pain et bonheur à tous ces hommes de bonne volonté.

Le traditionnel réveillon servi par les cuisiniers du camp a réuni autour des tables une centaine d'hommes et une quinzaine de familles. La température le permettant, plusieurs sont venus de loin. Au cours du réveillon, le missionnaire a dépouillé l'arbre de Noël pour laisser à chacun un souvenir

de cette Messe de Minuit dans les bois.

La partie récréative était réservée au R. P. Roger Lafleur, O.M.I. de Montréal, qui a répondu avec plaisir à l'invitation que le missionnaire lui avait faite de donner à nos gaillards son grand film missionnaire en couleurs.

Les bûcherons privilégiés de Wagoose conserveront longtemps dans leur mémoire le souvenir de cette nuit de Noël 1945.

A tous ces chers bûcherons le R. P. Champagne, O.M.I., souhaite un Joyeux Noël, ainsi qu'une Bonne, Heureuse et Sainte Année 1946.



Le vice-président du Chantier coopératif de Rivière-à-Pierre, M. Armand Poulin, en compagnie d'un bûcheron qui lui montre le travail exécuté la veille.

Chez les Éleveurs de Canadiens

L'Association des Éleveurs de bovins Canadiens a été particulièrement active au cours de 1945. Elle compte actuellement 283 membres et en groupera au delà de 300 au 31 décembre. C'est une augmentation appréciable sur l'an passé. Dans son dernier rapport trimestriel, le secrétaire M. J.-P. Lettre, agronome, annonce la formation d'un Conseil Supérieur pour les races bovine et chevaline Canadiennes. Cet organisme aura pour rôle de s'occuper de la recherche, de coordonner tous les efforts et de préparer le programme d'avenir de la race. Un comité du Livre "Or et de l'Enregistrement supérieur a aussi été institué et c'est M. Adrien Morin qui en est le président. M. L.-de-G. Fortin professeur à Ste-Anne, vient également d'accepter la présidence du comité chargé de mettre sur pied un concours de bonne administration de troupeau. Enfin, le projet de "classification de troupeau" est maintenant à point et l'on commencera sous peu la classification officielle. Ce travail sera fait par M. Andréa ST-PIERRE, assisté de M. Marc Leclerc.

Nouvelle revue

L'Association canadienne des éleveurs de Jersey vient de fonder une revue. Le premier numéro en est paru au début de décembre. Ce périodique est publié par l'Association dans l'intérêt de ses membres.



Nous sommes toujours au Chantier coopératif de Rivière-à-Pierre. Cette photo prise aux abords du camp montre l'écurie, la boutique de forge et l'atelier de menuiserie.

Entente fédérale-provinciale sur la classification des sols

Le Comité des Sols formé de représentants des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture et des écoles d'agriculture, vient de se réunir au Parlement sous la présidence de M. André Auger, chef du Service de la Grande Culture. Les délibérations ont duré deux jours. Elles ont porté sur l'étude des problèmes d'analyse et de classification des sols de la province de Québec. Il ressort de la discussion que le Fédéral est prêt à collaborer aux travaux entrepris dans Québec et qu'une entente sera prise incessamment entre les deux parties. On ne prévoit pas cependant pouvoir donner beaucoup d'expansion aux travaux entrepris actuellement à cause de la

pénurie d'hommes qualifiés. Toutefois, les autorités vont prendre les mesures nécessaires pour la formation de spécialistes en pédologie.

Le Comité est d'avis qu'il faut donner suite aux travaux de classification effectués à date en faisant des expériences sur l'utilisation des différents types de sol par la rotation des cultures, l'emploi d'engrais variés.

A l'issue de la réunion du Comité, le Dr E. S. Archibald, directeur des Fermes expérimentales et son assistant, M. E. S. Hanks, ainsi que M. André Auger ont eu une conférence avec le sous-ministre, M. Jules Simard pour discuter de l'entente fédérale-provinciale sur la classification des sols.

Concours d'endurance

MM. Wellie Thibault, de Jonquière, Henri Michaud, de Notre-Dame de la Doré, et Julien Lavoie, de l'Anse St-Jean, ont été officiellement reconnus par la compagnie Price Brothers comme les champions bûcherons dans les chantiers de cette compagnie en notre région. Ils recevront chacun une belle montre en or avec attestation gravée de leur championnat.

M. Thibault, 46 ans a coupé 591 cordes de pulpe de 4 pieds en 240 jours d'ouvrage, soit 2,46 cordes par jour. Il est champion de la sous-division de Kénogami-Sud.

M. Michaud, 23 ans avec 452 cordes en 173 jours, soit 2,61 cordes par jour, est champion de la sous-division de Dolbeau.

M. Lavoie, 36 ans, a établi le record de 3,88 cordes par jour, soit 525,32 cordes en 135 jours.

Il est intéressant de signaler, à cette occasion que la cie Price Brothers a mis en vigueur un programme systématique d'entraînement pour les bûcherons. Des démonstrateurs, les contremaîtres et d'autres personnes prêtent leur concours à cette fin.

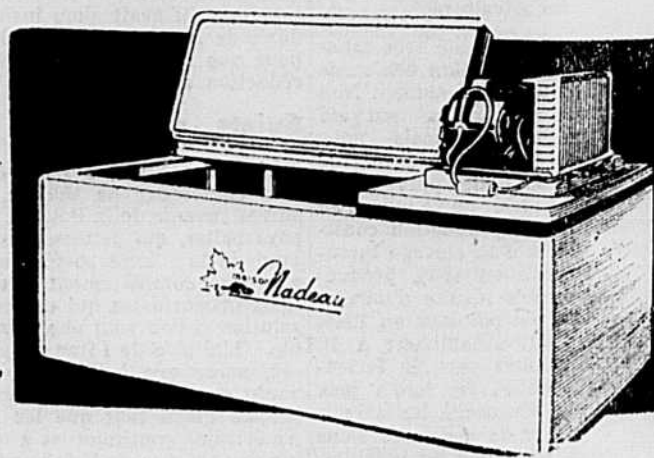
Faites-vous du sirop contre le rhume dans votre cuisine!

Soulagement rapide. Pas de ruissellement. Facile!

Si vous n'avez jamais essayé de faire votre propre remède contre le rhume, vous avez manqué quelque chose. C'est si simple — pas de cuisson — et vous obtenez environ quatre fois autant de sirop que le rhume pour votre argent. Vous savez que c'est épais contre le rhume au rhume. Et voici comment le faire: —

Faites un sirop simple en agitant des tasses de sucre granulé dans une tasse d'eau pendant quelques minutes jusqu'à dissolution complète. Ou vous pouvez employer du sirop de maïs ou de miel au lieu d'un sirop de sucre. Procurez-vous 24 onces de Pinex à votre pharmacie. Versez le Pinex dans une bouteille de 16 onces et remplissez de votre sirop. Vous avez ainsi 16 onces de sirop, assez pour une famille. Le bon goût et ne se gâte pas. Les enfants l'aiment. Comme résultats, vous le trouverez satisfaisant. Il s'attaque directement à la toux, détache le phlegme, adoucit les membranes irritées et aide à débarrasser les voies respiratoires. Vous l'apprez pour ses résultats et non seulement l'argent qu'il vous fait épargner. Le Pinex est un composé spécial d'agents éprouvés, sous forme concentrée, un agent efficace pour soulager la toux et l'irritation des bronches. Votre argent sera remboursé si vous n'êtes pas satisfait. (annoncé)

Refroidisseur à Lait NADEAU



Le refroidisseur à lait NADEAU coûte moins cher d'opération que tout autre parce qu'il est parfaitement isolé. Il requiert moins de force motrice pour le même nombre de bidons. Comme il accumule une épaisse couche de glace sur ses quatre parois internes il n'a pas besoin d'agitateur, source d'ennuis et exige un moteur superflus.

Livraison rapide dans tous les modèles. Le plus gros stock d'appareils de réfrigération à Montréal pour vous servir.

Livraison immédiate si désirée, ou garantie pour le printemps.

Achetez d'une maison responsable

MAISON NADEAU

4831, RUE PAPINEAU

MONTREAL